

*Le Collège de Montréal*

*1967 - 2007*

*L'histoire d'une transformation*

---

1967 *Le Collège de Montréal*  
2007

---

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984  
1970 1987 1991 1797 1863 1972 1903 1865 2001 1863  
1999 1967 1792 1945 1896 2001  
1905 1854 2001



**Charles St-Germain**  
avec la collaboration d'André Loiselle

---

# *L'histoire d'une transformation*

1886 1892 1879 1777 1821 2004  
1927 2006 2003 1982 1898  
1897 1933 1757 1794 1793  
1767 2001 1906 1923 1845  
1849 1789 1961 1784

© 2007, Collège de Montréal

ISBN...

Graphisme : Pyrus design

Tous droits de traduction et d'adaptation réservés;  
toute reproduction d'un extrait quelconque de ce  
livre par quelque procédé que ce soit est  
strictement interdite sans l'autorisation écrite de  
l'éditeur.

Édition : Collège de Montréal

Impression : Imprimerie Transcontinentale





19. - Col  
Vue sur la C

*À Monsieur Laurentien Legault, p.s.s.,  
pour la confiance qu'il m'a accordée.*





Messe solonelle vers 1950.

## Préface

Voici vraiment l'histoire de la transformation du Collège de Montréal depuis la publication de l'histoire de ses 200 premières années d'existence en 1967. On n'y célèbre pas d'exploits, on n'y jette pas de blâmes : si l'institution a passé par les douleurs de l'enfantement du renouvellement, c'est plutôt à cause du souffle d'espérance qui traverse les étapes et les décennies jusqu'au Collège d'aujourd'hui. Les personnes ne sont pas nommées sauf, dès le départ, pour une liste complète des recteurs depuis 1767. Mais l'apport de tous les éducateurs qui ont œuvré ensemble se révèle avec force et clarté. Tous ceux et celles qui ont vécu ces années de transformation, qui ont contribué à poursuivre cette tradition, s'y retrouvent aisément à leur place avec leur contribution. Depuis le premier mot, on se sent partie d'un Collège vivant et nouveau. Il garde à la fois ses caractéristiques traditionnelles de cheminement personnalisé et de tradition pédagogique catholique héritée des Prêtres de Saint-Sulpice et sa capacité d'adaptation à un contexte québécois en pleine transformation. Cette petite histoire des quarante dernières années, chiffre biblique d'une pleine et profonde rencontre, se lit comme un roman, mais à vrai dire, c'est une véritable histoire d'amour qui englobe toutes les personnes et leurs œuvres qui ont permis à cette institution d'éducation de transformer les jeunes et leur société.

GÉRARD GAUDRAULT, P.S.S.



■ Gérard Gaudrault, p.s.s.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1972 1903 1865 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1863 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 2001 1849 1789 1961 1784



Le parloir tel qu'on pouvait le voir de 1908 à 1934.  
Salle actuelle du conseil.



## Avant-propos

Dans la vie arrive un moment où il convient de se retourner pour constater le chemin parcouru. C'est l'occasion que m'a fournie Jacques Giguère, le directeur général du Collège, quand il m'a suggéré de poursuivre le récit de l'histoire du Collège de Montréal. D'abord rédigée par M. Olivier Maurault, p.s.s., elle a été complétée en 1967 par M. Antonio Dansereau, p.s.s., à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire de fondation de l'institution. Il s'agissait maintenant de raconter l'évolution du Collège entre 1967 et 2007, en hommage aux Prêtres de Saint-Sulpice arrivés au Canada il y a 350 ans.

Pour me convaincre, Jacques a invoqué les 50 ans que j'ai vécus dans ce Collège où je suis entré comme élève en 1956 et où, par la suite, j'ai travaillé comme enseignant, puis, comme directeur des services pédagogiques. J'y suis toujours, d'ailleurs : on m'a confié la présidence du conseil d'administration. Ce Collège m'a accompagné tout au long de ma vie. Je lui dois beaucoup; j'ai voulu lui donner beaucoup.

Ce livre – écrit avec la collaboration d'André Loiselle, rédacteur – n'est pas l'œuvre d'un historien et son propos est modeste. Il veut simplement évoquer les transformations profondes que le Collège a subies depuis 1967 et qui lui ont permis de rester une maison d'éducation recherchée pour son humanité, son respect de l'élève. C'est ma vision personnelle de l'institution que vous y trouverez. D'autres éducateurs qui ont longtemps travaillé au Collège pourraient sans doute avoir une perception différente des événements et de leur déroulement. Si j'ai osé plonger dans ce projet, c'est que j'ai eu la chance, rare, de voir évoluer l'institution en y occupant diverses fonctions à différentes époques, et de pouvoir ainsi en dégager une vision d'ensemble.

*Je vous souhaite un agréable retour dans un passé récent  
dont l'esprit est toujours vivant.*

CHARLES ST-GERMAIN, PROMOTION 1960

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1972 1903 1865 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1863 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 2001 1849 1789 1961 1784

*« Sans la mémoire, que serions-nous? Nous oublierions nos amitiés, nos amours, nos plaisirs, nos affaires; le génie ne pourrait rassembler ses idées; le cœur le plus affectueux perdrait sa tendresse, s'il ne s'en souvenait pas; notre existence se réduirait aux moments successifs d'un présent qui s'écoule sans cesse; il n'y aurait plus de passé. »*



## Introduction

L'histoire du Collège de Montréal de 1767 à 1967 a déjà été racontée par Monsieur Olivier Maurault, prêtre de Saint-Sulpice, dans un livre d'abord paru en 1918, réédité en 1967 avec la collaboration de M. Antonio Dansereau\*, p.s.s. et réimprimé en 1999 pour être distribué à l'ensemble des élèves.

Nous n'avons donc pas l'intention de reprendre ici cette histoire, mais tout au plus d'en rappeler les grandes lignes dans un premier chapitre qui servira en quelque sorte d'entrée en matière. Le lecteur qui souhaite connaître l'histoire des deux premiers siècles du Collège de façon plus approfondie pourra consulter avec intérêt l'ouvrage de Monsieur Maurault.

Le livre que vous avez entre les mains a donc essentiellement pour but de compléter cet effort de mémoire en racontant l'histoire des quarante dernières années du Collège, de 1967 à 2007, année qui marque le 350<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des sulpiciens en Nouvelle-France. Ces quatre décennies sont surtout caractérisées par une série de changements qui ont profondément transformé le Collège de Montréal. Représentant, au point de départ, une institution pratiquement inchangée depuis 200 ans, le Collège prendra graduellement des orientations complètement différentes au point de devenir un établissement d'enseignement secondaire à l'avant-garde des plus récents développements de la pédagogie.

\* Olivier Maurault, p.s.s., *Le Collège de Montréal 1767-1967*, deuxième édition revue et mise à jour par Antonio Dansereau, p.s.s., Montréal, sur les presses de Eugène Doucet limitée, 1967, 575 pages.



C'est l'histoire de cette transformation que vous trouverez dans ce livre. Sans être une œuvre historique proprement dite, l'évocation des quarante dernières années du Collège rappellera aux artisans de cette histoire ainsi qu'aux anciens élèves et parents d'élèves à quel point la faculté d'adaptation de cette institution aux réalités de chaque époque a été déterminante pour sa survie et sans doute la principale explication de son dynamisme actuel.

Avant d'aborder cette chronique, nous tenons à mentionner ici les noms de ceux qui, durant 240 ans, ont successivement porté sur leurs épaules la responsabilité de la mission donnée par les Prêtres de Saint-Sulpice au Collège de Montréal. Au gré des époques, ils ont porté le titre de directeur, supérieur, recteur ou directeur général. Comme leurs noms ne sont pas mentionnés dans le récit des événements, ils méritent d'apparaître dès le début de cette histoire, pour en garder la mémoire et rendre hommage à leur contribution déterminante dans la vie du Collège.



*1767-1789*

Jean-Baptiste Curatteau, p.s.s.

*1789-1796*

Jean-Baptiste Marchand, p.s.s.

*1796-1806*

Jean-Baptiste Choisneau, p.s.s.

*1806-1828*

Jacques-Guillaume Roque, p.s.s.

*1828-1830*

Joseph-Vincent Quiblier, p.s.s.

*1830-1846*

Joseph-Alexandre Baile, p.s.s.

*1846-1850*

Léonard-Vincent-Léon Villeneuve, p.s.s.

*1850-1854*

André Nercam, p.s.s.

*1854-1859*

Pierre-Paul Denis, p.s.s. 1840<sup>2</sup>

*1859-1871*

Charles-Octave Lenoir, p.s.s. 1846

*1871-1872*

Daniel-Joseph Lefebvre, p.s.s.

*1872-1878*

Jules-Claude Delavigne, p.s.s.

*1878-1889*

Pierre Deguire, p.s.s. 1856

*1889-1903*

Ferdinand-Louis Lelandais, p.s.s.

*1903-1913*

Charles-René Labelle, p.s.s. 1880

*1913-1920*

Charles-Émery Lalonde, p.s.s. 1890

*1920-1932*

Roméo Neveu, p.s.s 1889

*1932-1934*

François-Léon Dimberton, p.s.s.

*1934-1941*

Joseph-Delphée Lalonde, p.s.s. 1898

*1941-1943*

Hormidas Boudreau, p.s.s. 1919

*1943-1949*

Émile Lépine, p.s.s. 1914

*1949-1958*

Edgar Peltier, p.s.s.

*1958-1967*

Dollard Robitaille, p.s.s. 1924

*1967-1970*

Martin Marier, p.s.s.

*1970-1973*

Laurentien Legault, p.s.s. 1940

*1973-1976*

Gaston Marcil, p.s.s. 1941

*1976-1982*

Marcel Lagacé, p.s.s.

*1982-1992*

Maurice Lamoureux, p.s.s.

*1992-1998*

Jean-Guy Perras

*1999*

Charles St-Germain 1960 (intérim)

*1999 - ...*

Jacques Giguère

<sup>2</sup> L'année qui suit un nom désigne l'année de promotion lorsqu'il s'agit d'un ancien élève du Collège





Dortoir des grands, aile nord, février 1946.



CHAPITRE 1

# Rappel de l'histoire des deux cents premières années

ICI FUT FONDE EN 1767

LE COLLEGE DE MONTREAL

PAR M. JEAN-BAPTISTE LAFITTE, CURÉ DES CHURCHES

## CHAPITRE 1 Rappel de l'histoire des deux cents premières années

### LES PREMIERS ÉTABLISSEMENTS

Mozart avait onze ans... lorsque fut fondé le premier établissement du Collège de Montréal. C'était en 1767, à peine huit ans après la défaite des Plaines d'Abraham.

M. Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie, sulpicien, ancien maître d'école et curé de la Longue-Pointe décide d'ajouter une aile à son presbytère pour y enseigner le français et le latin aux jeunes des environs. Le bâtiment qui fait face au fleuve (à l'emplacement de l'actuel pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine) reçoit ses premiers élèves au printemps de 1767.

L'entreprise semble avoir un certain succès puisque M. Curatteau doit bientôt recourir aux services de trois régents «pour la discipline et les classes». Jusqu'à alors, Montréal ne comptait que de petites écoles où l'on enseignait les bases du latin, mais l'étudiant qui voulait poursuivre des études devait aller au Petit Séminaire de Québec dirigé par les Jésuites. Le collège de la Longue-Pointe qui se proposait d'offrir des études plus complètes venait donc combler un vide.

En 1773, le collège devenu trop petit profite de la mise en vente du château de Vaudreuil, situé rue Saint-Paul, pour s'installer au centre de Montréal, sur un emplacement qui correspond aujourd'hui à la place Jacques-Cartier. La ville se situe alors presque entièrement à l'intérieur des fortifications, dans les limites de l'actuel Vieux-Montréal. L'achat est conclu grâce à une fondation mise sur pied par les marguilliers de la paroisse Notre-Dame dont les sulpiciens avaient la charge.



« ... Voici un visage de musicien, voici Mozart enfant, voici une belle promesse de vie. »

Antoine de Saint-Exupéry,  
Terre des Hommes



Premier établissement  
Presbytère de la Longue-Pointe

En 1773, le Collège devenu trop petit profite de la mise en vente du château de Vaudreuil, situé rue Saint-Paul, pour s'installer au centre de Montréal.

Cette vaste demeure, occupée sous le régime français par les gouverneurs du Canada séjournant à Montréal, se trouvait passablement délabrée. Cependant, après plusieurs mois consacrés aux réparations et au remaniement de la disposition intérieure, M. Curatteau put bientôt y recevoir 55 pensionnaires et 75 externes. L'établissement fut nommé Collège Saint-Raphaël, en l'honneur de l'ange qui, selon la Bible, protégea le jeune Tobie.

Les écoliers y seront répartis en six classes alors nommées sixième, cinquième, quatrième, troisième, humanités et rhétorique. Leur nombre variera d'une année à l'autre suivant la disponibilité des professeurs. Pour étudier la philosophie, on devait, faute de professeur à Montréal, envoyer les élèves au Petit Séminaire de Québec, du moins jusqu'en 1794, quand arrivèrent une quinzaine de sulpiciens chassés par la révolution française\*.

Le 6 juin 1803, le Collège est détruit par un incendie. Il compte alors quelque 150 élèves qui devront temporairement suivre leurs cours au Séminaire de Saint-Sulpice situé à la place d'Armes.

Les terrains du Collège sont vendus et les sulpiciens font construire un tout nouveau Collège à l'ouest des fortifications dans le prolongement de la rue Saint-Paul. Le bâtiment qui ouvrira ses portes en 1806, sous le nom officiel de Petit Séminaire, est décrit comme vaste et pratique. Il est entouré d'un grand terrain avec jardin et dépendances et il peut accueillir jusqu'à 120 pensionnaires.

\* Cf. Jean-Baptiste VINET, « Le Collège de Montréal », in *Le troisième centenaire de Saint-Sulpice*, Imprimerie populaire limitée, 1941, p.108

Deuxième établissement  
Collège Saint-Raphaël  
1774 - 1803





On procédera par la suite à des agrandissements successifs pour y recevoir 160 élèves en 1824, puis, à partir de 1840, une cinquantaine d'étudiants en théologie qui étaient trop à l'étroit dans le vieux séminaire de la place d'Armes.

Très vite cependant, le bâtiment ne peut répondre aux besoins d'une si nombreuse population. En 1854, les sulpiciens entreprennent la construction du Grand Séminaire de Montréal sur un terrain de la rue Sherbrooke où se trouvent les deux tours de l'ancien fort de la Montagne et la maison d'été des prêtres de Saint-Sulpice.

Ce nouvel édifice accueille les grands séminaristes en 1857, ce qui permet aux élèves du Collège de retrouver leurs aises dans un établissement qu'ils occupent à eux seuls. Ce confort sera cependant de courte durée.

À la fin de 1861, un événement complètement imprévu vient bouleverser la vie du Collège. Face à une menace potentielle des Etats-Unis alors en pleine guerre de Sécession, l'Angleterre décide d'envoyer à Montréal 5000 soldats qui arrivent en décembre. Comme il faut les loger, le gouvernement réquisitionne pour un des régiments d'infanterie le Petit Séminaire qui devient ainsi une caserne.

Les sulpiciens doivent vite trouver une solution de rechange. Ils décident de recevoir les pensionnaires du Collège dans les locaux du nouveau Grand Séminaire qui dispose de beaucoup d'espace. Débute alors une cohabitation des petits et grands séminaristes qui dut être assez pénible, compte tenu des différences d'âges et des missions distinctes des deux institutions.



Le 6 juin 1803, le Collège est détruit par un incendie. Les sulpiciens font construire un tout nouveau Collège à l'ouest des fortifications dans le prolongement de la rue Saint-Paul.



Troisième établissement  
Petit-séminaire  
1806 - 1861

### LE COLLÈGE DE LA RUE SHERBROOKE

Cette situation ne pouvait évidemment perdurer. C'est pourquoi on décide dès 1863 de construire, dans le prolongement du Grand Séminaire, un nouvel édifice spécifiquement destiné aux collégiens. Terminé en 1870, le nouveau Collège de Montréal, dont l'aspect est toujours le même aujourd'hui, peut enfin recevoir les élèves, pensionnaires et externes, dans de vastes locaux bien adaptés à leurs besoins.

D'autres constructions s'ajouteront par la suite au gré des besoins et des ressources, dont la chapelle en 1883, la maison des religieuses en 1906 et, en 1913, le pavillon des loisirs qui comprenait une salle de récréation et une salle de théâtre, et qu'on appellera plus tard l'Ermitage. Ce pavillon sera relié au collège en 1914 par un passage couvert dont les élèves profitent encore les jours de pluie. Puis, les cours de récréation verront s'ériger les préaux.

Enfin, on entreprit en 1958 la construction de l'aile des Anciens, ainsi nommée parce que sa réalisation fut rendue possible grâce à l'Association des Anciens qui organisa une campagne de financement, sollicita une importante subvention du gouvernement provincial et supervisa elle-même la construction.



l'Ermitage avant le réaménagement de 1940.

**Quatrième établissement**  
Terminé en 1870, le nouveau Collège de Montréal, dont l'aspect est toujours le même aujourd'hui, peut enfin recevoir les élèves, pensionnaires et externes, dans de vastes locaux bien adaptés à leurs besoins.



1876 2004 1984 1886 1892 1954 1777 2005  
1903 1865 1927 2004 2006 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1896 1863 1897 1933 1931 1982 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1879 2001 1877 1789 2001 1906 1961 1854 1823

## UN COLLÈGE TRÈS CLASSIQUE

Dès son ouverture en 1870, le Collège de la rue Sherbrooke put accueillir quelque 200 pensionnaires; des externes y étaient également acceptés. Ces derniers, peu nombreux au début à cause de l'éloignement de la ville, devaient s'engager à respecter, même en dehors du collège, le même règlement que les pensionnaires : lever, coucher, habillement, prières, lectures spirituelles, chapelet, billet de confession mensuelle, etc.

Longtemps les externes furent d'ailleurs considérés avec une certaine méfiance, par crainte des «infiltrations mondaines». En 1906, on construisit même pour eux un édifice séparé en face du Collège, sur le côté sud de la rue Sherbrooke. S'y tenaient toutes les activités qui leur étaient destinées, hormis les cours dispensés dans les classes du Collège. Ils seront réintégrés dans le Collège en 1933.

Il ne faut pas oublier que le Collège de Montréal s'est longtemps considéré avant tout comme un petit séminaire, c'est-à-dire « une communauté faite pour préparer les enfants à l'état ecclésiastique, sans exclure les bons enfants laïques parmi lesquels on peut espérer que le Bon Dieu fera naître la vocation\* ». Cette mission axée sur le renouvellement des effectifs de l'Église marquera profondément les deux cents premières années du Collège.

Dès sa fondation, le Collège avait une mission claire : préparer de jeunes candidats à la prêtrise en leur enseignant les rudiments du latin, entre autres. Les candidats qui ne se destinent pas au sacerdoce seront néanmoins admis pour leur éviter de devoir aller poursuivre des études plus avancées dans les écoles protestantes.

Longtemps les externes furent considérés avec une certaine méfiance, par crainte des «infiltrations mondaines».

En 1906, on construisit même pour eux un édifice séparé en face du Collège, sur le côté sud de la rue Sherbrooke.

\* Cf. Citation attribuée au supérieur général des sulpiciens, M. Captier, vers 1896, reproduite dans le livre de M. Maurault, op.cit., p.84.



La maison des externes.

« Une communauté faite pour préparer les enfants à l'état ecclésiastique, sans exclure les bons enfants laïques parmi lesquels on peut espérer que le Bon Dieu fera naître la vocation »

Cette mission transparaîtra plus clairement quand, en s'établissant dans le troisième collège, on délaissera le nom de Collège Saint-Raphaël pour celui de Petit Séminaire et quand en 1840 on logera les grands séminaristes avec les élèves du Collège en évoquant notamment l'exemple que les grands peuvent donner aux candidats potentiels à la prêtrise.

Le pensionnat sera toujours vu comme le lieu privilégié de cette formation à long terme. En 1915 on se demandera même s'il ne serait pas opportun de n'accepter que les élèves qui se destinent à la prêtrise. Dans les faits, le Collège demeurera un « séminaire-collège », pour reprendre l'expression de Monsieur Dansereau, et jusqu'à la fin des années soixante, on invitera les curés de paroisses à recruter les sujets brillants qui pourraient éventuellement être appelés au sacerdoce.

D'autre part, le cours classique va toujours constituer le cycle d'études privilégié par l'Église pour former les jeunes esprits. Ce long apprentissage à teneur littéraire suivait une gradation dans laquelle chaque année portait le nom de la formation principale à acquérir par l'élève : éléments latins, syntaxe, méthode, versification, belles-lettres, rhétorique, suivies de deux années de philosophie. D'abord orienté vers l'apprentissage du latin et du grec, le cours classique intégrera graduellement le français, l'anglais, la géographie, l'histoire naturelle, les mathématiques, la philosophie et, bien sûr, l'enseignement religieux qui demeure de première importance à toutes les époques.

Cour des grands (nord)



*Le cours classique va toujours constituer  
le cycle d'études privilégié par l'Église  
pour former les jeunes esprits.*

Très tôt, on réalise cependant que les jeunes philosophes âgés de dix-huit ou dix-neuf ans peuvent difficilement être soumis au même régime de vie et au même règlement que les élèves plus jeunes, d'autant plus qu'on veut leur donner une préparation plus immédiate à la prêtrise. En 1876, on les intègre aux grands séminaristes dans l'édifice voisin. Par la suite, à cause de l'exiguïté des lieux, les autorités de Saint-Sulpice décident de construire pour eux un édifice à part un peu plus haut sur la montagne. Le Séminaire de philosophie qui ouvre ses portes en 1894 abritera les philosophes jusqu'à la fin des années soixante.

Au terme de ces longues études, les élèves qui avaient les dispositions nécessaires pouvaient entrer au Grand Séminaire et les autres, qui se destinaient à «l'état laïque», se dirigeaient vers l'université.

Ce régime de vie et d'apprentissage demeura substantiellement inchangé tout au long des deux cents premières années du Collège, avec, bien sûr, de multiples adaptations apportées au gré des époques dans le contenu des études, des règlements et des activités des élèves.

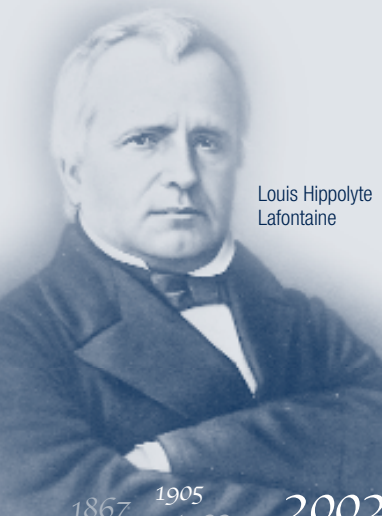


Le Séminaire de philosophie qui ouvre ses portes en 1894 abritera les philosophes jusqu'à la fin des années soixante.

## LE 200<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

Ces deux siècles d'une tradition riche et féconde pour des générations d'élèves furent soulignés à juste titre en 1967 par de grandioses célébrations. L'Association des Anciens, en collaboration avec le Collège, organisa une série de manifestations qui se déroulèrent du 27 mai au 3 juin et auxquelles on donna un éclat particulier :

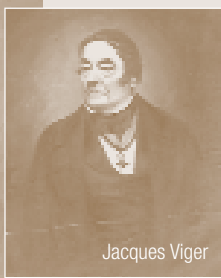
- réunion annuelle des anciens qui regroupa quelque 800 participants;
- pièces de théâtre (Le Médecin malgré lui et Tartuffe) présentées par les élèves;
- messe solennelle présidée par la cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal et lui-même sulpicien;
- banquet de clôture réunissant, outre le cardinal et ses collègues sulpiciens, des représentants de tous les paliers de gouvernement;
- hommages particuliers rendus à trois anciens élèves : Louis Hippolyte Lafontaine (homme politique proche de Louis-Joseph Papineau), Jacques Viger (premier maire de Montréal) et Georges-Étienne Cartier (un des pères de la Confédération canadienne).



Louis Hippolyte  
Lafontaine



Georges-Étienne Cartier



Jacques Viger



Le 200e anniversaire fut aussi l'occasion pour le Collège de remettre à la ville de Montréal une plaque commémorant la fondation de l'institution. Cette plaque qui représente le presbytère de la Longue-Pointe avait été installée par l'Association des Anciens en 1924 à l'emplacement qu'occupait au XVIII<sup>e</sup> siècle le presbytère où M. Curatteau, p.s.s., avait fondé le premier Collège. Lors de la construction du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine on l'avait placée temporairement dans l'entrée du Collège, près de l'aile est. Elle sera installée par la Ville en 1976 dans le petit parc Jean-Baptiste-Curatteau situé sur le côté sud de la rue Notre-Dame, juste au-dessus de l'entrée du pont-tunnel

Tout au cours des célébrations entourant le 200<sup>e</sup> anniversaire, un thème domina la plupart des discours : celui de la faculté d'adaptation du Collège de Montréal aux multiples changements politiques et sociaux qu'il eut à traverser aux différentes époques de son histoire. C'est précisément cette faculté d'adaptation qui allait être mise à rude épreuve durant les années qui vont suivre. Elles verront le Collège passer d'un pensionnat classique devenu mal à l'aise dans ses traditions à un externat de niveau secondaire au dynamisme renouvelé.

*Un thème dominant : la faculté d'adaptation du Collège de Montréal aux multiples changements politiques et sociaux qu'il eut à traverser aux différentes époques de son histoire.*




Plaque de bronze du monument  
situé au parc Jean-Baptiste-Curatteau  
rue Notre-Dame Est.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1896 1903 1865 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1863 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 2001 1849 1789 1961 1784



CHAPITRE 2

Le début d'un temps  
nouveau (1967-1979)



1958 abattage des arbres qui  
séparaient la cour des grands  
(au premier plan) de celle des jeunes  
pour permettre la construction de  
l'aile des Anciens.



## CHAPITRE 2 Le début d'un temps nouveau (1967-1979)

Ce titre emprunté à une chanson de Renée Claude\* décrit bien le climat qui caractérise le Québec – et l'histoire du Collège de Montréal – à la fin des années soixante.

Le Québec est alors en pleine révolution tranquille, l'exposition universelle de Montréal s'ouvre sur la planète toute entière, le Canada célèbre le centième anniversaire de sa constitution, la société est en profonde transformation et délaisse les unes après les autres des traditions plus que séculaires.

Le système d'éducation de la province est particulièrement touché par ce vent de changement. Dans la foulée du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement (le Rapport Parent) et de la création du ministère de l'Éducation, les écoles secondaires polyvalentes et les collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps) s'apprentent à succéder aux collèges classiques qu'on dit réservés à une élite privilégiée. Le mot d'ordre est la démocratisation de l'éducation qui doit devenir accessible à l'ensemble de la population à tous les niveaux. Le tout sans beaucoup de gratitude pour les clercs qui avaient perpétué, malgré de faibles moyens, une grande tradition d'enseignement.

Qu'allait donc devenir dans cette tourmente le vénérable Collège de Montréal? C'est sous la direction du recteur en fonction de 1967 à 1970 que l'institution s'engagea dans un processus de transformation dont l'issue relevait alors de l'inconnu. Les années 1967 à 1970 vont constituer pour le Collège une longue période d'incertitude.

### LA FIN DU COURS CLASSIQUE

Au point de départ, la réforme de l'éducation adoptée par le gouvernement du Québec entraîne la disparition du cours classique qui sera remplacé par les niveaux d'études secondaire

\* Paroles et musique de Stéphane Venne.

Les écoles secondaires polyvalentes et les collèges d'enseignement général et professionnel (les cégeps) s'apprentent à succéder aux collèges classiques qu'on dit réservés à une élite privilégiée.



1966-1967

« *Entraide et amitié* »

DEVISE DE CONVENTUM

et collégial. Les classes d'éléments latin, syntaxe, méthode, versification, et belles-lettres deviennent les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, et 5<sup>e</sup> du secondaire\*. La rhétorique est assimilée au niveau collégial et deviendra la première année du cégep. Parallèlement, la Faculté des arts de l'Université de Montréal disparaît et ne peut donc plus attribuer le baccalauréat ès arts qui marquait l'aboutissement du cours classique. Les derniers bacheliers termineront en juin 1970.

Dans ce contexte, la question qui se pose est de savoir si le Collège de Montréal deviendra une institution d'enseignement de niveau secondaire ou collégial. Le Collège André-Grasset, également dirigé par les sulpiciens, partage les mêmes interrogations.

Par ailleurs, depuis la parution du Rapport Parent, l'existence même des institutions d'enseignement privées est remise en question par diverses instances. Ce qui donnera lieu à une multitude de rapports sur la nécessité de maintenir vivant le réseau des institutions privées avec ses projets particuliers.

La Loi sur l'enseignement privé adoptée en 1968 tranchera la question en faveur du secteur privé en acceptant de subventionner à 80% les établissements reconnus d'intérêt public et en reconnaissant aux parents le droit de choisir pour leurs enfants des établissements d'enseignement privés. Ces établissements privés seront toutefois tenus d'engager des enseignants reconnus compétents, de suivre les programmes d'études approuvés par le ministère de l'Éducation et de soumettre les élèves aux examens imposés par le ministère à la fin du secondaire.

Ces années de flottement et d'incertitude rendirent le climat du Collège particulièrement difficile, tant pour les élèves que pour les professeurs et les parents d'élèves. Plusieurs s'en souviennent encore.

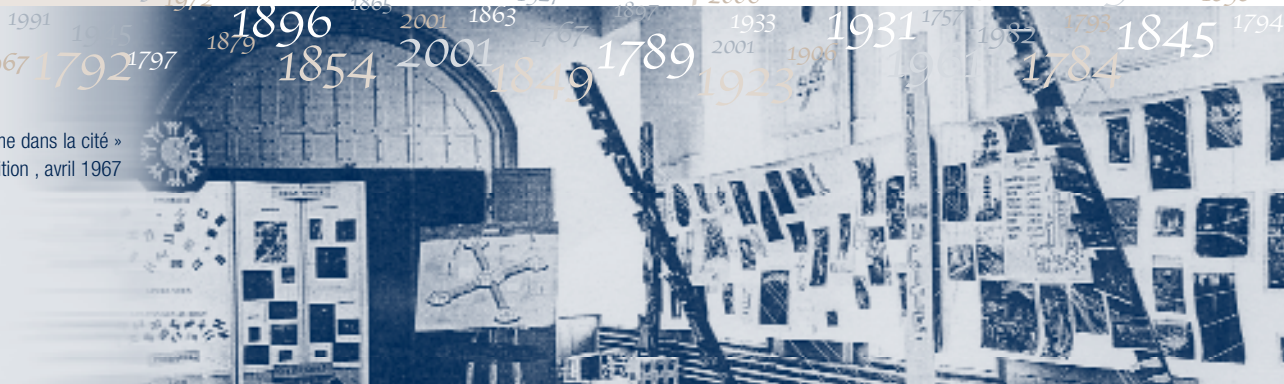
C'est d'ailleurs à cette époque, le 30 novembre 1969, qu'eut lieu le second débrayage des élèves du Collège (le premier avait eu lieu en 1830;) pour protester contre le projet de loi n° 63 qui proposait le libre choix de la langue d'enseignement. Orchestré par les élèves de

\*Après une ou deux années d'incertitude où on parlait des 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>...

Les années 1967 à 1970 vont constituer pour le Collège une longue période d'incertitude.



« L'homme dans la cité »  
Exposition, avril 1967



5<sup>e</sup> qui se voulaient solidaires des autres étudiants du Québec, le débrayage se déroula dans une certaine confusion et créa beaucoup d'émotivité au Collège. Dans les jours qui suivront, les autorités parviendront tant bien que mal à calmer les esprits sans imposer de sanction. Ce sera le point de départ d'un effort pour établir des relations plus satisfaisantes entre les élèves et les autorités du Collège.

Ce n'est qu'en janvier 1970 que le statut du Collège sera finalement clarifié : le Collège de Montréal demeurera une institution privée de niveau secondaire et le Collège André-Grasset deviendra un établissement d'enseignement collégial préuniversitaire. Quant au Séminaire de philosophie, il termine sa carrière de maison d'éducation réservé aux philosophes et ses étudiants sont invités à poursuivre leurs études au Collège André-Grasset.

À la suite de cette décision, le Collège de Montréal se définira comme une institution privée, catholique, d'enseignement secondaire reconnue par le ministère de l'Éducation qui se propose, avec la collaboration des élèves, des parents et des maîtres, d'atteindre les objectifs suivants :

- la formation physique, intellectuelle et morale des élèves;
- le développement du jugement, du sens critique, de l'ouverture au monde;
- la préparation à une carrière;
- la promotion de la formation chrétienne et l'encouragement aux vocations sacerdotales et religieuses.

Les autorités sulpiciennes tiennent à maintenir un enseignement de qualité fidèle à la tradition et à la mission du Collège qui sont axées sur le développement des dimensions humaines et spirituelles des élèves.



Bibliothèque du Collège André-Grasset

Le Collège de Montréal se définira comme une institution privée, catholique, d'enseignement secondaire reconnue par le ministère de l'Éducation.



1967-1968

« L'unité dans la diversité »

DEVISE DE CONVENTUM

## UN DÉBRAYAGE EN 1830

*En novembre 1830, sans doute sous l'influence de l'insurrection de Paris provoquée, en juillet de la même année, par les politiques conservatrices de Charles X, les élèves du Collège de Montréal s'insurgent. Pendant trois jours, ils arborent le drapeau tricolore, suspendent sur la façade du Collège l'effigie d'un de leurs professeurs, placardent des exhortations à persister dans la révolte, dénoncent le directeur comme un Charles X et revendiquent le respect de leurs droits. Ils demandent l'abolition des punitions corporelles, l'allongement des récréations et le rappel de certaines ordonnances perçues comme abusives.*

*Il est possible que des parents d'élèves aient joué un rôle dans ce mouvement. Montréal vivait alors dans l'effervescence qui allait conduire à la révolte des patriotes en 1837.*

*Le Collège était situé dans le comté représenté par Louis-Joseph Papineau, un ancien, et plusieurs des futurs patriotes étaient des anciens du Collège ou y avaient des fils ou des neveux :*

*Amédée et Lactance, fils de L.-J. Papineau;*

*Louis-A. Dessaulles, neveu de Papineau;*

*Joseph Duquet, pendu en 1838;*

*J.-A. Berthelot, futur associé de L.-H. Lafontaine  
(un ancien);*

*Pierre-Georges de Boucherville, secrétaire des Fils de la Liberté  
en 1837;*

*Georges-Étienne Cartier, qui prit part à la bataille de Saint-Denis.*

*On peut penser qu'une telle parenté ne désapprouvait pas la révolte des jeunes contre une autorité perçue comme proloyaliste et antipatriotes. Les journaux de l'époque ont fait état de cette manifestation qui annonçait la rébellion de 1837.*

## UN VENT DE CHANGEMENTS

En conséquence de la nouvelle répartition des élèves entre les deux Collèges, dès l'automne 1970, quelque 200 nouveaux élèves venant de Grasset se joignent aux élèves du Collège de Montréal, avec plusieurs de leurs éducateurs. Cette arrivée massive d'un groupe d'externes venant d'une institution aux traditions moins anciennes et plus légères apporta un souffle de fraîcheur au très conservateur Collège de Montréal.

L'afflux d'un si grand nombre de nouveaux élèves (le Collège compte maintenant plus de 600 élèves et les pensionnaires occupent beaucoup de place) entraîne le déménagement temporaire des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire dans les locaux du Séminaire de philosophie dont les élèves avaient été transférés à Grasset. Ce séjour au Séminaire de philosophie ne sera pas sans causer un certain nombre de problèmes : la distance par rapport aux laboratoires et à la bibliothèque du Collège, l'éloignement des aînés qui ne peuvent jouer leur rôle auprès des plus jeunes, le manque d'encadrement disciplinaire, l'occupation d'une immense maison par seulement trois classes (une centaine d'élèves), le malaise des enseignants qui doivent « monter » donner leurs cours...

Ces mêmes élèves de 5<sup>e</sup>, à qui on reconnaît le besoin d'un régime de vie particulier, reviendront au Collège en 1973 et occuperont la *Crypte*, aménagée pour eux, jusqu'en 1993. Ils y reviendront en 2004.

C'est à la même époque que toutes sortes de rumeurs se mettent à courir sur la possibilité que Saint-Sulpice vende ses propriétés de la montagne, ce qui aurait aussi entraîné la destruction de magnifiques espaces verts. Dans un article publié dans le quotidien *La Presse*<sup>8</sup>, Saint-Sulpice réaffirme son droit de propriété sur les terrains de la rue Sherbrooke et rappelle comment la propriété lui en fut donnée par la Compagnie des Cent-Associés à condition de payer les dettes afférentes (très élevées) et d'investir tout profit dans la mission d'évangélisation.

<sup>8</sup>Édition du 22 février 1972 : « Les Sulpiciens ripostent à leurs détracteurs »

Automne 1970 : quelque 200 nouveaux élèves venant de Grasset se joignent aux élèves du Collège de Montréal, avec plusieurs de leurs éducateurs.

Les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire dans les locaux du Séminaire de philosophie.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1972 1903 1865 2001 1863 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 1849 1789 1961 1784

*Le mot Crypte désigne une chapelle construite sous une église; par extension la coutume du Collège a donné ce nom à cette salle située sous la chapelle et qui a servi de salle académique de 1882 (date de la construction de la chapelle) jusqu'à la construction du pavillon des loisirs (gymnase et Ermitage) en 1913.*

*Le mot désigne également un caveau souterrain servant de sépulcre dans certaines églises (Petit Robert). Plusieurs anciens se rappelleront les visites clandestines à la crypte du Grand Séminaire...*



QUELQUES EXEMPLES DE FRAIS À DIVERSES ÉPOQUES :

	Scolarité	Pension
1898	20 \$	110 \$
1936	100 \$	175 \$
1973	325 \$	850 \$
2006	2500 \$	n-a

Le pensionnat : un régime quasi militaire dans un Québec qui se libère; une rentabilité impossible

LA FIN DU PENSIONNAT

Depuis sa fondation, le Collège de Montréal a toujours été d'abord et avant tout un pensionnat. Il recevait néanmoins des externes avec, comme on l'a vu, une certaine réserve suscitée par leur mauvaise influence potentielle sur les jeunes pensionnaires.

Cette situation s'est graduellement transformée à partir des années cinquante. L'amélioration du transport en commun, les coûts de plus en plus élevés rattachés au pensionnat ont fait en sorte que la tendance s'est inversée et que les externes sont peu à peu devenus plus nombreux que les pensionnaires. En 1968, ces derniers n'étaient plus que 150 sur 477 élèves.

Par ailleurs, le régime quasi militaire qui structure la vie des pensionnaires commence à mal cadrer avec le grand souffle de liberté qui parcourt le Québec de cette époque.

Au surplus, l'arrivée des élèves du Collège Grasset et le retour des élèves de 5<sup>e</sup> du Séminaire de philosophie en 1973 créent un problème d'espace qui déclenche la remise en question du pensionnat. Une étude de rentabilité effectuée par une firme extérieure vient confirmer que le pensionnat coûte cher par rapport à la clientèle desservie et qu'il engendre un déficit que les externes doivent contribuer à combler.

Par contre, les autorités hésitent à se départir d'une formule qui présente à leurs yeux des avantages sur le plan intellectuel, pastoral et social. On invoque le fait que les pensionnaires sont davantage centrés sur leurs études et sont plus attachés à la «famille» du Collège. On appréhende aussi une perte de clientèle possible, car plusieurs parents souhaitent le maintien de ce service malgré son coût élevé.

Les réflexions et débats suscités par cette question s'étaleront sur une période de deux ans, mais le déficit entraîné par le maintien de ce service ainsi que la vétusté des installations ne permettent pas le statu quo. En novembre 1975, le conseil provincial des sulpiciens décide que le Collège de Montréal fermera son pensionnat à la fin de l'année scolaire, si bien qu'en juin 1976, les derniers occupants des dortoirs doivent faire leurs malles.



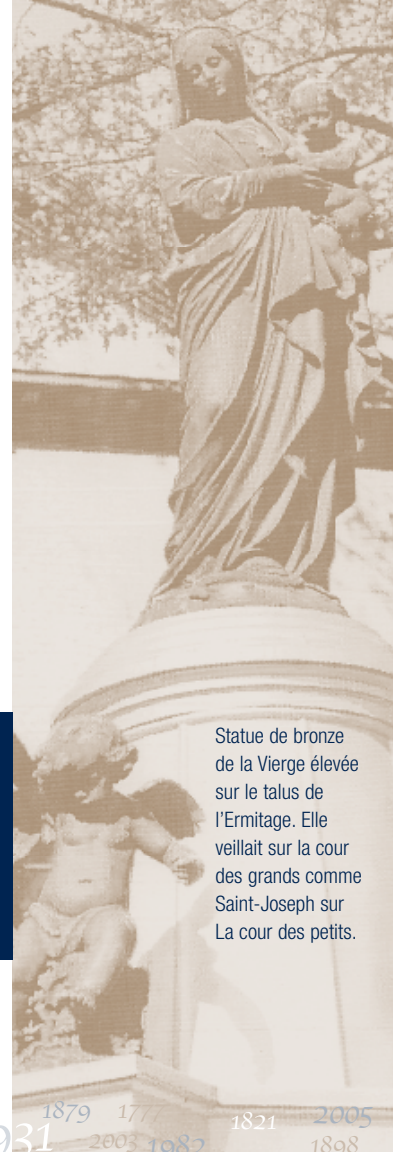
Dernière année du pensionnat au Collège de Montréal 1975 - 1976. Dortoir des petits, aile ouest

## LE DÉPART DES RELIGIEUSES

La décision de fermer le pensionnat fut aussi influencée par le départ annoncé des Petites Soeurs de la Sainte-Famille. Cette communauté logeait dans une maison en briques rouges située à l'arrière du bâtiment principal. Elle avait assuré, de 1906 à 1975, les services de nourriture pour les prêtres et les élèves du Collège de Montréal, ainsi que les services de buanderie et l'entretien de la chapelle.

Souvent oubliées par l'histoire – et par ceux-là mêmes qu'elles servaient – ces femmes n'en assuraient pas moins à frais minimes des services essentiels à la vie quotidienne de la communauté collégiale. Le vieillissement et la diminution des effectifs ainsi que les conditions difficiles dans lesquelles elles devaient faire leur travail motivèrent leur décision de quitter le Collège en 1975. Leur remplacement par des traiteurs qui se succédèrent à répétition laisse croire que le départ des religieuses fut cruellement ressenti.

*Fondée au Nouveau-Brunswick en 1880 par Mère Marie-Léonie, religieuse de Sainte-Croix, cette communauté appelée l'Institut des Petites Soeurs de la Sainte-Famille avait essentiellement pour but «le service du clergé par la prière et les travaux manuels dans les délégations apostoliques, les évêchés, les séminaires, les collèges et les communautés religieuses de prêtres».*



Statue de bronze de la Vierge élevée sur le talus de l'Ermitage. Elle veillait sur la cour des grands comme Saint-Joseph sur La cour des petits.



Buste de MÈRE MARIE-LÉONIE, fondatrice des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

### UNE PLACE POUR LES LAÏCS?

À travers tous ces changements, la direction du Collège est toujours assurée par les sulpiciens. Le conseil plénier composé des prêtres de la maison détermine les orientations de l'institution, et un conseil de régie formé du recteur et des chefs de services s'occupe de la gestion quotidienne du Collège.

En 1970, un premier laïc est nommé directeur des services pédagogiques. Cette décision fut perçue comme en avance sur son temps. Les constitutions sulpiciennes suivant lesquelles tous les sulpiciens participent à la gestion de la maison faisait encore peu de place aux prêtres diocésains et encore moins aux laïcs. Cette nomination qui ne dura qu'un an n'aura pas de suite avant 1981, alors qu'un deuxième laïc sera nommé à un poste de direction.

Par contre, des laïcs sont membres d'un conseil de direction à la fin des années soixante, du conseil local d'administration à partir de 1972 ainsi que du conseil de gestion. Ils participent à la gestion quotidienne de l'établissement à titre consultatif. Leur nombre, grandissant d'année en année, et la diminution des effectifs sulpiciens feront en sorte qu'ils prendront de plus en plus de place dans le personnel de l'institution. En 1970, il y a 30 professeurs laïcs et 35 prêtres. En 1979, les prêtres ne sont plus que 19.

Les professeurs laïcs représentent aussi des dépenses de plus en plus élevées. Contrairement aux sulpiciens, leurs salaires sont ajustés sur ceux du secteur public. Par contre, leur implication de plein droit dans la gestion de l'institution se fera attendre encore un certain temps. Pour l'instant, les autorités sulpiciennes se préoccupent davantage de la vie de foi du personnel laïc. On se demande même s'il ne faudrait pas refuser la permanence à un enseignant non pratiquant.

À cette époque s'amorça aussi une transformation significative avec l'arrivée en 1977 d'une première enseignante. Malgré le fait que ses élèves étaient calmes et disciplinés, elle mettra un certain temps à gagner leur respect.

Les prêtres déterminent les orientations de l'institution. Les laïcs commencent à être consultés.

Septembre 1977 :  
une première enseignante.

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 2004 1984 1886 1892 1954 1777 2005 1898  
1863 1876 1903 1865 1927 2004 2006 2003 1869  
1970 1987 1991 1945 1896 2001 1863 1933 1931 1982 1991 1845 1794  
999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 1923 1906 1961 1784  
1869 1845 1794

Classe de physique  
à gradins  
dans les années 60



## UNE VIE PÉDAGOGIQUE EN ÉVOLUTION

Le passage du cours classique aux études secondaires actuelles a entraîné toute une série de changements auxquels les élèves semblent s'être adaptés sans trop de difficulté.

Une des principales nouveautés introduite en 1970 sera la subdivision de la 5<sup>e</sup> secondaire en deux blocs : sciences pures (chimie, physique...) et sciences humaines (histoire, géographie, civilisation grecque...). Cela obligeait les élèves à faire un choix d'options – et bien souvent d'orientation de vie – dès la fin de la 4<sup>e</sup> année du secondaire (ils ont en moyenne 16 ans à cette époque) alors que ce choix se faisait auparavant vers l'âge de 19 ans dans les classes de philosophie, maintenant intégrées au niveau du cégep. Plusieurs ont estimé que ce choix était prématuré.

C'est sans doute ce qui a motivé le Collège à recourir aux services d'un sulpicien psychologue spécialisé en orientation qui devient en 1970 responsable à temps plein du service d'orientation. Outre l'information scolaire, l'administration des tests, le counselling, son mandat va aussi s'élargir : il sera chargé d'intervenir auprès des élèves en difficulté (problèmes d'apprentissage, de comportement, d'hyperactivité...), de conseiller les enseignants et les animateurs aux prises avec ces cas particuliers et d'agir comme personne ressource auprès des parents.

L'année scolaire est maintenant divisée en cinq étapes; cela correspond à l'obligation de faire rapport aux parents au moins cinq fois par année. Ces étapes remplacent la division de l'année par semestres, avec examens et bulletins hebdomadaires.

Les années soixante-dix, c'est aussi l'époque des nouvelles expériences d'apprentissage du français. À partir de 1971, le programme cadre permet beaucoup de latitude dans l'organisation de la matière. Les premières expériences ont lieu en 4<sup>e</sup> où les enseignants mettent sur pied un programme par thèmes (la guerre, les inégalités sociales, la famille québécoise...) qui propose des lectures, une création littéraire, un montage audio-visuel, une émission de radio...

En 1970, les élèves ont le choix de s'orienter en sciences pures ou en sciences humaines.

On divise le calendrier en cinq étapes.



1968-1969

« Pour le monde de demain »

DEVISE DE CONVENTUM

Les années soixante-dix : le programme  
« cadre » en français; l'audio-visuel...

Par contre on réalise vite que l'orthographe en souffre : «Il est pire que jamais», affirme le chef du département de français à la commission pédagogique. Celle-ci formule une proposition d'intervention qui amènera les professeurs à évaluer la qualité de l'orthographe dans chaque matière; elle comptera pour 10 % de l'évaluation globale. Par la suite, le Collège mettra beaucoup d'insistance sur l'analyse grammaticale, logique et littéraire.

C'est aussi à cette époque qu'apparaît l'audio-visuel dont le Rapport Parent recommandait l'usage pour faciliter l'apprentissage. À l'instar de nombreuses écoles secondaires, le Collège de Montréal y consacre d'importants investissements. On met à la disposition des élèves et des professeurs un service d'audio-visuel doté d'un responsable et d'un technicien. À l'aide des appareils fournis et d'une banque de diapositives, les usagers y préparent des présentations pour les classes de français, d'anglais, de religion, de géographie, etc.

L'expérience aura toutefois des limites. Des élèves réussissent à créer des documents intéressants, mais les travaux sont trop longs, les professeurs sont mal formés à la pédagogie des moyens audio-visuels, le service est débordé, le matériel vieillit, les ressources sont limitées... Bref, les résultats ne sont pas assez probants pour que cette technique devienne partie intégrante de la pédagogie.

En ce qui concerne l'enseignement religieux, de nouvelles tendances commencent à se développer à partir des années soixante-dix. Le Collège tente toujours d'encourager les vocations sacerdotales, mais il est aussi un reflet de la société montréalaise et il compte parmi ses élèves un nombre de plus en plus important de catholiques non pratiquants auxquels s'ajoutent peu à peu des élèves de confessions différentes. Cependant, le cours d'enseignement religieux catholique est obligatoire pour tous quelle que soit la confession religieuse des élèves. L'option entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral qui voit le jour dans le secteur public n'est pas proposée au Collège.

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 1892 1954 1777 2005  
1863 1872 1896 1865 2001 1863 1767 1897 2004 2006 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1879 1896 2001 1863 1767 1897 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1854 1849 1789 1923 1961 1784

1969-1970

*Aucune devise*

DEVISE DE CONVENTUM

*C'est la première de trois promotions des années soixante-dix qui ne choisira pas de devise.*

À cette époque, on note que l'enseignement religieux s'oriente dans le sens d'une culture humaine, ce qui ne l'avantage pas car il arrive qu'il se coupe de ses racines chrétiennes. Un problème, une réaction qui seront récurrents. C'est aussi dans le cadre du cours d'enseignement religieux qu'on placera les premières expériences d'éducation à la sexualité, laquelle sera ensuite assumée par le cours de biologie en 3<sup>e</sup> année.

#### LA QUESTION DES LANGUES ANCIENNES

Dès la fondation du Collège et tout au long de l'époque du cours classique, le latin fut la principale matière enseignée puisqu'on préparait ainsi des candidats pour les études théologiques qui se faisaient, au moins en partie, dans cette langue jusqu'au début des années soixante.

C'est dans cette langue que les palmarès de fin d'année seront rédigés, que des adresses seront lues à de grands personnages en visite au Collège. On la pratique pendant les six ans du secondaire et les philosophies se feront en latin jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Quant au grec, on aurait commencé à l'enseigner au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle. Son opportunité a souvent été remise en question, mais cet enseignement a survécu jusqu'en 1971.

On trouve des adresses rédigées en grec dont l'une présentée à Lord Durham en 1838. En 1895, les élèves de belles-lettres et de rhétorique jouent Antigone de Sophocle dans le texte grec avec musique et chœurs de Mendelssohn. Ils donnent deux représentations dans la crypte sous la chapelle, d'abord devant les élèves et les prêtres de la maison, puis devant «la meilleure société de la ville». Cet événement, un véritable exploit, fut salué par les journaux francophones et anglophones de Montréal.

Mais les temps changent, et dès le début des années soixante-dix, les programmes du ministère de l'Éducation laissent peu de place pour ces options. Le grec est vite abandonné. Seul subsiste un cours de civilisation grecque inscrit au programme des sciences humaines en 5<sup>e</sup> secondaire.



Tout au long de l'époque du cours classique, le latin et le grec eurent une très grande importance. Puis le grec disparut et le latin apparut comme le reliquat d'un curriculum d'un autre âge.



1970-1971

« Espérer, travailler, vivre »

DEVISE DE CONVENTUM





Quant au latin, on hésite à le garder au programme en raison de son apparente inutilité. Le manque d'intérêt des élèves, le peu de temps que le curriculum permet d'accorder à cette matière empêchent un apprentissage en profondeur de la langue. Les valeurs traditionnellement attribuées au latin (formation du jugement, pensée abstraite, capacité d'apprendre, meilleure connaissance de la langue maternelle...) sont sérieusement remises en cause; d'autres matières peuvent très bien produire les mêmes effets.

Cependant, contrairement au grec, la tradition de l'enseignement du latin connaîtra une remarquable résistance au changement. Sous l'impulsion de professeurs aguerris et avec l'appui d'une bonne proportion de parents qui ont eux-mêmes été éduqués dans cette tradition, l'enseignement du latin demeurera encore au programme durant de longues années. Divers aménagements seront néanmoins adoptés au fil du temps.

En 1978, un nouveau programme fait une part de plus en plus grande à l'étude de la civilisation latine, au détriment de la langue. Au début des années quatre-vingt, on en viendra à offrir une possibilité d'exemption des cours de latin, durant lesquels les élèves exemptés doivent aller à la bibliothèque. Finalement une décision unanime du conseil de gestion, sur proposition de la commission pédagogique, supprime complètement l'enseignement du latin à partir de septembre 1984.

Mais qu'à cela ne tienne, l'option du latin sera réintroduite en 1992 en 1<sup>re</sup> secondaire dans le but d'inciter un plus grand nombre de parents à inscrire leurs enfants au Collège. Une dizaine d'élèves s'engagent ainsi à étudier le latin durant trois ans. L'expérience se poursuivra cahin-caha jusqu'à la fin de l'année scolaire 1998-1999.



1971-1972

« Aujourd'hui pour demain »

DEVISE DE CONVENTUM



Plusieurs anciens se souviennent des conférences du supérieur qui rencontrait périodiquement les élèves de chaque niveau dans leur salle d'étude respective.

Les rencontres de niveaux : une approche personnalisée de l'éducation qui sera toujours la caractéristique première du Collège.

### DE NOUVELLES FORMES D'ENCADREMENT

Plusieurs anciens de la fin des années soixante se souviennent des conférences du supérieur qui rencontrait périodiquement les élèves de chaque niveau dans leur salle d'étude respective pour leur faire la leçon ou leur communiquer des informations

Il abordait ainsi des questions de savoir vivre (l'usage de la gomme, comment se tenir à table, les salutations, le vouvoiement, la casquette...en somme ce qu'on appelait les bonnes manières), peut-être à cause de la présence de pensionnaires qu'il fallait éduquer dans tous les aspects de leur vie quotidienne. Les causeries portaient également sur des sujets à réflexion : les caractéristiques de l'adolescence, le désir de liberté chez les adolescents, le rôle de la « machine » (le mot « technologie » n'est pas encore utilisé) dans la vie humaine, le règlement, le rôle du maître, l'autorité, la mission du Collège de Montréal, la spiritualité... C'est une pratique qui faisait partie de la tradition d'éducation sulpicienne et qui avait une grande influence sur la vie du Collège. Elle va cependant disparaître au cours des années soixante-dix.

En contrepartie, les services aux élèves et l'encadrement de ceux-ci prennent de nouvelles formes. C'est ainsi que l'ancien directeur des élèves - qui était surtout un préfet de discipline - devient le directeur des services aux élèves. On lui adjoint des responsables de niveaux qui deviendront un moyen important d'encadrement des élèves d'abord sur les plans autres que scolaires, puis peu à peu sur le plan scolaire.

Pour assurer un suivi plus serré, on instaure à l'occasion de chaque bulletin des rencontres de niveaux au cours desquelles animateurs et professeurs examinent le dossier et la performance de chaque élève et décident ensemble des mesures à prendre s'il y a lieu. Il faut y voir le souci d'une approche personnalisée de l'éducation qui sera toujours la caractéristique première du Collège. À cette époque, on voit aussi apparaître le mot éducateur dans le vocabulaire du Collège; il désigne d'abord les professeurs et les animateurs (responsables de niveau, responsables d'activités, techniciens en loisir...), puis l'ensemble du personnel.

1972-1973

DEVISE DE CONVENTUM

« *Deviens ce que tu es* »

1821 1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
 1877 1863 1972 1903 1865 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
 1970 1987 1991 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784

## LE RÈGLEMENT

Jusqu'au début des années quarante, la direction du Collège s'est fait un devoir de rester fidèle au règlement édicté par le fondateur. Considéré comme intangible, ce règlement régissait la vie des élèves dans tous les détails et devait s'appliquer à tous indistinctement, quels que soient leur âge et leur degré de maturité. On visait surtout à cultiver la vertu d'obéissance en cherchant à obtenir une conformité aussi parfaite que possible aux moindres prescriptions.

À partir de 1940, on commence à concevoir que le règlement doit s'adapter aux circonstances particulières d'une époque. On verra donc ses prescriptions se modifier et son esprit s'assouplir selon le groupe d'élèves auquel il s'adresse.

En 1968, dans un document qui rappelle quelques points du règlement général, on peut lire :

*« Pour créer un climat de réflexion, de travail intellectuel, pour aider à la maîtrise du caractère, on attachera une grande importance à l'éducation au silence. »*



1948,  
la première cigarette autorisée  
au Collège de Montréal.

On assiste à l'affrontement de deux visions de l'éducation : celle des enseignants, plus autoritaire, et celle des animateurs, plus permissive.

Au cours des années soixante, des problèmes de relâchement dans l'application du règlement se multiplient au point que, durant l'année 1968-1969, cinq professeurs écrivent chacun une lettre au conseil de direction pour dire leur malaise. En fait on assiste à l'affrontement de deux visions de l'éducation : celle des enseignants, plus autoritaire, et celle des animateurs, plus permissive; ces derniers veulent mettre en relief leur rôle d'éducateur plutôt que de surveillant en reconnaissant aux élèves le droit de faire des erreurs auxquelles le dialogue peut remédier plus efficacement que la punition.

*Quelques jalons marqueront l'évolution du règlement au cours des années subséquentes :*

1971

le costume officiel (blazer bleu marine, pantalon gris, cravate bleue et chemise blanche) n'est obligatoire que dans les grandes circonstances; dans le quotidien, veston, cravate, pantalon de ville et souliers suffisent;

1971

la chevelure doit être propre et «masculine»...; les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires ne sont pas autorisés à fumer au Collège; les autres pourront fumer à l'extérieur ou dans les locaux affectés à cette fin;

1972

un article concernant l'alcool et la drogue apparaît pour la première fois au règlement;

1973

on permet de remplacer la chemise et la cravate par le col roulé;

1975

mise sur pied d'un comité de discipline pour impliquer davantage les éducateurs dans les cas problèmes; le comité est formé de membres du conseil de gestion et d'éducateurs; ce comité entend l'élève; les parents sont avisés de la situation; un éducateur est chargé de les rencontrer;

1976

création d'un comité de la tenue vestimentaire; il y a un malaise chez les membres du personnel face à l'application du règlement;

1976

on propose de faire venir un spécialiste en dépistage, éducation et aide en matière de drogues.

### LA QUESTION DES DANSES

De 1967 à 1969, le Collège, à la demande des élèves, organise quelques soirées de danse dites «soirées discothèques». L'expérience suscite cependant un certain nombre de problèmes : la surveillance des adultes est mal acceptée par les élèves, certaines danses seraient trop lascives, le local n'est pas approprié, il n'y a pas de toilettes pour les filles, des élèves circulent dans le Collège à des heures indues (il ne faut pas oublier que les prêtres résident au Collège). Si bien que l'Association Parents-Maîtres et le conseil de régie décident en 1969 d'interdire ce type de soirées.

La question n'est cependant pas résolue pour autant. En juin 1974, des membres du personnel demandent que le conseil local d'administration se penche sur le principe des activités étudiantes mixtes et prenne une décision. La réponse du conseil est transmise en novembre 1974. En substance, le Collège de Montréal se dit en faveur d'une «saine» mixité et il s'applique à transmettre à ses élèves «la conception pleine de sagesse humaine de l'enseignement chrétien sur l'amour humain.»

Cependant, comme le Collège ne reçoit que des garçons et que les activités mixtes y seraient artificielles, comme les élèves sont jeunes (12 à 16 ans) et comme les priorités sont d'ordre pastoral (suscrire une relève sacerdotale), on accepte les activités culturelles mixtes sous responsabilité d'un éducateur et à chaque fois soumises à l'approbation du conseil de gestion, mais on refuse l'organisation de danses que le conseil local estime relever de la responsabilité des parents.

La question des activités mixtes deviendra un sujet de revendication récurrent au cours des années qui vont suivre. Mis à part le bal des finissants qui demeure permis sans que les autorités du Collège en prennent la responsabilité, il n'y aura pas de danse au Collège avant la fin des années quatre-vingt.

1973-1974

DEVISE DE CONVENTUM

*Aucune devise*

1821 1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1932 1877 1863 1972 1903 1865 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1879 1854 1849 1789 2001 1906 1961 1784



EXTRAITS DU RÈGLEMENT EN VIGUEUR EN 1966...

## Article 19 :

L'ON NE PEUT PAS VRAIMENT PARLER À UN ADOLESCENT DE SA VIE AFFECTIVE SANS LUI DIRE QUELQUE CHOSE DE SES RENCONTRES AVEC LES ADOLESCENTES. MÊME SI CES RENCONTRES SE FONT EN DEHORS DU COLLÈGE, CELUI-CI A LE DROIT ET LE DEVOIR D'EN PARLER, PARCE QUE L'INFLUENCE DE CES RENCONTRES SUR L'ÉQUILIBRE AFFECTIF DE SES ÉTUDIANTS PEUT S'ÉTENDRE JUSQU'À L'INTÉRIEUR DE LA MAISON, SOIT SUR L'ÉLÈVE LUI-MÊME, SOIT SUR SES COMPAGNONS.

## Article 20 :

LES FRÉQUENTATIONS OU RENCONTRES FRÉQUENTES ET RÉGULIÈRES SEUL À SEULE, ENTRE LE MÊME GARÇON ET LA MÊME FILLE, NE SONT PAS ACCEPTABLES POUR UN JEUNE ÉTUDIANT, À CAUSE DES CONSÉQUENCES DÉFAVORABLES QU'ELLES PRODUISENT : ELLES CRÉENT CHEZ LUI UN BESOIN AFFECTIF PRÉMATURÉ ET NUISENT AINSI AU DÉVELOPPEMENT DE SA PERSONNALITÉ; ELLES PEUVENT L'EMPÊCHER DE RÉUSSIR DANS SES ÉTUDES ET LE PRIVER DE LA LIBERTÉ NÉCESSAIRE DANS LE CHOIX DE SON ÉTAT DE VIE.

## Article 21 :

LES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE DE MONTRÉAL AURONT DONC À DIRIGER AVEC SAGESSE ET PRUDENCE LEUR VIE AFFECTIVE QUAND IL S'AGIRA DE LEURS RENCONTRES AVEC LES ADOLESCENTES. ILS S'EFFORCERONT DE LES CONSIDÉRER SEULEMENT COMME DES CAMARADES, QUE DES RELATIONS SOCIALES OU CULTURELLES LEUR FERONT RENCONTRER À L'OCCASION. ILS VEILLERONT SOIGNEUSEMENT QUE LEUR CŒUR NE S'ATTACHE PAS D'UNE FAÇON EXCLUSIVE. COMME LES ILLUSIONS EN CE DOMAINE SONT TRÈS FACILES, ILS DEVRONT ÊTRE TRÈS FRANCS AVEC EUX-MÊMES ET NE CRAINDRONT PAS DE CONSULTER LEUR CONSEILLER MORAL.



1974-1975

« Je m'en souviendrai »

DEVISE DE CONVENTUM

L'ambiguïté de la formule était volontaire.

### LA VIE ÉTUDIANTE SE TRANSFORME

Un collège, ce n'est pas qu'une affaire d'études et d'enseignement. C'est aussi un fourmillement d'expériences et d'activités artistiques, culturelles, scientifiques, sportives à travers lesquelles les élèves se forment autant sinon plus que dans les classes.

C'est pourquoi on nomme à la fin des années soixante un directeur de la vie étudiante responsable de tout ce qui ne concerne pas les études proprement dites. Il est secondé par les responsables de niveau et leurs adjoints dans l'organisation de la vie sociale, des activités et des questions disciplinaires, et par le directeur de la pastorale dans les activités relevant de ce service. L'idée est de rechercher un meilleur équilibre entre vie scolaire et vie étudiante et de contribuer à faire du Collège un véritable milieu de vie. Cet aspect de l'éducation mettra un certain temps à s'imposer. Au début, il existe un clivage entre les enseignants et les animateurs, qu'on tente de combler en parlant d'éducateurs.

Au tournant des années soixante-dix, les activités parascolaires deviennent partie intégrante de l'horaire hebdomadaire des élèves. Chaque niveau a ses propres activités et chaque journée de la semaine est affectée à un niveau donné. Ce qu'on appelle «le parascolaire» peut être une activité qui ajoute une matière au curriculum, comme la guitare, ou qui vient compléter une matière scolaire en ouvrant sur des perspectives nouvelles, comme le club de géographie. De 1967 à 1972, une incroyable profusion d'activités sont offertes aux élèves, comme en témoigne en vrac l'énumération suivante :

*Un collège, c'est aussi un fourmillement d'expériences et d'activités artistiques, culturelles, scientifiques, sportives à travers lesquelles les élèves se forment autant sinon plus que dans les classes.*

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1821 1932 1877 1863 1972 1876 1903 2004 1984 1886 2004 2006 1954 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1879 1896 1865 2001 1863 1767 1897 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 1923 1906 1961 1784

1975-1976

DEVISE DE CONVENTUM

*Aucune devise*

MÉCANIQUE

BEAUX-ARTS

ÉLECTRICITÉ

PHOTOGRAPHIE

PHILATÉLIE

JEUNES NATURALISTES

THÉÂTRE

SCOUTS ET COMMANDOS

CONGRÉGATION MARIALE

JEUNESSE ÉTUDIANTE CATHOLIQUE  
(JEC)

LIGUE DES JEUNES CHRÉTIENS  
ATELIERS DE LITURGIQUE

ÉLOCUTION

ENGLISH CLUB

AUDITION MUSICALE

MUSIQUE INSTRUMENTALE  
(FLÛTE À BEC, GUITARE,  
XYLOPHONE, MÉTALLOPHONE,  
TAMBOURIN)

THÉÂTRE

CHEVAL ALLEMAND

HOCKEY

TENNIS

GYMNASTIQUE RYTHMÉE

SCOUTS ET PIONNIERS

JUDO

NATATION

HOMMES D'AFFAIRES

FOOTBALL (AU 2<sup>e</sup> CYCLE)

CINÉ-CLUB

CLUB DE PATROUILLEURS À SKI

CONDUITE AUTOMOBILE

CLUB D'ASTRONOMIE

ESPAGNOL

ST-VINCENT-DE-PAUL

## CAMP MONT-RÉAL

RELIURE

BIOLOGIE

CYCLISME

BEAUX-ARTS

ARTS PLASTIQUES

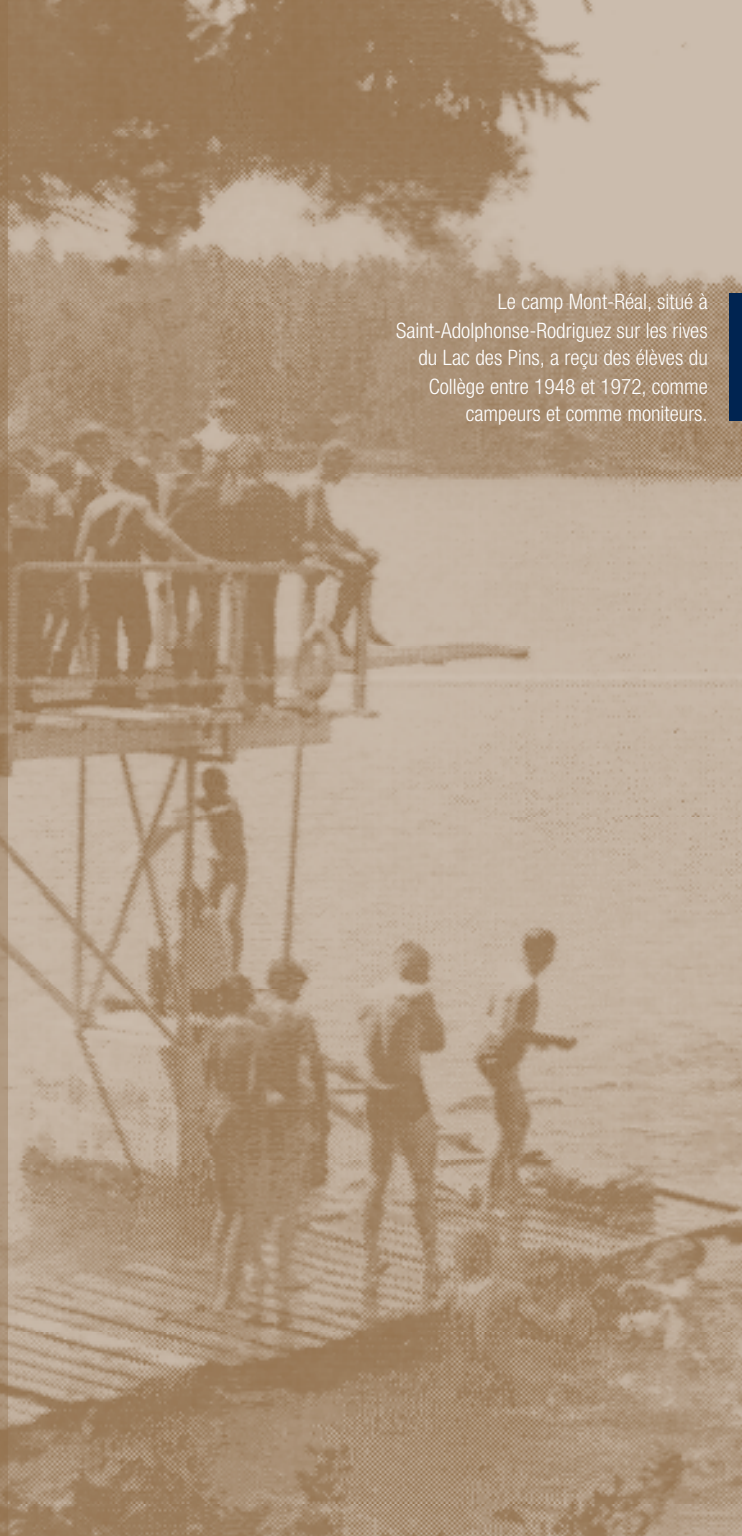
ÉLECTRONIQUE

JUDO

BOWLING

JEUNES DU MONDE

Le camp Mont-Réal, situé à Saint-Adolphe-Rodriguez sur les rives du Lac des Pins, a reçu des élèves du Collège entre 1948 et 1972, comme campeurs et comme moniteurs.





Il y a de tout : des activités culturelles, sportives, communautaires, scientifiques, manuelles, ludiques, et parfois même carrément exotiques, comme cette activité d'hypnotisme offerte par un animateur en 1969... et vite suspendue par les autorités. Les choix varient, bien sûr, suivant les niveaux, les années et les animateurs; tout n'est pas offert en même temps à tout le monde, mais le moins qu'on puisse dire c'est qu'au cours de leur séjour au Collège, les élèves ne manqueront pas d'occasions pour explorer une multitude de domaines au gré de leurs intérêts.

Traditionnellement, le théâtre, activité culturelle privilégiée, a toujours occupé une place importante au Collège, même à ses tous débuts, alors qu'on présentait, avant la distribution des prix au Collège Saint-Raphaël «des petites pièces amusantes» et d'autres plus sérieuses. Lors de la création des académies au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des pièces de théâtre sont jouées de plus en plus régulièrement, même si une certaine suspicion des autorités entraîne parfois des restrictions. On retrouve encore tout naturellement le théâtre parmi les activités des années soixante et soixante-dix. C'est d'ailleurs une des rares occasions où l'on voit des étudiantes entrer au Collège pour y interpréter les rôles de femmes.

D'autre part, le Collège confie de plus en plus de responsabilités à des élèves qui se portent volontaires. C'est ainsi qu'un comité des sports est mis sur pied en 1971. Il réunit des animateurs et des élèves et il a un pouvoir exécutif sur toutes les activités relatives au sport, à l'exception des cours d'éducation physique. Le Collège continue de permettre l'ouverture, durant les récréations, d'un petit restaurant où l'on vend des friandises. Et c'est aussi un élève qui est responsable du «Bic», le magasin de fournitures scolaires qui faisait de grosses affaires en début d'année puisqu'il devait répondre aux exigences particulières de chaque cours. L'élève responsable de la bonne marche du magasin était payé (15 \$ par semaine) à même les profits réalisés.

Le théâtre, une tradition toujours vivante.  
« Disparu » présenté le 19 et 20 mai 1947.



1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1821 1932 1877 1863 1972 1903 1865 1927 2006 2003 1869 1898  
1876 1987 1896 1863 2001 1863 1897 1933 1954 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1987 1792 1797 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1931 1961 1784



1895  
« Antigone » de Sophocle jouée en grec ancien dans la crypte du Collège. L'Ermitage n'était pas encore apparu dans le paysage.

Autre lieu de participation à la vie étudiante, l'Association générale des étudiants du Collège de Montréal (l'A.G.E.C.M.) voit le jour au milieu des années soixante. Des étudiants en rédigent la charte, sur un modèle proposé par d'autres associations étudiantes. On y parle d'information, de participation, de co-gestion. Les étudiants veulent se prendre en main, exprimer et faire valoir leur point de vue. Ils revendiquent le droit de s'associer au mouvement de syndicalisme étudiant qui regroupe les «travailleurs intellectuels». La société éclate. Ils sont les élites de demain. Ils veulent se faire entendre sur les questions sociales et politiques de l'heure, faire valoir leurs idéaux de justice et d'honnêteté, lutter contre la bourgeoisie et pour la démocratisation de l'éducation...

En 1975, l'Association tente de créer un conseil étudiant pour représenter l'ensemble des élèves auprès de la direction, mais cette dernière hésite à donner son accord à cause de la difficulté de circonscrire le rôle et le mandat d'une telle instance.

Parallèlement, des conseils de classe existent depuis longtemps; leurs membres organisent des activités de classe et sont parfois invités à organiser des événements touchant l'ensemble des élèves. À certaines époques, c'est le président de la classe qui représentera ses confrères au conseil étudiant.

On crée aussi à cette époque des journaux étudiants dont certains ont la vie brève, mais qui sont tous pour leurs artisans, et malgré quelques tâtonnements, de formidables instruments de formation à la rigueur intellectuelle, à la rédaction française et aux échanges d'idées et d'opinions dans le respect des autres.

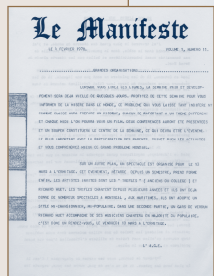
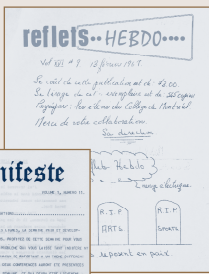
L'Association générale des étudiants du Collège de Montréal (l'A.G.E.C.M.)



1976-1977

« Je me rappelle à vous » - Gerry Boulet





Journaux étudiants : *Reflets-hebdo*, *Le Manifeste*, *Le Témoin*, *La Choucroute sportive* (non illustrée). Des outils de formation importants.



C'est ainsi qu'à partir de 1967 paraît le *Reflets-Hebdo* où des élèves, assistés d'un modérateur, expriment leurs idées sur la participation déficiente aux activités, le règlement relatif à la tenue vestimentaire, le plagiat. On y trouve aussi des critiques de films, des chroniques scientifiques, et le recteur y publie un texte sur «l'esprit critique» qu'on se doit d'avoir en toute circonstance.

En 1969, on publie *Le Manifeste*. Ses fondateurs se réclament du *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels (1847) ...et du manifeste de la Pléiade intitulé *Défense et illustration de la langue française*. Rédigé par Joachim Du Bellay en 1549, ce texte se portait à la défense du français comme langue littéraire, en lieu et place du latin et du grec. Comme quoi les élèves de l'époque avaient des lettres! Dans le premier numéro, la rédaction s'engage à informer l'ensemble des élèves et à proposer, outre un éditorial, des chroniques sur les sciences, les arts, les sports et les activités. L.A.G.E.C.M. y présente les perspectives de l'année qui commence et le recteur y propose un article sur « le Collège idéal ».

En 1971, c'est au tour du comité des sports de publier son journal intitulé *La Choucroute sportive* qui devient un lieu d'information sur les nombreuses activités sportives, mais aussi de commentaires et de débats souvent enflammés.

C'est finalement en 1974 qu'est créé *Le Témoin* qui devient le journal officiel des élèves et qui sera effectivement jusqu'au début des années quatre-vingt-dix un témoin privilégié de la vie du Collège et un reflet des principaux débats qui ont marqué la vie des étudiants. Mentionnons entre autres plusieurs articles sur les activités mixtes qui sont toujours refusées à la fin de cette décennie.



1977-1978

« Sois à la mesure de toi-même »

DEVISE DE CONVENTUM



Des camps de fin de semaine «U-Mayok» (d'un verbe innu qui signifie renaître) permettent à une multitude de jeunes de vivre des moments de réflexion et de fraternité enrichissants.

## UNE PASTORALE RENOUVELÉE

Tout au long de l'histoire du Collège de Montréal, les activités à caractère religieux faisaient naturellement partie de la vie quotidienne des élèves. Les horaires, le calendrier étaient ponctués de prières, d'offices religieux et de célébrations, de processions, de pèlerinages, de retraites, de catéchismes, de conférences et de direction spirituelle... de sorte que dans un tel milieu la foi chrétienne allait pour ainsi dire de soi. Quelques assouplissements furent introduits vers la fin de la période du cours classique, mais le Collège demeurait une institution à caractère résolument religieux.

Ce n'est qu'au cours des années soixante qu'on commença à s'interroger sur la question du pluralisme en regard de l'éducation religieuse. Comme tous les élèves ne sont plus nécessairement des catholiques convaincus et pratiquants, les autorités sulpiciennes se demandent comment faire face à cette nouvelle réalité.

Certes, il n'est pas question que les Prêtres de Saint-Sulpice abandonnent leur mission d'enseignement religieux et de promotion des vocations sacerdotales, mais on cherche de nouvelles approches. Plutôt que d'imposer la foi à travers des rites et des célébrations obligatoires, on donne à la pastorale l'objectif de « favoriser un milieu de vie chrétien où la foi se vit librement et s'exprime surtout dans des célébrations liturgiques qui débouchent sur des actions caritatives concrètes ». Les animateurs de pastorale se disent « à l'écoute du milieu pour en découvrir les besoins spirituels et susciter une réflexion et un engagement évangéliques ».

De nouveaux éducateurs viennent donner à la pastorale un dynamisme qui laissera chez beaucoup d'élèves des souvenirs marquants. Le mouvement « Jeunes du monde » attire plusieurs élèves du premier cycle; la direction spirituelle prend de plus en plus des allures de counselling; les activités liturgiques, exception faite des récollections\* de début d'année, deviennent libres; des camps de fins de semaine «U-Mayok» (d'un verbe innu qui signifie renaître) permettent à une multitude de jeunes de vivre des moments de réflexion et de fraternité enrichissants.

\* La récollection est une journée ou une partie de journée consacrée à une réflexion sur la vie de l'élève, ses responsabilités, ses valeurs.



1978-1979

DEVISE DE CONVENTUM

« Toujours plus loin »

Au cours des années soixante on commence à s'interroger sur la question du pluralisme en regard de l'éducation religieuse.

Comme les célébrations liturgiques ne sont plus obligatoires, la chapelle est de moins en moins utilisée. On privilégie un local plus intime pour que les élèves intéressés puissent se réunir par petits groupes. On aménage donc un local de pastorale où se donnent les cours de catéchèse qui demeurent obligatoires pour tous et où se tiennent les célébrations liturgiques. Le local ainsi aménagé est situé au 4<sup>e</sup> étage de l'aile de la chapelle; c'était jusqu'alors une petite chapelle où les prêtres résidents pouvaient dire leur messe quotidienne.

Parallèlement, les animateurs de pastorale essaient d'être présents aux différentes activités qui touchent l'ensemble des collégiens pour mieux se faire connaître et tenter d'influencer la vie étudiante. On crée aussi, au milieu des années soixante-dix, un comité de pastorale qui invite les éducateurs laïcs à s'impliquer concrètement dans l'éducation chrétienne des élèves. Ce comité planifie toute une série d'activités : cérémonies pénitentielles et eucharistiques, récollections, préparation de Noël, carême, semaine sainte, semaine des vocations... Bref, si l'approche de l'obligation tend à disparaître, les incitations à la pratique religieuse se font nombreuses et insistantes.

*En matière de pratique religieuse  
l'obligation cède le pas à l'incitation*

1979-1980

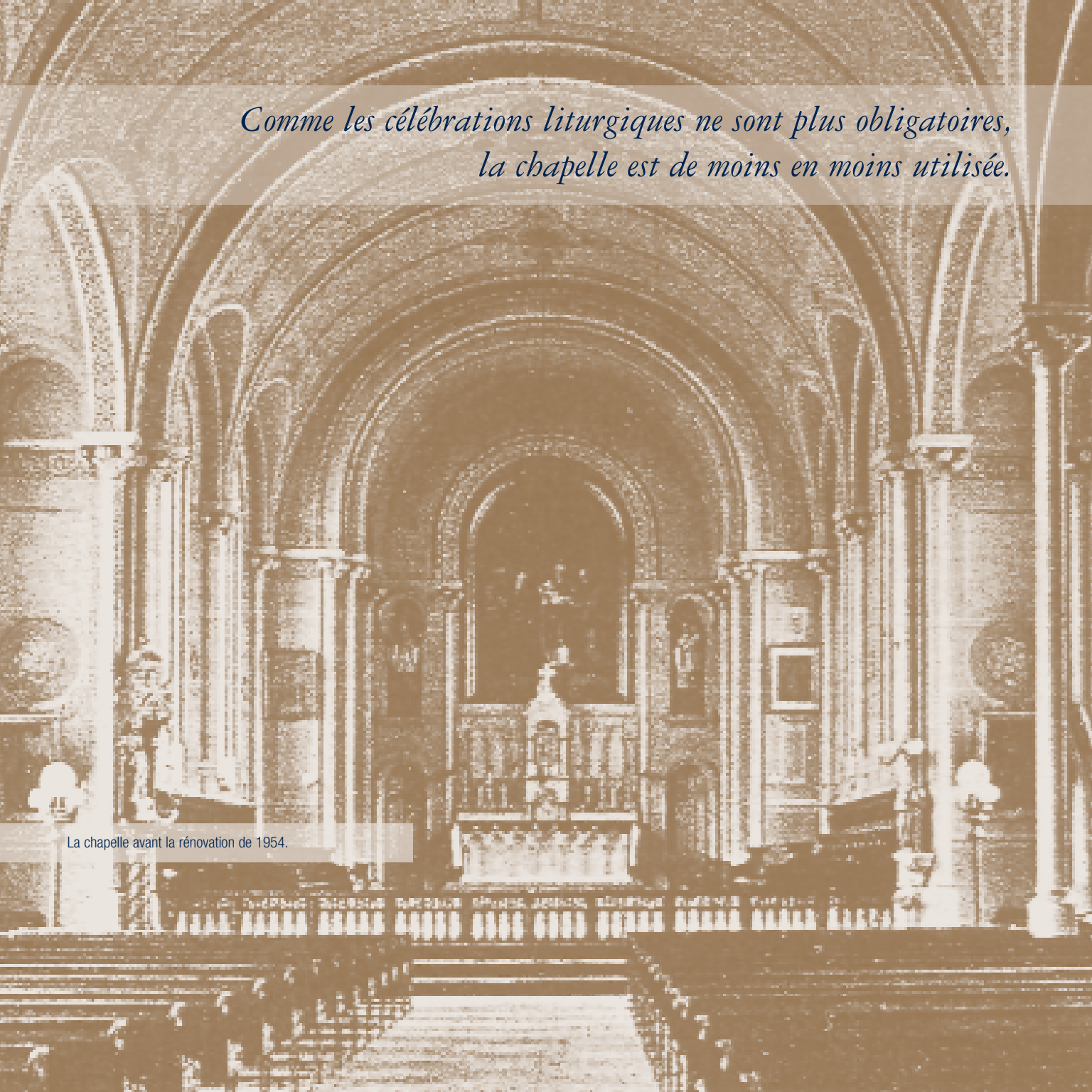
DEVISE DE CONVENTUM

« Connais-toi toi-même »

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1821 1970 1987 1991 1945 1879 1896 1865 2001 1863 1767 1897 2006 2003 1869 1898  
1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 1923 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1906 1961 1784

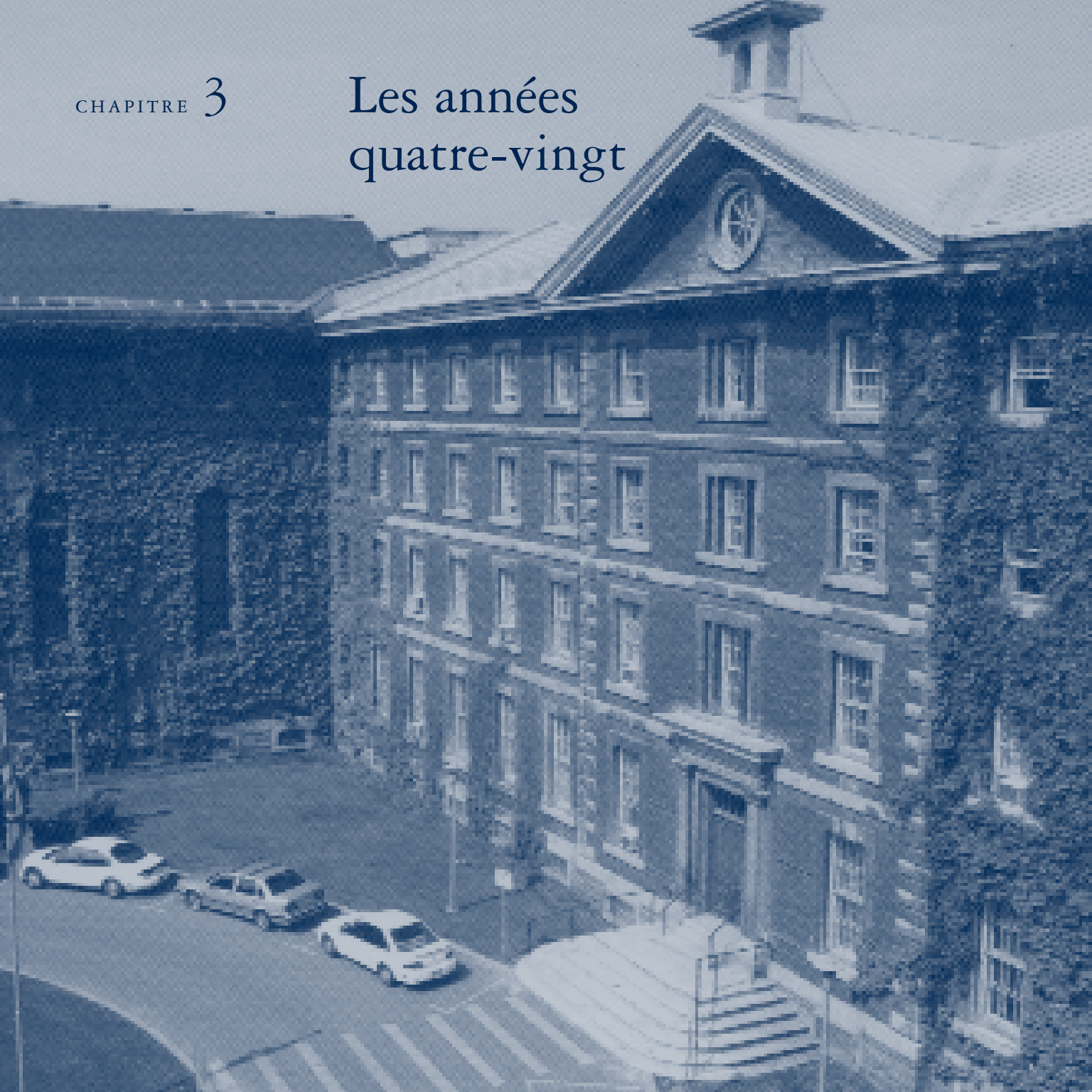
*Comme les célébrations liturgiques ne sont plus obligatoires,  
la chapelle est de moins en moins utilisée.*

La chapelle avant la rénovation de 1954.



CHAPITRE 3

Les années  
quatre-vingt





## CHAPITRE 3 Les années quatre-vingt

Après les multiples transformations intervenues dans la vie du Collège de Montréal depuis la fin de l'époque du cours classique, les années quatre-vingt s'apparentent davantage à une période de consolidation. Néanmoins, le Collège étant une institution en constant renouvellement, de nombreux changements continueront de marquer son histoire tout au cours de cette décennie.

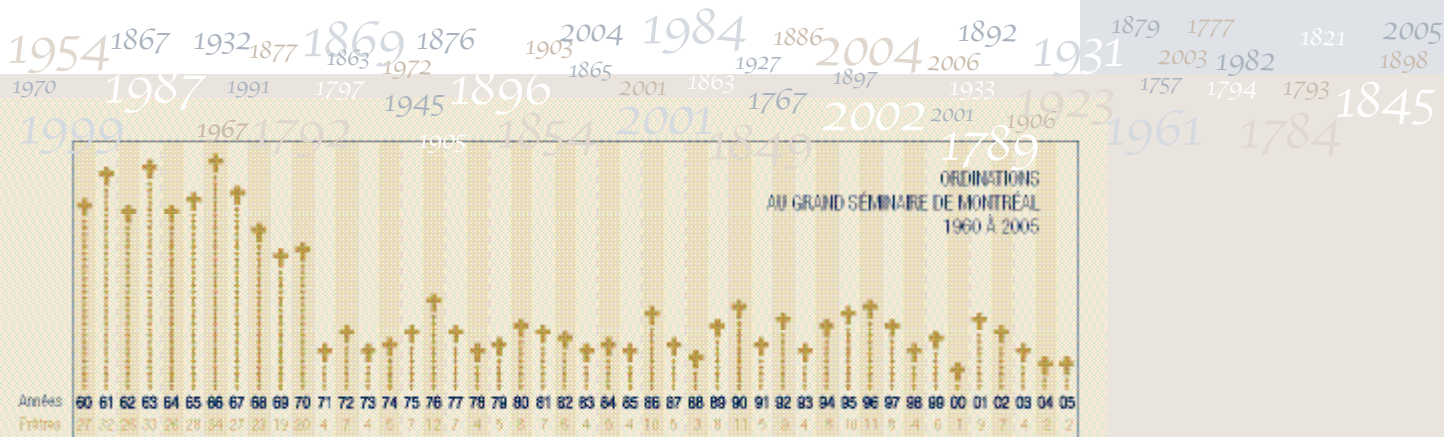
### LES EFFECTIFS SE TRANSFORMENT

Pour qui avait connu le Collège dans les années soixante, alors que les éducateurs prêtres y étaient très majoritaires, la composition du personnel des années quatre-vingt représentait un changement saisissant. De 35 prêtres en 1970, le Collège n'en comptait plus que 14 en 1982. La diminution substantielle du nombre d'ordinations sacerdotales depuis les années soixante y est évidemment pour quelque chose.

Parallèlement, le personnel laïc est de plus en plus nombreux et plusieurs ressentent un malaise du fait de ne pas être suffisamment consultés. La direction du Collège est en effet toujours entre les mains des sulpiciens, lesquels doivent d'ailleurs assumer des tâches de plus en plus lourdes. On note que l'esprit familial qui créait des liens forts entre prêtres et laïcs tend à s'estomper au profit de relations de nature plus professionnelle.

C'est dans ce contexte qu'un comité commence à réfléchir sur l'avenir du Collège de Montréal. Le maintien de l'œuvre exigerait une douzaine de sulpiciens de plus pour assurer la direction spirituelle et la pastorale, faute de quoi la mission du Collège pourrait être compromise. On évoque aussi la possibilité de confier des postes de direction à des laïcs et même d'offrir le Collège à une corporation laïque.

Les années quatre-vingt s'apparentent davantage à une période de consolidation.



L'esprit familial qui créait des liens forts entre prêtres et laïcs tend à s'estomper au profit de relations de nature plus professionnelle.

Un premier projet éducatif est adopté en janvier 1986 par le conseil de gestion.

Un rapport présenté en 1982 recommande néanmoins le maintien de l'œuvre du Collège de Montréal, quitte à redéfinir la présence et l'action des sulpiciens au sein du Collège et à confier des postes de chefs de service à des laïcs (après consultation des prêtres avant leur engagement). De fait, de 1981 à 1985, des laïcs sont nommés aux postes de directeur des services aux étudiants, directeur des services pédagogiques et directeur des finances. Graduellement, l'assemblée des prêtres détiendra un pouvoir de plus en plus théorique sur la gestion de l'institution, les directeurs laïcs exerçant leur pouvoir dans leur juridiction propre en lien avec le recteur sulpicien.

#### LES DÉBUTS DU PROJET ÉDUCATIF

D'autre part, on se propose de donner un enseignement personnalisé et de former des chrétiens «intégrés et engagés». Cette redéfinition de la mission du Collège se fera en collaboration avec l'ensemble du personnel par l'entremise d'un comité nommé par le conseil de direction. On en arrivera ainsi à la rédaction d'un projet éducatif qui sera adopté en janvier 1986 par le conseil de gestion.

Ce projet éducatif visait à nommer les valeurs qui sous-tendent l'éducation donnée par le Collège et à formuler les objectifs poursuivis. Réalisé à partir d'un sondage auprès du personnel et des réflexions du Conseil de gestion, il permettait d'exprimer sous forme écrite ce qu'on cherchait à faire depuis toujours. L'œuvre du Collège y est définie dans les termes suivants :

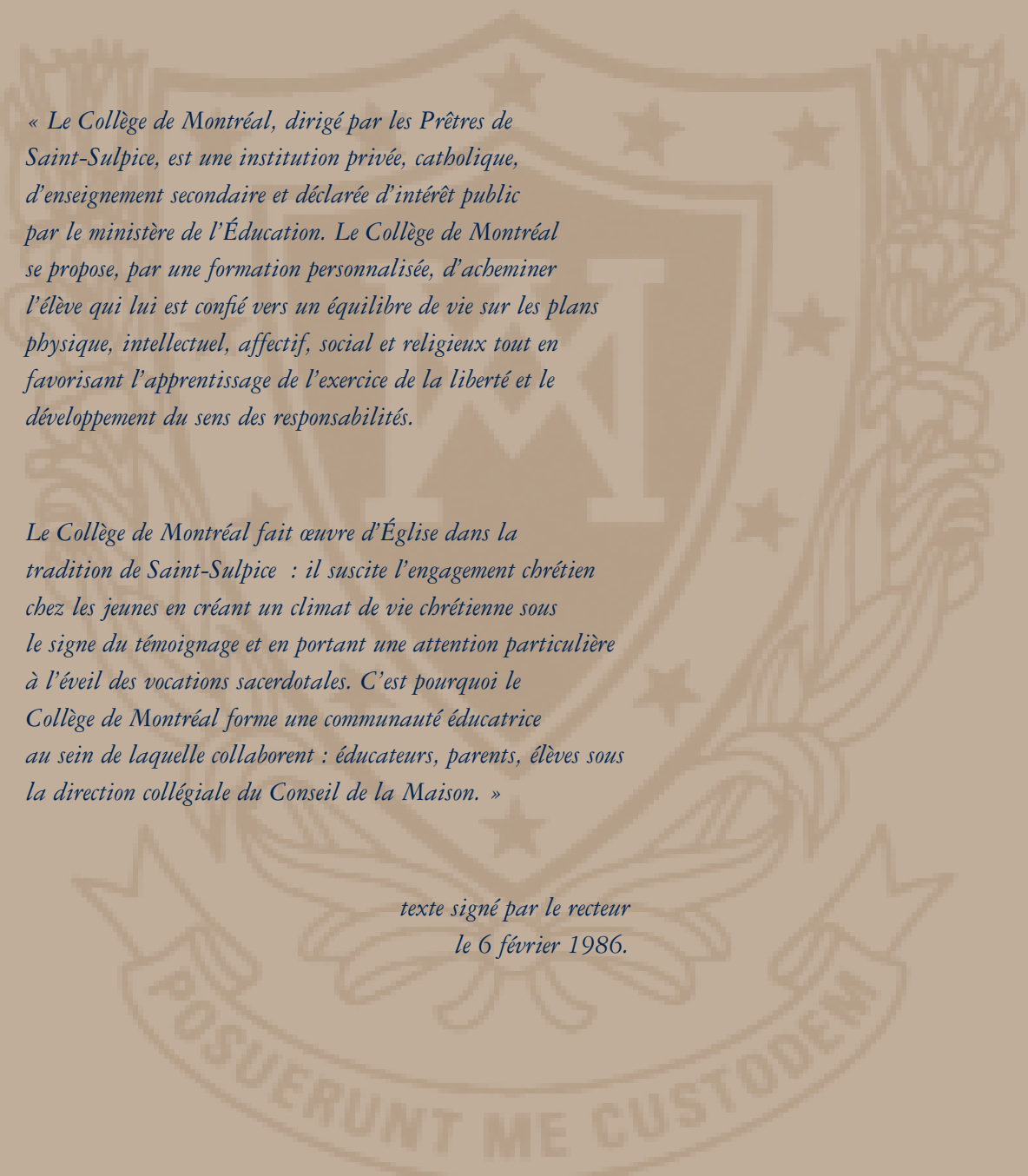
Les laïcs se voient confier des postes de décision.

1981 *Direction des services aux étudiants*

1984 *Direction des services pédagogique*

1985 *Direction des services financiers*

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 2006 1892 1954 1777 2003 1869 2005 1898 1970 1987 1991 1945 1896 1865 2001 1863 1927 1886 1897 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1767 1789 2001 1906 1961 1784 1923



*« Le Collège de Montréal, dirigé par les Prêtres de Saint-Sulpice, est une institution privée, catholique, d'enseignement secondaire et déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation. Le Collège de Montréal se propose, par une formation personnalisée, d'acheminer l'élève qui lui est confié vers un équilibre de vie sur les plans physique, intellectuel, affectif, social et religieux tout en favorisant l'apprentissage de l'exercice de la liberté et le développement du sens des responsabilités.*

*Le Collège de Montréal fait œuvre d'Église dans la tradition de Saint-Sulpice : il suscite l'engagement chrétien chez les jeunes en créant un climat de vie chrétienne sous le signe du témoignage et en portant une attention particulière à l'éveil des vocations sacerdotales. C'est pourquoi le Collège de Montréal forme une communauté éducatrice au sein de laquelle collaborent : éducateurs, parents, élèves sous la direction collégiale du Conseil de la Maison. »*

*texte signé par le recteur  
le 6 février 1986.*

### RECRUTER LA CLIENTÈLE

Les impératifs d'équilibre financier rattachés à un collège privé supposent évidemment qu'un effort très particulier soit consacré au recrutement des nouveaux élèves. D'autant plus qu'en juin 1981, le gouvernement du Québec prend la décision de réduire de 80% à 60 % les subventions accordées aux institutions privées, malgré les protestations véhémentes du Mouvement pour l'enseignement privé et de l'Association des parents catholiques. Les difficultés financières qui en résultent forcent le Collège à augmenter les frais de scolarité et à accentuer ses efforts de recrutement.

Même si le bouche à oreille demeure la méthode de recrutement pour les trois quarts des élèves, on tente de faire plus. En 1980, on conçoit un premier diaporama pour présenter le Collège aux parents, puis, en 1985, on en réalise un second qui s'adresse spécifiquement aux candidats. En septembre 1988, on présente au personnel un premier plan de communication où apparaît le slogan «Le premier collège de Montréal».

Les examens d'admission font l'objet d'une organisation importante. Tous les enseignants y participent. L'accueil que l'on fait aux parents et aux futurs élèves est considéré comme très important. On cherche à montrer aux candidats le côté chaleureux de leur futur milieu d'apprentissage. Le Collège se présente comme une «maison» d'éducation où les élèves auront à passer une période importante de leur vie. En 1982, sous la pression de la concurrence, les examens d'admission se tiennent en décembre, plutôt qu'en janvier et février comme auparavant.

L'empressement qu'on met à recruter des candidats en grand nombre ne donne cependant pas toujours les résultats escomptés. Plusieurs parmi les meilleurs choisissent finalement un autre Collège, de sorte que les classes sont graduellement formées d'un plus grand nombre d'élèves moins performants.

Les examens d'admission font l'objet d'une organisation importante.

1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1821 1932 1877 1863 1972 1903 2004 1927 1886 2004 2006 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1896 1865 2001 1863 1927 1897 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1797 1854 2001 1767 1789 2001 1906 1961 1784

*En juin 1981, le gouvernement du Québec prend la décision de réduire de 80% à 60 % les subventions accordées aux institutions privées.*

D'autre part, le nombre d'élèves issus de communautés culturelles autres que francophones augmente rapidement – ils occuperont 40 % des places au milieu des années quatre-vingt – au point qu'on se demande comment assurer que le français demeure la langue d'usage courant dans la vie des élèves.

Par ailleurs, pour bien s'assurer que les élèves recrutés par le Collège y restent, on soigne particulièrement la période d'accueil et d'acclimatation des élèves de 1<sup>re</sup>. Durant le mois qui précède leur entrée, on organise pour eux un souper au Collège. À la rentrée, on consacre deux journées complètes à leur accueil, incluant la visite des lieux, la présentation des directeurs, des professeurs, des règlements, des horaires... , un repas avec les éducateurs et les élèves de 5<sup>e</sup> qui agissent comme mentors. Ces derniers organisent aussi un rallye-découverte dans les murs du Collège qui permet aux nouveaux de se familiariser avec ces vastes et impressionnants locaux.

#### LE PARI DE LA RÉUSSITE

Conformément à sa vision de l'éducation, le Collège établit une politique institutionnelle d'évaluation des élèves qui se veut fondée sur les principes d'égalité, de justice et d'équité. En conséquence, on se refuse à élaguer les élèves de façon arbitraire quand ils ont obtenu la note de passage (une moyenne générale de 60 %). De plus, quand un élève est accepté en 1<sup>re</sup> secondaire, le Collège s'engage à le mener jusqu'à la fin de la 5<sup>e</sup>, sauf situation exceptionnelle d'échec ou de problèmes de comportement.

Tout cela suppose bien sûr un système d'encadrement serré axé sur la réussite. C'est ainsi qu'on maintiendra, tout au cours des années quatre-vingt et au-delà, la tradition des périodes d'études héritées de l'époque du cours classique. Tous les jours, tous les élèves se retrouvent durant deux périodes dans leur salle d'étude pour y faire les travaux requis par chaque matière. C'est aussi durant ces périodes qu'ils peuvent rencontrer individuellement un éducateur ou un directeur spirituel.

Le nombre d'élèves issus de communautés culturelles autres que francophones augmente rapidement.

On soigne particulièrement la période d'accueil et d'acclimatation des élèves de 1<sup>re</sup>.

Une politique institutionnelle d'évaluation des élèves fondée sur les principes d'égalité, de justice et d'équité.



1980-1981

« Connais-toi toi-même »

DEVISE DE CONVENTUM



Quand un élève est accepté en 1<sup>er</sup> secondaire, le Collège s'engage à le mener jusqu'à la fin de la 5<sup>e</sup>, sauf situation exceptionnelle.

Un système d'encadrement serré axé sur la réussite.

Les réunions de niveau instaurées durant les années soixante-dix et qui regroupent les enseignants et les animateurs concernés permettent de passer en revue les résultats de chaque élève et d'identifier les mesures correctrices qui s'imposent. Les parents sont aussi mis à contribution. Pour chaque niveau, il y a rencontre de parents dès septembre; on y précise les objectifs poursuivis et la collaboration qu'on attend de leur part. On les rencontre aussi après le premier bulletin, notamment pour signaler les ajustements qui seraient requis. À partir de février 1984, une autre rencontre de parents a lieu après le 3<sup>e</sup> bulletin pour les élèves en difficulté.

Pour sa part, le professeur titulaire de chaque classe – autre tradition chère aux collèges sulpiciens – rencontre à son bureau chacun de ses élèves au moins une fois par année. C'est lui qui maintient au besoin le contact avec les parents. Désigné comme «chargé de classe» à partir de 1983, son rôle est celui d'une personne ressource à laquelle se réfèrent les élèves, les autres éducateurs et les parents. Il encadre l'élève et le groupe et sert d'agent de communication au sein de la communauté éducatrice.

Rattachée à celle du titulaire, la tradition du local de classe se maintient également. Ce local où l'élève se retrouve chaque jour favorise le sentiment d'appartenance au groupe, la solidarité de classe, l'émulation, la formation des amitiés de Collège dont certaines se perpétueront tout au cours de la vie. L'élève dispose d'un second bureau à la salle d'étude où il garde ses manuels et son matériel pédagogique

1981-1982

DEVISE DE CONVENTUM

« Mets à profit le jour présent »

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
 1863 1872 1865 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
 1970 1987 1991 1945 1879 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
 1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784 1923

*Le pupitre, c'est notre appart'.*

*Notre pied-à-terre. Notre pays, notre planète.*

### **Éloge du pupitre**

«Au Collège de Montréal (durant les années soixante-dix), il y a une grande salle d'étude où chaque élève a son pupitre. Un pupitre assez grand qui ouvre par le haut et dans lequel on range tous nos livres et nos cahiers. Et nos secrets. Le couvercle est légèrement en angle. Quand les élèves le laissent tomber tous en même temps, ça fait un boucan heavy métal.

Avant le début de chaque journée, on passe par l'étude pour ramasser nos livres pour les cours de la matinée. Puis, le midi, on revient échanger nos livres du matin pour ceux de l'après-midi. Et ça se répète le soir avant de partir pour la maison.

Le pupitre, c'est notre appart'. Notre pied-à-terre.  
Notre pays, notre planète [...]

Tiré de « Mon pupitre et les secrets »,  
par Stéphane Laporte,  
*La Presse*, 26 mars 2006, p. A 5.



### DES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

C'est aussi parce qu'il mise sur la réussite que le Collège élabore à partir de 1981 des mesures d'appui pédagogique (les MAP) qui ne sont pas une simple répétition des cours mais plutôt une aide individuelle qui répond à des besoins particuliers. Les enseignants identifient chez les élèves en difficulté les problèmes qui entravent la réussite: mémoire, méthode de travail, autonomie, adaptation... Les responsables des mesures d'appui pédagogique proposent ensuite des interventions qui impliquent les élèves, les parents et les enseignants.

En 1982, on crée une période de récupération par semaine et on fait appel à une firme spécialisée dans les interventions auprès d'élèves en difficulté. En 1984, on prépare un premier agenda pour les élèves. On recourt aussi à un test qui permet de connaître le style d'apprentissage de l'élève et d'établir, pour les élèves en difficulté, les moyens les plus propices pour les aider. En 1985, le responsable des mesures d'appui pédagogique publie à l'intention des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> *Réussir tes études*.

Ces efforts ont toutefois un coût, au point qu'on propose en 1987, pour rationaliser les dépenses, de faire payer les services des MAP. Cette proposition n'est pas retenue puisque ces services seraient ainsi réservés à qui aurait la capacité de payer, au détriment du principe de l'égalité des chances auquel le Collège accorde beaucoup d'importance.

Les périodes de récupération seront néanmoins abolies à la fin de l'année scolaire 1988-1989 pour des raisons d'ordre financier et organisationnel; elles seront remplacées par des cours d'été.

1982-1983

DEVISE DE CONVENTUM

« De l'effort vient la satisfaction »



## NOUVEAUX PROGRAMMES, NOUVEAU CALENDRIER...

Les années quatre-vingt voient s'instaurer graduellement un nouveau régime pédagogique imposé par le ministère de l'Éducation. De nouveaux programmes viennent s'ajouter au curriculum. À l'opposé de l'approche humaniste qui caractérisait le cours classique, ils traduisent une vision plus concrète (certains diront utilitariste) de l'enseignement qui comprendra de plus en plus de cours à caractère pratique :

- économie familiale;
- technologie (travail manuel en atelier);
- économie (à la satisfaction de l'Association Parents - Maîtres qui réclamait un tel cours depuis 1975);
- éducation au choix de carrière;
- formation personnelle et sociale;
- initiation aux sciences physiques;
- biologie (on aménage un laboratoire au 3<sup>e</sup> étage);
- méthodologie à tous les niveaux, (jusqu'alors réservée à la 5<sup>e</sup> année).

De nouveaux programmes qui traduisent une vision plus concrète de l'enseignement.

Tout cela s'ajoute aux matières plus traditionnelles comme le français, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique... de sorte que les élèves ont des semaines fort bien remplies. Des périodes d'études doivent même être écourtées ou supprimées pour faire place à certaines matières.

Également, à partir de septembre 1982, le Collège doit s'ajuster au calendrier des commissions scolaires de la région. Désormais les cours commenceront avant la Fête du travail et il y aura une semaine de relâche en février.



1983-1984

« La volonté de réussir permet à l'homme de s'accomplir »

DEVISE DE CONVENTUM

### La semaine de travail...

#### **Jusqu'à la fin des années cinquante :**

Cours et études du lundi au samedi 17 h 55, congé les mardi et jeudi après-midi.

#### **Jusqu'en 1994 :**

Cours du lundi au vendredi (chaque jour porte son nom propre).

#### **Jusqu'à la fin des années soixante :**

Cours et études jusqu'au samedi midi; congé le mercredi après-midi.

#### **Depuis 1994 :**

Cycle de 9 jours.

### Horaires quotidiens : journée type 1983-1984

8 h 15 cours	9 h 10 cours	10 h récré.	10 h 15 cours	11 h 10 étude	12 h dîner	13 h 10 cours	14 h 5 cours	14 h 55 récré.	15 h 10 cours	16 h départ
-----------------	-----------------	----------------	------------------	------------------	---------------	------------------	-----------------	-------------------	------------------	----------------

Parascolaire obligatoire selon les jours durant les deux dernières périodes à raison d'un niveau par jour.

Entre deux cours qui se suivent, les élèves disposent de cinq minutes de battement qu'ils passent en classe ou qui leur sert à changer de local quand nécessaire; ce moment de repos porte le nom de *Deo gratias* (merci à Dieu).

### 2006-2007

8 h 30 cours	9 h 48 récré.	10 h 8 cours	11 h 26 dîner	12 h 26 cours	13 h 43 récré.	14 h 3 cours	15 h 20 départ
-----------------	------------------	-----------------	------------------	------------------	-------------------	-----------------	-------------------





## Intermède : le «cas» de la calculatrice

À l'ère des ordinateurs portables, on a peine à imaginer les tourments occasionnés par l'arrivée des calculatrices de poche dans les vénérables murs du Collège de Montréal au début des années quatre-vingt. Le premier choc vient du ministère de l'Éducation qui, dans un livre vert publié en 1978, parle d'un outil qui transformera l'enseignement des mathématiques au cours des dix prochaines années et qui autorise l'utilisation de la calculatrice aux examens de mathématiques à compter de juin 1981.

*À l'ère des ordinateurs portables, on a peine à imaginer les tourments occasionnés par l'arrivée des calculatrices de poche dans les vénérables murs du Collège de Montréal*

N'empêche que cet appareil est vu comme une menace directe à des apprentissages encore jugés essentiels par de nombreux parents et professeurs. On se demande comment les jeunes pourront se débrouiller dans la vie sans la capacité d'effectuer mentalement les opérations mathématiques élémentaires : additionner, soustraire, multiplier, diviser... C'est pourquoi la commission pédagogique continue d'interdire la calculatrice en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, et laisse son utilisation à la discrétion des professeurs aux autres niveaux.

*On se demande comment les jeunes pourront se débrouiller dans la vie sans la capacité d'effectuer mentalement les opérations mathématiques élémentaires : additionner, soustraire, multiplier, diviser...*

Les avis sur cette question sont manifestement partagés, mais le Collège n'interdit pas la vente d'un modèle simple de calculatrice par le magasin de fournitures scolaires. Graduellement, l'usage de cette «béquille» semble se généraliser et on en vient à parler, en 1984, d'un «outil didactique essentiel», d'un «agent de changement», d'un «apport à l'évolution de la didactique en mathématique»... Il faudra toutefois mettre des balises quant aux types de calculatrices acceptables : elles devront être non programmables, non logiques, non graphiques, non alphanumériques.

Parallèlement, on commence à percevoir les possibilités de l'informatique comme mesure d'appui pédagogique et, lors d'une journée pédagogique en 1983, on fait appel à une personne qualifiée pour présenter le nouvel ordinateur Commodore 64K... Un début qui aura des suites encore insoupçonnées. Pour sa part, le service d'audio-visuel si populaire il y a quinze ans poursuit son déclin. Les appareils vieillissent et le service est maintenant restreint au seul usage des éducateurs qui l'utilisent de moins en moins, sauf pour la présentation de films et la présentation d'acétates à l'aide d'un rétroprojecteur.

En 1894,  
Émile Nelligan portant  
la ceinture fléchée,  
costume officiel de  
l'époque

### L'ÉPOPÉE DU COSTUME

Depuis les années soixante, l'uniforme officiel des élèves – veston bleu marine, pantalon gris, chemise blanche, cravate bleue – avait pratiquement été abandonné dans la vie quotidienne. Il est remplacé par un costume moins contraignant : veston, chemise, cravate ou col roulé.

Néanmoins, la question de la tenue vestimentaire représentera une pierre d'achoppement tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt. Des comités sont formés périodiquement pour étudier l'opportunité de maintenir la tradition du costume, réfléchir sur les valeurs qui sous-tendent l'éducation donnée au Collège, discuter des problèmes d'application de l'article du règlement portant sur le costume... On finit par proposer de s'en tenir à l'esprit du règlement, sans apporter trop de précisions.

*La question de la tenue vestimentaire représentera une pierre d'achoppement tout au long des années soixante-dix et quatre-vingt.*

*L'uniforme est imposé à partir de septembre 1987.*



1893-94

Malgré tout, les partisans de l'uniforme reviennent à la charge. En 1986, un sondage révèle que près de 90 % des parents et des éducateurs sont en faveur de l'adoption d'un costume uniforme composé d'une collection de vêtements provenant d'un même fournisseur.

Même si les élèves sont contre à 65 %, l'uniforme est imposé à partir de septembre 1987. Plusieurs estiment qu'il favorise l'égalité en mettant fin aux surenchères de vêtements à la mode plus ou moins extravagants et qui imposaient aux parents un fardeau financier de plus en plus élevé. L'uniforme payé une fois pour toutes en début d'année est perçu comme la solution, sous réserve des retouches dues à la croissance des adolescents.

On peut lire dans le règlement de 1971-1972 :

*« Nous (le Collège) sommes persuadés que la propreté et l'ordre contribuent à la dignité de l'homme et que la bonne tenue vestimentaire en est le signe. »*



Vers 1920, la casquette s'intègre au costume



Les années 2000



Début du XX<sup>e</sup> siècle

1954 1867 1932 1877 1869 1876 1905 2004 1984 1886 2004 1892 1879 1777 1821 2005 1898 1970 1987 1904 1797 1896 1927 1865 2001 1863 1897 1933 1923 1757 1794 1793 1845 1999 1967 1792 1905 1854 2001 1845 2002 2001 1906 1789 1961 1784

Vers les années 90





Une imposante collection comptant  
quelque 40 000 documents :  
il faut élaguer...

Rendre la bibliothèque à sa clientèle  
d'élèves du secondaire  
et des enseignants.

On déplace la bibliothèque au centre  
des activités pédagogiques.

### LA BIBLIOTHÈQUE RAJEUNIT

Depuis la fin des années cinquante, la bibliothèque des élèves située au sous-sol de l'aile des Anciens avait accumulé une imposante collection comptant quelque 40 000 documents. Mais voilà qu'au milieu des années quatre-vingt, on constate que l'immense majorité de ces documents sont anciens et de niveau collégial et universitaire. On y trouve, reliques du cours classique, des œuvres complètes dans le texte des auteurs grecs et latins avec traduction en regard, des documents périmés et désuets, des volumes devenus inutilisables parce que trop usés, des volumes qui n'ont pas été empruntés depuis au moins dix ans, des livres traitant de matières qui ne sont pas au programme. Les nouvelles acquisitions s'y perdent.

Il faut donc élaguer, vaste opération qui commence au printemps 1987 et qui se poursuivra durant l'été 1989 grâce à une subvention du gouvernement fédéral permettant d'engager le personnel nécessaire (huit techniciennes). Des 250 000 fiches du catalogue, il n'en restera que 56 000. Les documents enlevés des tablettes seront remis à Saint-Sulpice qui en est le véritable propriétaire. Ils rejoindront le fonds de Saint-Sulpice.

On pourra ainsi gagner de l'espace, mieux disposer la bibliothèque pour en assurer la surveillance, mettre en évidence les documents pertinents. Le but est de rendre la bibliothèque à sa clientèle d'élèves du secondaire et d'enseignants qui ont à la redécouvrir comme instrument pédagogique. Et de fait, on constatera bientôt que les visites de classes d'élèves qui viennent se familiariser avec cette ressource augmentent graduellement de 60 à 82 en quatre ans. En 1992, on estime que 97 % des élèves ont emprunté des volumes.

Au cours de l'été 1995, la bibliothèque quitte le sous-sol de l'aile des classes pour occuper la salle d'étude des jeunes dans l'aile sud. L'élagage de la collection aura permis ce déplacement de la bibliothèque au centre des activités pédagogiques, dans un lieu lumineux propice à sa fonction.

1984-1985

DEVISE DE CONVENTUM

« *Demain nous appartient* »

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
1863 1876 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1879 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784 1923

## VIE ÉTUDIANTE : ÇA BOUGE!

Au début des années quatre-vingt, l'introduction de nouveaux cours menace les activités parascolaires en 1<sup>re</sup> secondaire. Le directeur de la vie étudiante s'empresse toutefois de les défendre : ces activités facilitent l'arrivée au secondaire des nouveaux élèves et elles contribuent à l'éducation sur les plans social, culturel et sportif. D'autre part, elles permettent de mieux connaître l'élève en le regardant vivre dans un cadre moins formel que la salle de classe.

En conséquence, les activités continuent de proliférer au cours de cette décennie, notamment grâce aux responsables de niveau dont le rôle est renforcé et qui sont appuyés par des techniciens en loisirs, des surveillants et des animateurs d'activités.

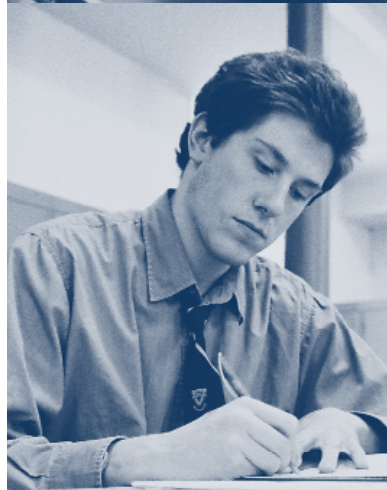
*Les parascolaires contribuent à l'éducation sur les plans social, culturel et sportif.*

ON RETROUVE UN PEU DE TOUT;  
DES ACTIVITÉS CARITATIVES, SOCIO-CULTURELLES, SPORTIVES.

**Caritatives :** Jeunes du Monde, Saint-Vincent-De-Paul, Parfoi (un groupe de réflexion où les étudiants sont invités à partager leur foi);

**Socioculturelles :** club d'échecs, atelier (travaux manuels), conduite automobile, improvisation, informatique, journal étudiant (*Le Témoin*), pantologie (la version jeunesse de Génies en herbes), photographie...;

**Sportives :** athlétisme, badminton, balle-molle, ballon sur glace, hockey, hockey cosom, natation, etc.



1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1863 1972 1903 1865 2001 1863 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1905 1854 2001 1849 1789 1961 1784

## 1985-1986

## « Ad augusta per angusta »

DEVISE DE CONVENTUM

À des résultats magnifiques par des voies étroites; première devise en latin depuis 64-65.





Des élèves participent également à l'émission Génies en herbe, d'autres, au concours «livromaniac» qui récompense ceux qui lisent le plus grand nombre de livres, sans oublier la très populaire ligue d'improvisation mise sur pied par une enseignante en 1983. Plusieurs se souviennent aussi du célèbre – et difficile – rallye qui a lieu chaque année dans le Vieux-Montréal depuis 1974; il monopolise les élèves de 4<sup>e</sup> secondaire et des enseignants de plusieurs niveaux y participent. Cette activité se maintiendra jusqu'au début des années deux mille.

Mentionnons aussi une radio étudiante qui a pris naissance dans les années soixante-dix et qu'on écoute toujours avec plaisir. À certaines époques, elle fut vraiment radio ; à d'autres époques, elle ne diffusa que de la musique. Vers 1986, la station se nomme *L'oreille MF* et ses responsables la présentent ainsi : « Vos charmants animateurs ont donc la mission de vous chatouiller l'enclume par l'entremise du marteau ».

En 1988, on ajoute une activité parascolaire à la bibliothèque : elle permet à des élèves d'y travailler le midi pour venir en aide au personnel à une heure de grand achalandage, et par la même occasion de se familiariser avec les multiples ressources qui s'y trouvent.

Le financement de ces activités est en partie assuré depuis 1974 par le Marcheton. Il s'agit d'une marche de plusieurs kilomètres pour laquelle les élèves sollicitent l'appui financier de leurs proches et qui a lieu à l'automne sur divers parcours : le quartier entourant le Collège, la montagne, et même une année... à l'intérieur du Collège en raison du mauvais temps. Les profits en 1986 : 19 000 \$! Après un sommet de 42 000 \$ atteint en 1993, l'activité régresse rapidement et disparaît deux ans plus tard.

Malheureusement, à la fin de l'année scolaire 1988-1989, on décide de réduire le nombre de parascolaires pour l'année suivante, à cause des coûts. Les prévisions budgétaires sont déficitaires.

1986-1987

DEVISE DE CONVENTUM

« On reconnaît l'homme à ce qu'il fait »



## ILS FORMENT LA JEUNESSE...

Il s'agit, bien sûr, des voyages que des groupes d'élèves et des éducateurs organisent à différentes époques en dehors des jours de classe et durant les vacances, grâce à différentes formules de financement où les parents, naturellement, jouent un rôle important. Évidemment, les agences spécialisées en voyages pour adolescents ont depuis longtemps flairé la bonne affaire, et plusieurs se bousculent pour offrir leurs produits. L'une d'entre elle ira même jusqu'à offrir ses voyages aux parents sans que le Collège ne soit impliqué dans l'organisation. Au point où le Collège, en 1999, devant le nombre grandissant de voyages proposés, élabore une politique qui permet de filtrer les propositions présentées selon des critères applicables à tout projet.

On y prévoit le financement, la forme et le contenu du projet qui peut recevoir une approbation, l'obligation d'assurer la présence d'accompagnateurs acceptés par le Collège, les conditions particulières de rétribution des membres du personnel qui accompagnent les groupes, etc.

Au cours des années deux mille, le nombre de voyages continuera de s'accroître. Plusieurs voyages prendront une coloration humanitaire (séjour dans une ferme écologique du Costa Rica; séjours à Cuba...) ou spirituelle, comme le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Devant le nombre grandissant de voyages proposés, le Collège élabore une politique qui permet de filtrer les propositions présentées selon des critères applicables à tout projet.



Messe sur le chemin de Compostelle



Construction au Costa Rica 2004



2005  
Compostelle

**1965**  
Voyage des Pionniers au Mexique en voiture

**juin 1972**  
Excursion à bicyclette dans le Vermont

**été 1976**  
Voyage en France

**1985**  
Journée au Centre Terry-Fox à Ottawa

**été 1987**  
Séjour linguistique en Angleterre

**1988** ( semaine de relâche )  
Voyage de ski en Autriche

**1988-1989**  
Voyages en France, en Angleterre et à Victoria

**1990**  
New York

**1993**  
Séjours linguistiques en Angleterre

**1995**  
Séjours linguistiques en Costa-Rica

**1997 et 1999**  
Espagne et ainsi de suite...



« *Le Témoin a survécu aux critiques, aux félicitations,... au silence!*  
*Les équipes passent, le TÉMOIN demeure!* »

1821 1867 1905 1954 1877 2002 1863 1876 1972 1896 1879 1854 2001 1865 2004 1984 1886 1927 2004 1897 1892 2006 1954 1777 2003 1869 2005 1898 1970 1987 1991 1945 1879 1896 2001 1863 1767 1897 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794 1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784 1923

1987-1988

DEVISE DE CONVENTUM

« *Savoir pour mieux faire* »

En 1983, une nouvelle équipe de rédaction décrit les objectifs du journal comme suit :

« L'équipe du Témoin veut ainsi collaborer au développement d'une vie étudiante plus riche, dynamique et épanouissante dans le but de contribuer bien humblement à la formation d'individus libres et responsables, vivant debout dans la sérénité et la solidarité, conjuguant leurs efforts à la réalisation d'un monde plus respirable, plus humain. C'est pourquoi, dans le concret de la vie de tous les jours au Collège, le Témoin se veut, par ses écrits comme par ses activités, un instrument qui favorise l'unité au Collège.»

« Témoigner de la vie du Collège et des sujets s'y rapportant; informer les élèves sur des faits, des activités susceptibles de les intéresser en tant qu'étudiants; permettre aux élèves, parents et professeurs désireux de s'exprimer sur des sujets pertinents de le faire; faire le lien entre élèves, parents, professeurs.»

*Glanés ici et là, voici quelques sujets d'articles abordés au cours de cette décennie :*

- les activités mixtes, cinéma, danse, qui sont toujours refusées par les autorités;
- une critique de la nourriture servie à la cafétéria;
- une tribune de discussion sur les activités intercollégiales;
- des numéros spéciaux sur la musique, sujet de prédilection;
- une chronique sur la musique classique, une nouveauté en 1985;
- des interviews avec des membres du personnel;
- les règles de conduite à la cafétéria, par un élève de 5<sup>e</sup>
- une entrevue avec Yvon Deschamps;
- le nouveau costume;
- des bandes dessinées créées par des élèves;
- la question de la langue parlée au Québec, en lien avec la Loi 101;
- un texte d'opinion sombre sur le gaspillage de talents, de ressources dont des jeunes se rendent coupables : il faut sauver notre monde et, pour ce faire, bien étudier dès maintenant ;
- un article sur le respect : un animateur a été l'objet d'un graffiti : un élève réfléchit sur cet acte de vandalisme et présente des excuses.

## 1988-1989

DEVISE DE CONVENTUM

« S'instruire pour servir »



La gent féminine demeure  
cruellement absente  
de la vie étudiante.

### L'ÂGE D'OR DU TÉMOIN

À la fois activité parascolaire et reflet privilégié de la vie étudiante au Collège, *Le Témoin*, devenu journal officiel des élèves en 1975, suscitera l'intérêt tout au cours des années quatre-vingt. L'équipe du journal refuse de se contenter de rapports d'activités perçus comme peu intéressants; elle souhaite que les articles apportent une réflexion, même ceux qu'écrivent les plus jeunes élèves.

Certes une telle entreprise de communication n'est pas de tout repos. Il faut susciter des articles, les réviser (une des tâches du modérateur), les dactylographier, les mettre en page, imprimer le journal, le distribuer. On connaît périodiquement des problèmes de participation : moins les élèves écrivent d'articles, plus le journal est mince... Les moyens financiers sont réduits. Pourtant, bon an mal an, on y retrouve une foule d'articles sur des sujets fort sérieux comme le syndicalisme, la politique, les idéologies de droite et de gauche, l'environnement, l'astronomie, l'informatique..., sans compter les chroniques habituelles : sports, musique, jeux, humour, cinéma, caricature...

En tout cas, l'intérêt suscité par le journal semble s'accroître puisque, en 1988, il devient un hebdomadaire (51 numéros cette année-là!) et il le restera jusqu'à la fin de 1990.

Citation de la rédaction du journal : «*Le Témoin* a survécu aux critiques, aux félicitations, ... au silence! Les équipes passent, *Le Témoin* demeure!». Malheureusement, (problème financier, disponibilité insuffisante des élèves ou d'un animateur?), il ne paraîtra plus à partir de l'automne 1990.

1989-1990

DEVISE DE CONVENTUM

« Vers des sommets infinis »

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005 1898 1970 1987 1991 1945 1896 1865 2001 1863 1927 1897 2006 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1767 1789 2001 1906 1961 1784 1923



## EN ROUTE VERS LA MIXITÉ ?

On l'a vu, le thème des activités mixtes refusées par les autorités représente une revendication récurrente de la part des élèves. À part la danse des finissants et quelques spectacles qui requièrent la participation d'étudiantes, la gent féminine demeure cruellement absente de la vie étudiante, à l'exception bien sûr des éducatrices et autres membres du personnel féminin qui travaillent au Collège depuis déjà un bon nombre d'années.

Pourtant, en 1985, les élèves de 5<sup>e</sup> ont la chance, et la permission, de participer à une danse à la paroisse Ste-Catherine-de-Sienne qui est sous la responsabilité des sulpiciens. Et voilà qu'en 1988, un groupe d'élèves de 4<sup>e</sup> organise une soirée mixte avec des étudiantes du Collège Marie-Rose, dont une danse. La même année il y a une danse d'Halloween à la fin d'octobre et, en décembre, le même groupe de 4<sup>e</sup> organise une seconde fête avec des étudiantes de Villa-Maria.

Sans donner dans la promiscuité tous azimuts, on sent tout de même une certaine ouverture de la part des autorités. Il faut dire qu'à la fin des années quatre-vingt, on voit venir les problèmes suscités par la baisse de clientèle. Une solution commence à germer dans certains esprits : ouvrir le Collège aux étudiantes. Mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Une histoire à suivre au prochain chapitre.

## PENDANT CE TEMPS...

... la pastorale poursuit son évolution en suivant celle des élèves qui proviennent de milieux de plus en plus diversifiés culturellement et de moins en moins pratiquants ou croyants. Les parents adhèrent manifestement au type d'éducation proposé par le Collège, mais plusieurs n'en partagent pas toutes les valeurs.

Néanmoins, les sulpiciens tiennent à maintenir le caractère résolument catholique de l'institution. Dans cette perspective, les cours d'enseignement religieux demeurent obligatoires pour tous les élèves. Cependant, les activités pastorales de tous ordres deviennent facultatives.

C'est ainsi que la récollection obligatoire au début de l'année est remplacée à l'automne 1983 par une activité plus adaptée à la clientèle : un cours de fin de journée est supprimé

Les cours d'enseignement religieux demeurent obligatoires pour tous les élèves.

Les activités pastorales de tous ordres deviennent facultatives.

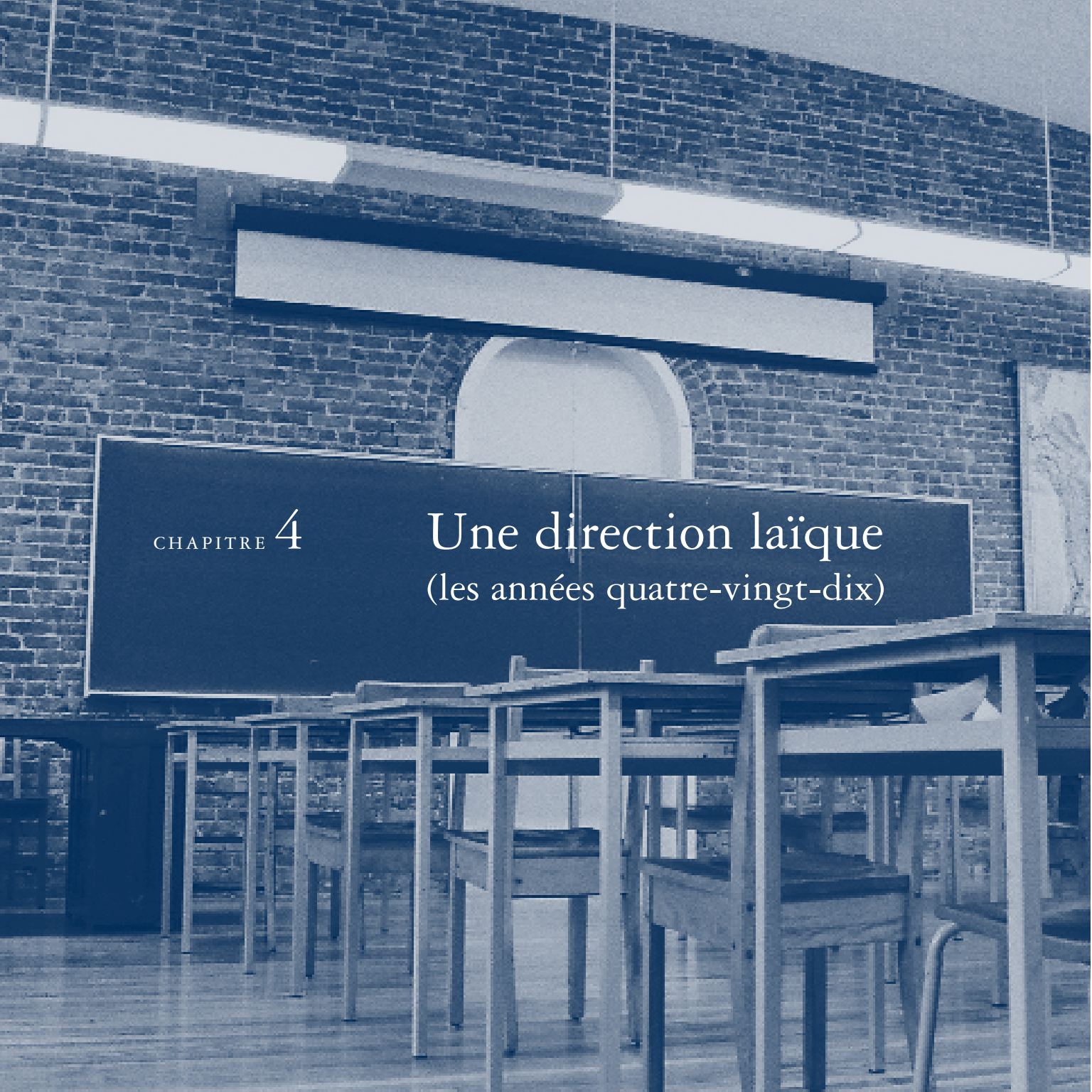
*La tradition sulpicienne s'inscrit maintenant dans un contexte d'évangélisation des jeunes dans une école secondaire.*

*Les élèves se font proposer :*  
*des camps de pastorale durant les fins de semaine;*  
*des célébrations du pardon à différents moments de l'année;*  
*les mouvements Jeunes du monde et Parfoi;*  
*la collecte et la distribution de paniers de Noël;*  
*un « Gospel night »;*  
*un repas de la faim;*  
*un service de direction spirituelle.*

Nuit blanche de lecture pour financer la construction d'un puits en Haïti.  
Année 2000

CHAPITRE 4

# Une direction laïque (les années quatre-vingt-dix)



## CHAPITRE 4 Une direction laïque (les années quatre-vingt-dix)

### LA CORPORATION, UNE NOUVELLE ÈRE

Les élèves de l'époque n'ont probablement pas perçu le changement dans leur vie quotidienne, mais la création de la Corporation du Collège de Montréal représente l'une des plus importantes transformations des quarante dernières années. En préparation depuis au moins cinq ans, ce transfert de responsabilité marque un changement structurel profond.

En substance, la charte de la nouvelle entité établit que le Conseil provincial des Prêtres de Saint-Sulpice transfère ses droits et devoirs vis-à-vis le Collège de Montréal à une corporation laïque indépendante de Saint-Sulpice.

Suivant la présentation de la nouvelle corporation aux anciens du Collège\*, trois facteurs ont mené à sa création :

- la faiblesse de la relève sulpicienne depuis les années soixante et le rôle de plus en plus important joué par les laïcs dans la direction du Collège (en 1990, outre le directeur général qui est sulpicien, il ne reste que trois prêtres dans les effectifs du Collège : un sulpicien responsable de la pastorale et deux prêtres séculiers enseignants);
- la volonté de la Compagnie de Saint-Sulpice de se recentrer sur sa mission fondamentale de formation du clergé (c'est à cela que veulent se consacrer les nouveaux sulpiciens qui y entrent);
- l'avantage, sur le plan administratif, de faire en sorte que les œuvres d'une communauté soient des entités autonomes.

\* *Mon Collège*, (journal des Anciens), vol. XLIII, no 1, février 1991, article signé par M. Émilien Goulet p.s.s., supérieur provincial.

La création de la Corporation du Collège de Montréal représente l'une des plus importantes transformations des quarante dernières années.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1972 1903 1865 2001 1863 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1863 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 1849 1789 1961 1784

1990-1991

« *Mettre à profit le jour présent* »

DEVISE DE CONVENTUM

La mission de la corporation sera de maintenir le statut privé de l'institution, ainsi que son caractère de collège chrétien, et d'offrir une éducation de qualité dans le respect de la tradition pédagogique de la Compagnie de Saint-Sulpice.

La mission de la corporation sera de maintenir le statut privé de l'institution, ainsi que son caractère de collège chrétien, et d'offrir une éducation de qualité dans le respect de la tradition pédagogique de la Compagnie de Saint-Sulpice. Cette dernière garde d'ailleurs un droit de regard puisque les règlements édictés par la corporation doivent être approuvés par elle. Ce contrôle sera cependant abandonné en 1996, en échange d'une modification de l'emphytéose : dans le cas où le Collège ne ferait pas usage des lieux dans le sens de la mission qui est la sienne, Saint-Sulpice aura le droit de mettre fin à l'emphytéose.

*La structure administrative du Collège comprend les trois paliers suivants :*

- la corporation, qui est composée de membres choisis parmi les personnes qui ont déjà des liens avec le Collège, comme des sulpiciens, des anciens, des parents d'anciens élèves...;
- le conseil d'administration, qui a d'abord été composé de 11 personnes dont cinq représentants de Saint-Sulpice, cinq administrateurs élus par et parmi les membres de la corporation et le directeur général; à partir de 1996, le conseil comptera 15 membres dont deux représentants de Saint-Sulpice, neuf élus, un représentant de chacun des partenaires (anciens, parents et fondation), et le directeur général;
- l'établissement et son directeur général.

1991-1992

« Une tradition qui se poursuit »

DEVISE DE CONVENTUM

le slogan proposé par un élève et adopté par le Collège l'année précédente.

C'est donc la fin d'une époque qui aura duré 223 ans, mais la charte de la corporation est telle qu'elle permet le prolongement de l'action de Saint-Sulpice dans l'éducation des jeunes Montréalais.

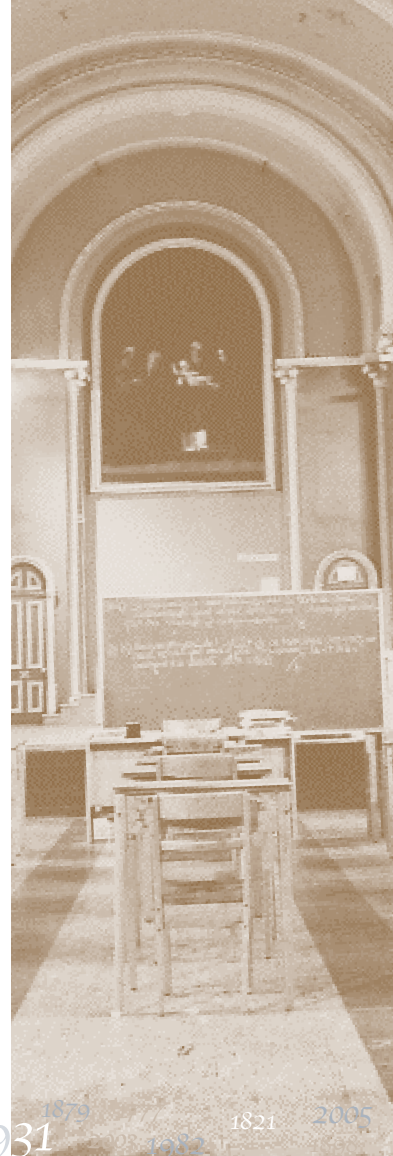
Signe des temps, c'est aussi en 1990 que les quelques prêtres qui habitent encore au Collège doivent déménager. En effet, les lieux ne se prêtent plus à la vie communautaire, les coûts sont trop importants vu le petit nombre de prêtres et le Collège se doit de confirmer sa vocation d'école sans avoir à tenir compte de résidents qui ont des attentes par ailleurs légitimes : calme, intimité, cuisine, salles communes, porterie...

L'avènement de la nouvelle corporation laïque prendra vraiment son sens avec l'arrivée en 1992 du premier directeur général laïc de l'histoire du Collège. Une ère nouvelle commence dont les orientations seront à établir, ce à quoi contribuera le conseil d'administration en collaboration avec le personnel de l'institution.

#### PREMIÈRES DIFFICULTÉS

Dès ses premières années d'existence, la corporation doit faire face à des déficits budgétaires répétés en raison du nombre d'élèves trop peu élevé. En 1991, ils sont 630 alors qu'il en faudrait 675. Confronté à des prévisions de déficit pour l'année 1992-1993, le conseil d'administration devra se résoudre à retenir les sommes dues à Saint-Sulpice pour l'année en cours, jusqu'à ce qu'un mode de financement soit trouvé.

Le Collège règlera partiellement le déficit en augmentant la tâche des enseignants qui passe de 21 à 24 périodes par semaine en 1993, et en gelant les salaires. Nul doute que ce genre de solution contribuera à la syndicalisation des membres du personnel qui se concrétisera en 1995.



1992-1993

« Une visée vers l'excellence »

DEVISE DE CONVENTUM



1992 : arrivée du premier directeur général laïc.

L'effort de recrutement s'étend aussi aux allophones. Un programme d'accueil est offert.

#### PRIORITÉ AU RECRUTEMENT

Même si la présence de 708 élèves à l'automne 1993 permet de résorber en partie le déficit, la question du recrutement de la clientèle demeurera une préoccupation constante tout au cours de la décennie.

En 1992, le 225<sup>e</sup> anniversaire du Collège est l'occasion de le positionner comme « Le premier collège de Montréal ». On lance un concours de slogans d'où on retiendra « Une tradition qui se poursuit », ainsi qu'un concours littéraire sur la vie du Collège à diverses époques. Le journal *La Presse* publie un cahier spécial à l'occasion de cet anniversaire. On présente aussi en juillet, devant l'entrée principale, un spectacle sons et lumières qui rappelle l'histoire du Collège et son impact sur l'histoire de Montréal qui fête alors son 350<sup>e</sup> anniversaire. On organise pour la première fois des journées portes ouvertes où plusieurs centaines de visiteurs se présentent chaque année.

Tous ces moyens visent à faire augmenter la clientèle, à positionner le Collège face à ses concurrents et à augmenter sa notoriété.

L'effort de recrutement s'étend aussi aux allophones. Ceux qui maîtrisent le français sont déjà présents en grand nombre au Collège : en 1999, 55% des élèves sont de langue maternelle autre que le français. À compter de septembre 1995, on crée un service d'accueil qui permet de recevoir deux Coréens qui n'ont pas encore une connaissance suffisante du français. On recrutera dès lors d'autres candidats allophones afin de constituer une classe d'accueil bénéficiant de subventions spéciales. Une quinzaine de Coréens sont acceptés à l'automne 1996, et les demandes iront en augmentant. Ce service permet également au Collège de se démarquer de ses concurrents. Les élèves ainsi recrutés intégreront progressivement les classes régulières à mesure que progresse leur maîtrise du français. Dans les années 2000, on verra des élèves de 5<sup>e</sup> gagner des prix de français, alors qu'à leur arrivée au Collège ils ne le parlaient pas du tout.

1993-1994

DEVISE DE CONVENTUM

« Donner du corps à l'esprit »

c'est le slogan choisi, l'année précédente pour la campagne de financement du gymnase.

### UN COLLÈGE MIXTE

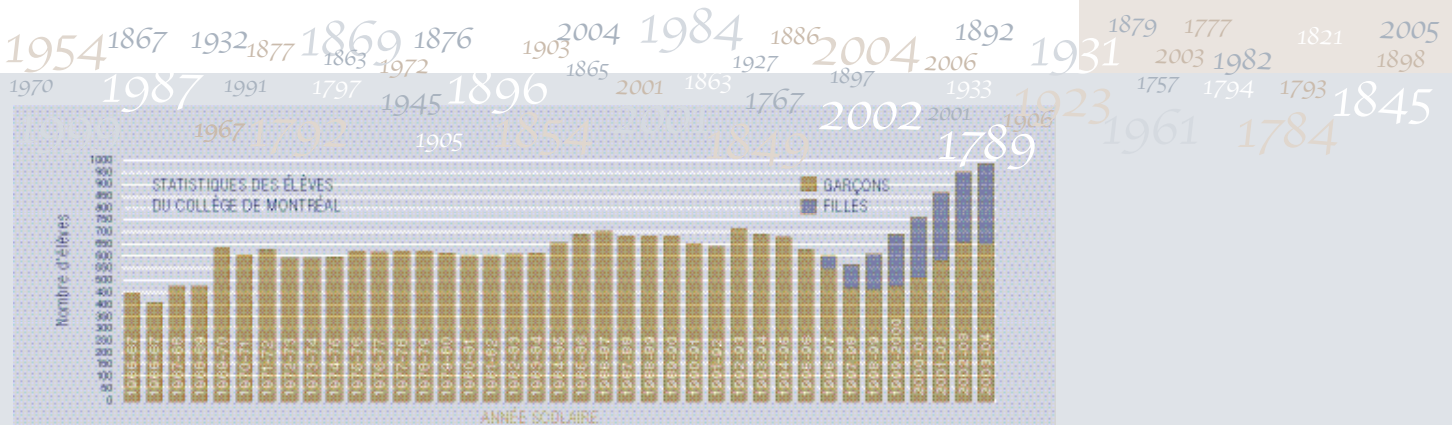
Dès son entrée en fonction en 1990-1991, le nouveau conseil d'administration élabore des scénarios de progression du nombre d'élèves dont l'un fait état de l'admission des jeunes filles. Cette idée mettra toutefois un certain temps à s'imposer.

Un comité mis sur pied en 1992 pour étudier cette question constate en effet que les opinions sont très partagées. Plusieurs parents s'opposent et menacent de retirer leurs fils si le Collège devient mixte. On allègue que c'est un des seuls collèges pour garçons qui subsiste dans la région et qu'il pourrait trouver avantage à rester tel quel, que le personnel n'est pas formé pour une telle transformation, que ce serait faire disparaître une tradition séculaire...

Par contre, d'autres croient que la mixité pourrait aider à augmenter la clientèle (le conseil d'administration souhaite atteindre 800 élèves) et qu'elle favoriserait un meilleur équilibre financier. Elle pourrait aussi apporter une amélioration de «la qualité générale des élèves» et elle permettrait «une éducation plus équilibrée» où la «camaraderie masculine» pourrait encore s'épanouir, mais où le comportement des garçons serait davantage «civilisé». Au surplus, un sondage révèle que 80 % des parents ne sont pas en désaccord, que seulement 20 % du personnel s'y oppose et que plus de 90 % des élèves sont d'accord.

Comme dans les années quatre-vingt, la question du recrutement de la clientèle demeure une préoccupation constante tout au cours de la décennie.

En 1992, le Collège se positionne comme « Le premier collège de Montréal » et adopte le slogan « Une tradition qui se poursuit »



Un comité, mis sur pied en 1992 pour étudier la question de la mixité, constate que les opinions sont très partagées.

Résultat : le comité recommande d'accepter les filles dès septembre 1994. Le conseil d'administration hésite cependant et choisit de reporter le projet à la suite d'une recommandation du directeur général. On veut d'abord améliorer la position du Collège au palmarès des écoles secondaires, accroître sa visibilité, vérifier si le statu quo ne pourrait pas apporter davantage de clientèle au cours des prochaines années. Quelques élèves disent même souhaiter que le Collège garde sa spécificité.

La réflexion va donc se poursuivre encore durant presque trois ans. On cherchera à fonder le passage à la mixité sur des avantages pédagogiques et non pas seulement financiers. On examinera les différentes formules adoptées ailleurs, notamment dans le monde anglo-saxon où on tendrait vers un retour aux écoles unisexes; on étudiera la situation respective des écoles unisexes et des écoles mixtes, l'hypothèse d'école mixte avec classes unisexes, l'impact de la mixité sur les adolescents de 12 à 15 ans...

C'est donc après mûre réflexion qu'en septembre 1996 le conseil d'administration donne mandat au directeur général de préparer le Collège à accueillir les jeunes filles dès septembre 1997. La plupart des journées pédagogiques de l'année scolaire seront consacrées à préparer ce changement.

Car il y a encore des inquiétudes. Comment faire en sorte que la pédagogie rejoigne les deux groupes? Quelle sera l'attitude des professeurs masculins à l'égard des filles? Y aura-t-il des différences dans l'évolution respective des garçons et des filles? C'est un monde inconnu où seront plongés des enseignants qui, pour la majorité, ont toujours travaillé uniquement avec des garçons.

Mais ce passage suscite aussi des espoirs : le dynamisme de la différence, l'influence de la maturité plus précoce des filles, leur implication plus spontanée dans les activités de l'école, la création d'une ambiance plus calme, le fait d'apprendre à connaître le sexe opposé dans un milieu plus «normal», la possibilité pour tous les enfants d'une famille de fréquenter le même établissement. Sans compter que le bassin de recrutement du Collège s'en trouvera élargi de sorte qu'on pourra choisir de meilleurs candidats.

#### Les filles arrivent en septembre 1997

1 <sup>re</sup> secondaire :	26
2 <sup>e</sup> secondaire :	8
3 <sup>e</sup> secondaire :	8
4 <sup>e</sup> secondaire :	10
5 <sup>e</sup> secondaire :	une candidate



*« L'intégration des filles au Collège de Montréal ne s'est pas faite sans heurts. Bien que le climat général était agréable, les relations hommes-femmes furent compliquées au début, les garçons n'étant pas habitués à fréquenter des filles au quotidien. Évidemment, certains dérapages se sont produits : commentaires sexistes et autres difficultés relationnelles faisaient partie du lot. Cependant, le Collège a été assez attentif à ces difficultés et nous a assez bien supportées : des « thérapies de groupe » ont été utilisées dans les classes où les relations étaient les plus conflictuelles.*

*L'atmosphère s'est calmée relativement rapidement. Je dirais que, dans l'ensemble, les gars étaient surtout enthousiasmés par l'arrivée des filles. Il fallait simplement pour eux apprendre à gérer cette situation nouvelle. »*

*Ariane Roy-LeFrançois*

Bref, on plonge! Les finissants de juin 1997 qui seront les derniers à avoir traversé leurs années de Collège sans filles intitulent leur album de finissants «LES DERNIERS VRAIS!». Pour le reste, la vie «normale» reprend son cours en septembre et la communauté collégiale aura vite fait de s'adapter à ce changement somme toute bénéfique.

On soignera bien sûr l'accueil des nouvelles élèves, avec parrainage d'un élève plus âgé, lettre de bienvenue et visite personnalisée des lieux. Et tout au cours de l'année, des éducateurs rencontreront les étudiantes pour suivre les progrès de leur intégration.

De fait on constatera deux ans plus tard que les filles réussissent mieux, qu'elles peuvent stimuler la réussite des garçons et que la mixité prépare bien les garçons à leurs futurs milieux de vie.

C'est donc après mûre réflexion qu'en septembre 1996 le conseil d'administration donne mandat au directeur général de préparer le Collège à accueillir les jeunes filles dès septembre 1997.

Un accueil soigné : parrainage d'un élève plus âgé, lettre de bienvenue et visite personnalisée des lieux.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1863 1972 1903 1865 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1905 1854 2001 1849 2002 2007 1909 1923 1757 1794 1793 1845  
1789 1961 1784



Première convention collective signée en 1998.

#### LA SYNDICALISATION

Autre changement majeur dans la vie du Collège, du moins pour les membres du personnel, le Syndicat du personnel du Collège de Montréal-CSN est officiellement accrédité le 6 juin 1995. Encore ici, c'est la fin d'une longue tradition durant laquelle les relations de travail entre les salariés et la direction sulpicienne s'établissaient dans un esprit qu'on disait plus «familial».

Jusqu'au printemps de 1995, les politiques, les tâches, la structure organisationnelle, les conditions de travail du personnel enseignant étaient définies dans un document unique, le Guide du personnel, qui s'était peu à peu constitué à partir des pratiques en usage depuis les années soixante. Le document était devenu de plus en plus complet au cours des années quatre-vingt. Il sera la base de la première convention collective signée en 1998.

Fait à souligner, la première demande d'accréditation déposée en avril 1995 touchait l'ensemble des salariés du Collège, enseignants et membres du personnel de soutien. Ce syndicat unique fut toutefois scindé en deux unités distinctes en août 1999, les enseignants d'une part, les employés de soutien et le personnel non enseignant d'autre part.



1994-1995

« Aujourd'hui plus que jamais »

DEVISE DE CONVENTUM



## L'ÉCOLE PRIVÉE SUR LA CORDE RAIDE

La question du financement des écoles privées fut périodiquement abordée dans l'actualité au cours des années quatre-vingt-dix, entretenant bien sûr une certaine insécurité au sein des collèges concernés. Vers 1992, une rumeur de baisse de subventions fait craindre la disparition de certaines écoles privées. En 1996-1997, la question revient sur le tapis et on appréhende une baisse des subventions de 10 à 15 %.

À l'occasion des états généraux sur l'éducation, la majorité des organismes présents demandent au gouvernement de cesser de subventionner les écoles privées qui, souligne-t-on, attirent maintenant 17 % des élèves, contre 8 % en 1973.

Dans ce contexte, le Collège de Montréal se joint à d'autres institutions (Charles-Lemoyne, Mont-Saint-Louis...) pour commanditer une étude de l'ÉNAP (École nationale d'administration publique) sur le financement gouvernemental du système d'éducation. L'étude arrivera à la conclusion que le système privé économise annuellement au moins 250 millions de dollars à l'État, sans compter les coûts des immeubles qui accueillent les élèves. Cette étude a sans doute contribué à retarder les coupures de subventions, tout comme les pressions d'une coalition des parents des écoles privées du Grand Montréal qui s'opposa farouchement aux réductions annoncées.

À l'occasion des états généraux sur l'éducation, la majorité des organismes présents demandent au gouvernement de cesser de subventionner les écoles privées.

Le système privé économise annuellement au moins 250 millions de dollars à l'État, sans compter les coûts des immeubles qui accueillent les élèves.



1995-1996

« *Is fecit cui prodest* »

DEVISE DE CONVENTUM

*celui-là a fait, à qui la chose faite est utile;  
un choix étonnant quand on sait que c'est la phrase qui contient la question classique :  
À qui profite le crime? Larousse fait une mise en garde sur l'usage de cette citation*

## ET LA VIE CONTINUE...

Si l'on excepte la mixité, les changements structurels qui ont marqué cette dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle n'ont pas tellement affecté la vie quotidienne des élèves. Ceux-ci sont d'abord là pour apprendre et se former, en suivant des cours, en étudiant, en faisant des travaux et en participant aux activités de la vie étudiante. Mais à ce point de vue, les années quatre-vingt-dix ont aussi été fertiles en changements de toutes sortes.

D'abord, dès 1990, on passe à une année scolaire divisée en quatre étapes, plutôt qu'en cinq comme auparavant. Ce changement permet de réduire le nombre de périodes d'examens – qui sont forcément plus stressantes pour les élèves – et de consacrer plus de temps à l'enseignement. On estime aussi que les bulletins moins fréquents seront plus significatifs.

Des nouveaux cours viennent aussi enrichir les programmes d'études. En commençant par la musique qui effectue un retour en 1995 après une éclipse ayant duré plus de vingt ans. C'est en fait un retour aux sources puisque la tradition de la musique au Collège de Montréal remonte à 1842, époque où elle apparaît comme un «art d'agrément», à côté de la gymnastique et du dessin. Une harmonie exista jusqu'aux années quarante, et par la suite l'activité musicale se résuma au chant choral jusqu'en 1971 quand l'animateur quitta. Seul un cours de flûte fut donné entre 1971 et 1973 aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire. Mais le grand intérêt des élèves pour la musique se manifestait par des articles dans le journal des élèves et par le spectacle amateur annuel.

Le nouveau programme de musique qu'on implante en 1995 est une initiative du Collège qui veut se donner une couleur particulière. Obligatoire en 1<sup>re</sup> secondaire et optionnel aux autres niveaux, le cours suscite l'intérêt et donne rapidement lieu à la création de l'harmonie, laquelle prendra vite de l'expérience et de la maturité. Ce modeste début aura des suites remarquables durant les années deux mille.

Année scolaire divisée en 4 étapes...  
Retour de la musique...  
Histoire contemporaine  
pour tous les élèves de 5<sup>e</sup>...  
Le français, une priorité pour tous...  
L'espagnol comme troisième langue...



Autres primeurs, un cours d'espagnol en 1994, d'abord offert aux élèves de 4<sup>e</sup>, et un cours d'informatique aussi en option au même niveau. Le cours d'histoire contemporaine, jusque là réservé aux sections de sciences humaines, est maintenant suivi par tous les élèves de 5<sup>e</sup>. Dans le même esprit d'ouverture, tous les élèves, y compris ceux du profil sciences humaines, doivent suivre un cours de sciences.

Ce dernier cours se donne maintenant dans une classe laboratoire où la pratique est étroitement liée à la théorie; donc, fini les amphithéâtres où les élèves devaient se contenter de regarder les expériences de loin.

En français, les années quatre-vingt-dix sont marquées par un coup de barre, en partie motivé par la présence d'un grand nombre d'élèves allophones et par une certaine détérioration du français parlé et écrit de l'ensemble des élèves. Une nouvelle politique entrée en vigueur en 1991 demande aux professeurs de pénaliser les fautes de français dans toutes les matières jusqu'à concurrence de 10 % de la note globale. Suivra, à partir de 1993, l'obligation pour les élèves de tous les niveaux de réaliser trois productions écrites au cours de chaque étape de l'année. Cela signifie trois avant-midi de rédaction intensive... suivis chaque fois d'un après-midi de congé. Comme quoi le Collège est bien déterminé à ce que tous les élèves réussissent en français écrit.

On ajoute en 1994 le projet des «cahiers Clairefontaine» (qui permet aux élèves de rédiger sept productions écrites par année), un programme de lecture de quatre œuvres obligatoires pour tous (dont deux dans une liste au choix), trois périodes supplémentaires de français en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>, un programme de grammaire qui se poursuit sur les cinq niveaux.

Et toujours dans le but de favoriser l'apprentissage de la langue, on donne une nouvelle ampleur aux activités théâtrales. À partir de 1997, il y a obligation d'assister à quatre pièces de théâtre durant l'année (Molière, Corneille, Sophocle, Cervantès, Musset, Steinbeck, Marcel Dubé...) et un groupe d'élèves montent et jouent *Les Trois Mousquetaires* d'Alexandre Dumas en 1999; cette tradition se maintenait bon an mal an et elle se poursuit toujours.



1996-1997

« *L'esprit de la conquête* »

DEVISE DE CONVENTUM

Une volonté claire de ne pas sacrifier l'élève pour atteindre une position plus élevée dans les palmarès.

Finalement, au terme de chaque année, les efforts des élèves sont soulignés par le Gala Méritas qui aura lieu, à partir de 1992, dans la Cinquième Salle de la Place des Arts à la chapelle du collège et par la suite au Centre Pierre-Péladeau. C'est un retour à une tradition que les années quatre-vingt avaient vu se réduire à presque rien.

Pour sa part, la remise des diplômes aux élèves de 5<sup>e</sup> se tiendra à partir de 1998 dans la chapelle du Grand Séminaire, puis, à compter de 2004, à la basilique Notre-Dame en raison du grand nombre de finissants.

#### LA RÉUSSITE À TOUT PRIX?

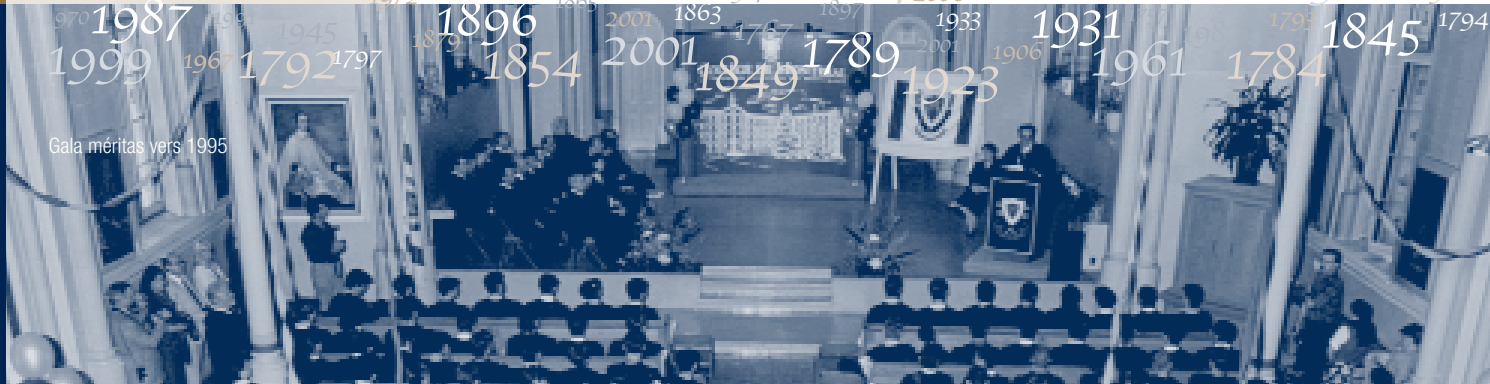
En septembre 1996, le Collège resserre les exigences de l'évaluation. Au lieu de 60 %, la note de passage devient 65 %, histoire de maintenir une tension salutaire chez les élèves moins performants. Ces derniers peuvent toujours bénéficier de mesures d'appui pédagogiques ou de récupération pour lesquelles on prévoit des temps le midi ou en fin de journée. Il y a aussi des cours le samedi matin pour les élèves qui ont connu un échec dans les matières qui font l'objet d'un examen commun du ministère de l'Éducation.

Mais cette volonté de soutenir les élèves plus faibles n'est-elle pas un handicap pour la position du Collège de Montréal au palmarès des écoles secondaires publié chaque année dans le magazine *L'Actualité*? Ne vaudrait-il pas mieux écarter les plus faibles pour réduire le nombre d'échecs aux examens du ministère? Quoi de mieux qu'une première place au palmarès pour recruter facilement la crème de la clientèle montréalaise?

Cette question de la réussite à tout prix sera abordée périodiquement au conseil d'administration, mais le Collège continuera d'y résister en conciliant de son mieux son objectif d'excellence et sa volonté de soutenir les élèves qui traversent des périodes plus difficiles.

1821 1867 1905 2002 1876 1903 2004 1984 1886 2004 2006 1892 1954 1777 2005  
 1821 1932 1877 1863 1972 1896 1865 2007 1863 1927 1897 1933 2003 1869 1898  
 1970 1987 1991 1945 1896 1879 1854 2001 1849 1789 1906 1931 1793 1845 1794  
 1999 1967 1792 1797 1854 2001 1849 1789 1923 1961 1784 1845 1794

Gala méritas vers 1995



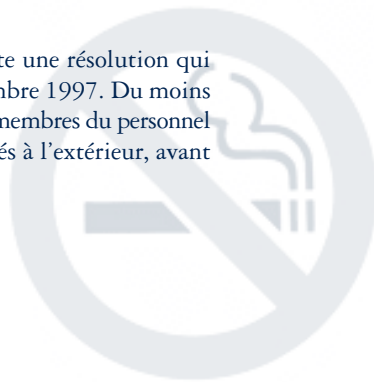
Bien que d'un autre ordre, la question de la réussite se posera aussi pour l'enseignement religieux catholique. Malgré la présence de nombreux élèves appartenant à d'autres confessions religieuses (protestante, juive, bouddhiste, musulmane...) ce cours demeure obligatoire pour tous. On se demande cependant si on peut y imposer le même seuil de réussite (65 %) que dans les autres matières.

Un rapport conclut en 1998 que le niveau élevé d'exigence «donne du sérieux à la matière». L'obligation pour tous est également maintenue. Le cours se veut une proposition des valeurs chrétiennes comme cela se fait depuis la fondation du Collège : il n'y a pas d'obligation à croire. Seuls les allophones en classe d'accueil peuvent être exemptés pour des raisons de méconnaissance de la langue.

#### LA FIN D'UNE ÉPOQUE

En 1997, un changement majeur vient transformer la vie des élèves : on abandonne le local de classe. Jusque-à considéré comme le principal lieu d'identification et d'enracinement des élèves, ce local était devenu au fil des années de moins en moins utilisé à cause des nombreux cours qui exigent des locaux particuliers. Désormais, les locaux des classes deviennent spécialisés par matières et les élèves doivent entreposer leurs livres dans des casiers. On sent vraiment la fin d'une époque...

Et autre signe des temps, le conseil d'administration adopte une résolution qui fait du Collège de Montréal une école sans fumée dès septembre 1997. Du moins pour les élèves... puisque deux fumeurs subsisteront pour les membres du personnel jusqu'en 1999, alors que les derniers fumeurs seront refoulés à l'extérieur, avant l'interdiction totale de fumer sur le terrain du Collège.



La tradition du local de classe réservé à un groupe d'élèves disparaît.



1997-1998

« *Ad augusta per angusta* »

DEVISE DE CONVENTUM

À des résultats magnifiques par des voies étroites



### VIE ÉTUDIANTE : DES ANNÉES SOMBRES...

De manière générale, les années qui ont suivi la création de la corporation laïque ont été une période difficile pour la vie du Collège. La direction, dit-on, aurait mis un certain temps à redresser la situation précaire laissée par le départ de Saint-Sulpice, tant sur le plan des relations interpersonnelles que sur le plan financier. Le nombre d'élèves est trop bas, les relations deviennent difficiles tant à l'interne qu'avec les partenaires (parents, anciens, fondation). D'aucuns ont cru que le Collège avait temporairement perdu son âme.

Cette atmosphère fut particulièrement perceptible dans l'organisation et les activités de la vie étudiante. Dès l'année scolaire 1992-1993, une restructuration amène les responsables de niveau à devenir des responsables de cycles (un responsable pour 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> ; un autre pour 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>), de sorte qu'ils ont moins de temps à consacrer aux activités étudiantes et à la discipline. La disparition complète des responsables de cycle à compter de 1995 aggrave la détérioration du climat. Les activités parascolaires ne sont plus intégrées à l'horaire régulier; elles sont reléguées à l'heure du midi ou en fin de journée. Moins d'élèves y participent, les professeurs s'y impliquent peu, la discipline se relâche, même l'équipe de football Les Lions disparaît en 1997... Beaucoup d'élèves durant cette période perdront leur attachement à leur Collège.

Le retour à la vie se fera à partir du moment où, en 1999, on revient à la structure de coordonnateurs de niveaux, structure qui assure un meilleur encadrement des élèves, une vie scolaire plus intense, et qui permet le développement d'un esprit d'appartenance plus grand; d'autre part la direction des services aux élèves est intégrée dans la tâche du directeur général. Si les élèves et les parents ont tenu le coup durant ces années sombres, on l'attribue beaucoup à la relation professeurs-élèves qui de tout temps a fait la force du Collège de Montréal.

Les années qui ont suivi la création de la corporation laïque ont été une période difficile pour la vie du Collège.

La relation professeurs-élèves permet aux élèves et aux parents de traverser ce moment difficile.

## 1998-1999

DEVISE DE CONVENTUM

## « Compos sui »

Maître de soi.



## LES ACTIVITÉS SE MAINTIENNENT

Malgré ce qui précède, les activités étudiantes ne sont quand même pas disparues. Même en dehors des horaires réguliers, toutes sortes d'activités sont encore proposées aux élèves qui veulent bien y participer.

Signalons parmi cette liste, l'apparition en 1993 du journal *La Griffé* qui remplace *Le Témoin* et *Le Bulletin* (1992) et qui paraît aux deux ou trois semaines. Ce nouveau journal qu'un enseignant a la tâche de produire réunit des articles rédigés par des élèves, mais aussi par des enseignants, des membres de l'Association des Anciens ainsi que des membres de l'Association Parents-Maîtres; ces deux associations y ont des chroniques régulières. *La Griffé* est d'une grande qualité de rédaction, de mise en page et d'impression et requiert beaucoup de ressources humaines et financières. Les chroniques vont des arts et de la littérature jusqu'aux spectacles, à la musique et aux sports, en passant par un débat passionné sur le thème de l'opposition entre sciences pures et sciences humaines. Un dernier numéro paraîtra en septembre 1998.

L'apprentissage de la démocratie se poursuit par ailleurs au sein du conseil étudiant qui rédige en 1997 la charte de l'Association générale des élèves du Collège de Montréal. Plus tard, on organisera un camp de formation au leadership pour les présidents de classe qui font aussi partie du conseil étudiant.

De son côté, la pastorale met l'accent sur l'apprentissage de la solidarité à travers des activités à caractère social, dont une première expérience d'aide humanitaire dans un pays d'Amérique centrale. Beaucoup d'activités entourent la période précédant Noël : confections de cartes avec messages destinés à de jeunes itinérants, paniers de Noël, réalisation de crèches dont une avec des personnages grandeur nature. Les cours d'arts plastiques sont mis à contribution.



De 1994 à 1999, on retrouve notamment les activités suivantes :

- Donjons et dragons
- Expo-sciences
- Groupes musicaux
- Guitare
- La Griffé
- Karaté
- Photo
- Radio
- Techno plus
- Théâtre
- Pastorale
- Bibliothèque
- Informatique
- Premiers soins
- Club Picasso
- Hockey cosom
- Conseil étudiant
- Débats oratoires
- Forum pour jeunes canadiens
- Caisse étudiante
- Jeunes entreprises
- Journalisme
- Théâtre
- Musique
- Radio étudiante
- Cercle d'histoire
- Comité de publicité
- Club de rap
- Échange de correspondance
- Génies en herbe
- Tournois d'échecs
- Comité environnement
- Comité langue française
- Comité pour une école sans fumée
- Basketball
- Hockey
- Mississippi





Gymnase



Salle des loisirs Ermitage



Palestre

### LE GYMNASE, ENFIN!

En mai 1998, on inaugure enfin le nouveau gymnase, édifice moderne et fonctionnel qui vient s'abouter à l'aile des Anciens. C'est l'aboutissement d'un long rêve qui mit plusieurs décennies à se concrétiser.

Depuis sa construction en 1913, c'est le Pavillon des loisirs qui, après avoir été salle de récréation, servait de gymnase au Collège. Cette longue construction de brique blanche, rendue nécessaire par le manque d'espace dans l'immeuble principal, était divisée en deux par le milieu : à l'avant, une grande salle de théâtre, à l'arrière, une salle de récréation avec tables de ping-pong et de billards et appareils de gymnastique.

Lors d'une rénovation terminée en 1942, la salle de récréation fut transformée en véritable gymnase, auquel on adjoignit des allées de quilles disparues durant les années cinquante. Le théâtre de son côté fut agrandi et modernisé et fut officiellement nommé l'Ermitage à cause de son éloignement du bâtiment principal. L'Ermitage, accessible au public par le chemin de la Côte-des-neiges, devint une salle très fréquentée avant d'être louée au cours des années cinquante et soixante par la société Radio-Canada pour son usage presque exclusif. Au cours des années soixante-dix, le théâtre fut transformé en palestre pour y réunir les appareils de gymnastique.

Bientôt la vétusté de ces installations devint de plus en plus évidente, surtout si on les comparait aux gymnases des nouvelles écoles polyvalentes qu'on construisait un peu partout à Montréal et en banlieue. Dès 1975, on envisage donc la construction d'un complexe sportif qui comprendrait un gymnase, un aréna et une piscine répondant aux normes modernes. Le conseil local d'administration hésite cependant à prendre le risque financier d'une telle aventure. On ne veut pas que le Collège soit hypothéqué par les coûts d'une entreprise dont la rentabilité n'est pas vraiment démontrée, malgré son intérêt évident pour les élèves.

1821 1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
 1872 1903 1865 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
 1970 1987 1991 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784

1999-2000

« La part du lion »

DEVISE DE CONVENTUM

Nouvelle tentative en 1986 : un comité propose de transformer l'Ermitage en deux gymnases. Nouvel échec : le Collège vient d'investir dans la rénovation de son aile nord...

C'est finalement l'Association des Anciens qui prendra les choses en main à compter de 1988. Consciente des besoins du Collège dans ce domaine, elle signifie à Saint-Sulpice son intention d'aider le Collège dans cette entreprise; les autorités acceptent de recevoir un projet de complexe sportif. Une première version de ce projet présentée en 1989 prévoit que le complexe comprendrait deux plateaux d'exercice, une patinoire, une piscine et une «salle académique». Il serait construit sans fonds de Saint-Sulpice ni sollicitation publique, il serait géré par le Collège, loué pour compenser les coûts d'exploitation et accessible aux résidents du Grand Séminaire. On parle même de construire une tour d'habitation pour générer les revenus nécessaires. Coût : plus de six millions de dollars.

En 1991, le nouveau conseil d'administration retient les services d'une firme spécialisée en campagne de financement : la campagne de financement du gymnase débute en 1992. Elle aura cependant des résultats mitigés, ce qui retardera encore la mise en oeuvre projet. Entre-temps, il faut aussi rencontrer le conseil d'arrondissement de la ville et tenter de convaincre les citoyens et les groupes de pression voués à la protection du patrimoine architectural de ne pas s'opposer à la construction du gymnase.

C'est finalement l'Association des Anciens qui prendra les choses en main à compter de 1988.



Une assistance à l'Ermitage en ...

Plusieurs contraintes sont imposées à cette construction : respect du plan d'ensemble de la propriété des sulpiciens, respect du site historique, fouilles archéologiques.

Ce n'est qu'en 1996 que les choses commenceront à bouger. D'abord on abandonne l'idée d'un complexe au profit d'un gymnase double à l'usage exclusif du Collège. Le financement de deux millions de dollars sera assuré par un prêt garanti par Saint-Sulpice et la Fondation. La construction devra respecter des contraintes liées au développement d'ensemble de la propriété des sulpiciens et au respect du site historique et des bâtiments patrimoniaux; par exemple, interdiction est faite de démolir les préaux.

Le projet de construction devra encore franchir plusieurs étapes de consultation : Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, Commission des biens culturels, Commission Jacques-Viger, comité exécutif de la Ville, consultation publique, approbation par le conseil municipal.

Il faudra aussi, avant de construire, faire des fouilles archéologiques sur le site : on suppose qu'à cause de la proximité du Fort de la Montagne et de l'existence d'un village amérindien au XVII<sup>e</sup> siècle, il pourrait y avoir des vestiges à préserver. On n'y a cependant rien découvert.

Inutile de dire à quel point la communauté collégiale s'est réjouie lorsque le gymnase fut enfin inauguré en mai 1998. Quant au sort réservé à l'Ermitage, c'est une histoire à suivre...

*Mai 1998 :  
inauguration du gymnase...  
un vieux rêve se réalise.*

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1876 1903 2004 1984 1886 1892 1954 1777 2005  
1863 1972 1876 1903 2004 1984 1886 1892 1954 2003 1869 1898  
1970 1987 1991 1945 1896 1865 2001 1863 1927 1897 2004 2006 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1849 1767 1789 2001 1906 1961 1784







CHAPITRE 5

# La relance

(les années deux mille)



## CHAPITRE 5 La relance (les années deux mille)

Plusieurs facteurs ont sans doute contribué à ce que le Collège s'éloigne graduellement des années plus sombres qu'il venait de vivre. Une situation financière plus favorable, des équipes de travail remaniées, des structures, des orientations, des programmes modifiés... quoi qu'il en soit, un nouveau dynamisme semble s'installer au début des années deux mille qui témoigne encore une fois de la remarquable faculté d'adaptation et de transformation de cette institution, fût-elle la plus ancienne de la région de Montréal.

### UN NOUVEAU PROJET ÉDUCATIF

Le 26 juin 2001, le conseil d'administration adopte le texte du nouveau projet éducatif qui vient de faire l'objet d'une refonte à laquelle tous les acteurs ont collaboré : direction, membres du personnel, parents et conseil d'administration.

Il est clair que l'esprit de ce texte est substantiellement différent de la version qu'on avait adoptée en 1983. Outre les modifications découlant de la nouvelle structure administrative, les références à l'«œuvre d'Église», au «climat de vie chrétienne» et à «l'éveil des vocations sacerdotales» ont disparu. On insiste maintenant sur le sens de l'engagement vis-à-vis soi et les autres, sur l'accompagnement personnalisé des élèves et sur les méthodes pédagogiques faisant plus de place à leur responsabilité. La mention du français comme langue d'usage au Collège est un élément nouveau rendu nécessaire par l'afflux d'allophones et la dégradation progressive de la situation du français au cours des années quatre-vingt-dix.

En même temps que le projet éducatif, le conseil d'administration adopte aussi un premier plan stratégique pour les années 2001 à 2004. Également bâti en collaboration avec tous les intervenants, cet outil de gestion permettra d'avoir une vision d'ensemble et d'encadrer les services pour une meilleure application du projet éducatif.

Une situation financière plus favorable, des équipes de travail remaniées, des structures, des orientations, des programmes modifiés... un nouveau dynamisme semble s'installer au début des années deux mille.

On insiste maintenant sur le sens de l'engagement vis-à-vis soi et les autres, sur l'accompagnement personnalisé des élèves et sur les méthodes pédagogiques faisant plus de place à leur responsabilité.



2000-2001

« Age quod agis »

DEVISE DE CONVENTUM

Fais ce que tu fais.

## PROJET ÉDUCATIF ADOPTÉ EN 2001

*«Le Collège de Montréal, fondé par la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice, est une institution catholique privée, reconnue comme établissement d'enseignement secondaire et déclarée d'intérêt public par le ministère de l'Éducation du Québec.*

*Le Collège de Montréal vise l'excellence, le dépassement de soi et se propose, par une formation personnalisée, d'acheminer les élèves qui lui sont confiés vers un équilibre de vie sur les plans intellectuel, physique, social et chrétien, en favorisant chez eux l'apprentissage de l'exercice de la liberté et le développement du sens de l'engagement.*

*Le Collège de Montréal s'inspire de la tradition pédagogique sulpicienne qui tient fort à l'accompagnement personnalisé des élèves et à la mission collective des éducateurs. Il favorise des méthodes pédagogiques qui permettent aux élèves d'être actifs et maîtres de leurs apprentissages avec, comme balises, le souci du travail bien fait et le respect de leurs engagements.*

*Le français est la langue d'enseignement et de l'administration du Collège de Montréal.  
Les élèves doivent privilégier le français comme langue d'usage au Collège.*

*Le Collège de Montréal soutient la famille dans son projet d'éducation de l'adolescent. À ces fins, le Collège forme une communauté éducative au sein de laquelle collaborent éducateurs, parents et élèves sous la direction du Conseil d'administration de la Corporation Collège de Montréal.»*

La devise « *Posuerunt me custodem* », une parole prêtée à la Vierge :  
« *Ils m'ont désignée comme protectrice (on m'a confié la garde)* »,  
tirée de premier Cantique des cantiques verset 6, rejoint l'inscription que l'on  
retrouve au-dessus de la porte de l'Ermitage :  
« *In velamento alarum tuarum exultabo* »  
« *Je serai heureux à l'abri de tes ailes (à l'abri de tes ailes, je crie ma joie)* »  
psaumes 63 verset 8.



## UN COLLÈGE CATHOLIQUE

D'après le théologien André Charron, un collège catholique se doit d'offrir une formation basée sur des valeurs chrétiennes, humaniste et ouverte au pluralisme. De là découlent trois obligations : donner des cours d'enseignement moral et religieux catholique, maintenir un service de pastorale, identifier clairement ses références chrétiennes.

En 2000, le Collège de Montréal estime répondre à ces exigences. Le cours d'enseignement religieux catholique demeure obligatoire pour tous et le responsable de la pastorale offre des activités spécifiques : on propose chaque jour aux élèves une eucharistie en alternance avec une période de méditation et on offre des séjours de silence de 24 heures dans un monastère.

Graduellement, le conseil d'administration commencera toutefois à se poser des questions sur l'avenir de la mission du Collège face au changement des programmes d'enseignement religieux que le ministère s'apprête à remplacer par un cours d'éthique et culture religieuse, face à la nouvelle clientèle qui n'a pas reçu de formation religieuse au primaire et face à la difficulté de recruter des enseignants compétents. À compter de 2001, il n'y a plus aucun prêtre parmi le personnel enseignant. Seul le responsable de la pastorale est membre du clergé.

Dans les faits, le conseil d'administration, à cause du peu d'information communiqué par le ministère, choisit de reporter la réflexion sur l'implantation du cours d'éthique et culture religieuse qui est prévue pour 2008. Il juge en effet plus prudent de remettre à plus tard toute décision relative à cette question.

Le cours d'enseignement religieux catholique demeure obligatoire pour tous.



2001-2002

« Je me souviens »

DEVISE DE CONVENTUM



En juin 2006, le Collège réaffirme les valeurs chrétiennes qui sont le fondement du projet éducatif de l'institution et sa volonté de poursuivre sa tradition d'ouverture aux démarches spirituelles différentes de la sienne.

À partir de 2005 le Collège accueille plus de 1000 élèves.

Par contre le conseil manifeste dès 2004 son ouverture à ce que le Collège accepte dans ses murs des jeunes filles qui tiennent à porter le voile islamique. Consultée sur cette question, l'Association Parents-Maîtres se dit toutefois très réticente à accepter ce symbole religieux. Elle souhaite que le conseil d'administration pousse plus loin sa réflexion, ce qui a mené à la constitution en 2005 d'un comité chargé de faire des recommandations sur le port de signes religieux distinctifs. En juin 2006, le conseil a adopté la recommandation du comité : réaffirmer les valeurs chrétiennes qui sont le fondement du projet éducatif de l'institution et poursuivre sa tradition d'ouverture aux démarches spirituelles différentes de la sienne.

#### DES ÉLÈVES PLUS NOMBREUX

En novembre 2000, on dénombre 195 nouvelles inscriptions au Collège, contre 101 l'année précédente. C'est le début d'une remontée de la clientèle avec tous ses aspects bénéfiques du point de vue financier. Le Collège accueille maintenant plus de 1000 élèves.

Cependant, l'Association Parents-Maîtres et les membres du conseil d'administration commencent à s'inquiéter car on ne voudrait pas que la clientèle dépasse les 1000 ou 1100 élèves. Ce seuil est perçu comme la limite de la dimension humaine à conserver si l'on veut que le Collège continue à assurer un accompagnement personnalisé de qualité.

En outre, au-delà de ce nombre, les élèves se trouveraient à l'étroit dans les locaux actuels. Sans compter que la dimension des infrastructures sportives est également limitée, alors qu'on songe à instaurer un horaire qui comprendrait trois périodes d'éducation physique au premier cycle.

2002-2003

DEVISE DE CONVENTUM

« Évoluer dans la diversité »

1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
 1821 1932 1877 1863 1972 1903 2004 1865 1927 1897 2006 2003 1869 1898  
 1970 1987 1991 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1757 1982 1793 1845 1794  
 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784

## UNE PÉDAGOGIE RÉFORMÉE

À compter de 2003, le Collège commence à s'approprier la réforme pédagogique qui est déjà en application dans les écoles primaires du Québec. Il devient ainsi l'un des deux premiers Collèges privés à s'engager dans cette voie. Tous les éducateurs sont invités à s'impliquer dans ce mouvement de réforme dont l'organisation et la mise sur pied demanderont beaucoup d'effort.

Des pratiques pédagogiques d'avant-garde viseront maintenant à ce que les élèves acquièrent diverses compétences en s'engageant activement dans des situations d'apprentissage stimulantes. On passe de l'acquisition de la culture encyclopédique au développement d'habiletés qui permettent d'utiliser des connaissances en constante mutation. Les matières s'intègrent peu à peu les unes aux autres. Ainsi le professeur de mathématique propose à une équipe de quatre élèves d'organiser un voyage fictif en justifiant le choix de la destination par quatre données statistiques et en respectant un budget fixe; le travail fera l'objet d'une présentation à la classe. Dans ce contexte l'enseignant devient une personne ressource qui guide les choix individuels et collectifs.

On applique aussi dès le début du secondaire un programme de formation identitaire : une pratique pédagogique qui amène l'élève à se connaître, à développer ses forces, à contrer ses faiblesses pour augmenter sa motivation et faciliter son orientation. Outre l'implication de la conseillère en orientation, l'implantation progressive de ce programme a nécessité une formation de tous les éducateurs. Quant aux élèves en difficulté, ils peuvent bénéficier des services d'une intervenante en toxicomanie et, depuis 2001, d'une psychoéducatrice; leurs interventions (prévention du suicide, de la toxicomanie, de l'homophobie, du racisme, dépistage de la dépression...) viennent compléter celles des éducateurs.

En outre, les élèves à la recherche de conseils personnalisés ou qui veulent simplement s'entretenir de leurs difficultés avec un adulte attentif peuvent bénéficier d'un service de mentorat. L'élève choisit un enseignant parmi une liste proposée et peut rencontrer cette personne aussi souvent que nécessaire durant l'année.

À compter de 2003, le Collège commence à s'approprier la réforme pédagogique qui est déjà en application dans les écoles primaires du Québec.

Un programme de formation identitaire qui amène l'élève à se connaître, à développer ses forces, à contrer ses faiblesses pour augmenter sa motivation et faciliter son orientation.

Le mentorat a succédé à la direction spirituelle.

2003-2004

« *Vitam impendere vero* »

DEVISE DE CONVENTUM

Consacrer sa vie à la vérité

Des nouveautés sur le plan pédagogique : le Lab-Volt : une initiation aux nouvelles technologies par informatique.

Artis Magia : un programme qui offre des concentrations en arts visuels, en musique ou en danse.

Par ailleurs, pour appuyer ces réformes pédagogiques, le Collège se dote graduellement de l'équipement informatique approprié. Chaque bureau de professeur est maintenant équipé d'un ordinateur et chaque classe dispose de six ordinateurs à l'usage des élèves. La bibliothèque, pour sa part, est équipée de terminaux permettant de faire des recherches sur Internet. Son nom a d'ailleurs été changé : c'est maintenant le Centre de ressources multimédias (le CRM).

Et pour que l'ensemble de la communauté éducative puisse collaborer à la réussite des élèves, le portail informatique du Collège permet à chaque éducateur de prendre connaissance du dossier de chacun de ses élèves et d'y inscrire des données. Également, grâce au portail, le dossier scolaire de chaque enfant est maintenant accessible en tout temps à ses parents.

De plus, par souci d'améliorer la qualité de l'enseignement, le personnel enseignant participe à une démarche d'évaluation du rendement et de développement professionnel adoptée par le conseil d'administration en juin 2004. Il s'agit d'une pratique novatrice, à tout le moins en ce qui concerne l'enseignement secondaire au Québec.

#### QUELQUES NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES

En plus des matières du programme de base du secondaire – français, anglais, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation physique, etc. – le Collège de Montréal s'est doté de programmes complémentaires qui correspondent aux besoins et aspirations d'un certain nombre d'élèves et qui contribuent à donner à l'institution une couleur particulière.

Déjà en 1999, le Collège met sur pied un programme d'initiation aux nouvelles technologies (le LAB-VOLT) entièrement informatisé. Il permet à l'élève de s'initier aux sciences et aux nouvelles technologies en travaillant sur ordinateur avec des logiciels qui lui donnent la possibilité de faire des expériences de toutes sortes. Cet ensemble pédagogique multimédia propose 16 modules en sciences appliquées dont les biotechnologies, les sources d'énergie alternatives, les plastiques, le dessin assisté par ordinateur, la simulation d'un vol spatial, l'aérodynamique et la santé.

2004-2005

« *Ut fata trahunt* »

DEVISE DE CONVENTUM

Comme le destin mène ; « au gré du hasard », un choix qui demanderait explication.

Parallèlement, les expo-sciences – où les élèves exposent les résultats de leurs recherches ou de leurs expériences – suscitent de plus en plus d'intérêt et touchent une grande variété de sujets tels l'obésité, des lunettes pour aveugles (!), le moteur à hydrogène, les trous noirs, les biogaz, etc.

D'autre part, en informatique, on offre depuis 2002 à un groupe d'étudiants de chacune des trois premières années du secondaire un programme appelé «MITIC», pour «matières intégrées aux technologies d'information et de communication». Chaque élève inscrit à ce programme doit disposer d'un ordinateur portable. L'élève réalise l'ensemble de ses apprentissages scolaires avec cet outil. Les approches pédagogiques sont adaptées en conséquence, mais le cheminement de l'élève est semblable à celui de l'ensemble des élèves du Collège.

En arts, c'est le programme «ARTIS MAGIA» (la magie de l'art) qui attire l'attention depuis septembre 2003. Les élèves qui s'y inscrivent choisissent une concentration correspondant à leurs intérêts en arts visuels, danse ou musique. Six périodes par cycle de neuf jours dans la discipline choisie sont intégrées à son horaire, auxquelles s'ajoutent deux périodes par cycle en dehors des heures normales de cours.

Les résultats sont d'ailleurs tangibles. Ainsi, en musique, les élèves qui choisissent cette concentration et ceux qui font déjà partie de l'harmonie mise sur pied en 1996 participent à divers concours et se classent très favorablement. Mentionnons entre autres la Musikfest, le Concours de Victoriaville, la Jazzfest, le Festival des harmonies de Sherbrooke et un concert au Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts. On rêve maintenant du jour où le Collège aura une section de cordes...



1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1863 1972 1903 1865 2001 1863 1927 1897 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1792 1945 1896 2001 1767 2002 2001 1906 1923 1757 1794 1793 1845  
1854 2001 1849 1789 1961 1784

2005-2006

« Ad perpetuam rei memoriam »

DEVISE DE CONVENTUM

À la mémoire éternelle du fait. De quel fait s'agit-il? Leur passage au Collège ?



En arts plastiques, ce sont les activités parascolaires du Club Picasso mis sur pied il y a quelques années qui se poursuivent dans le cadre plus favorable d'une concentration offerte en option. Particulièrement intéressant fut le projet suscité par la découverte d'un tableau ancien (un ange couronné de rameaux) qui était accroché depuis plusieurs années dans le bureau des professeurs d'arts (après avoir été entreposé depuis on ne sait quand). Un spécialiste du Musée des beaux-arts de Montréal crut y reconnaître l'œuvre d'un élève de Murillo (XVII<sup>e</sup> siècle). Devant l'intérêt suscité par cette découverte, les enseignantes proposèrent une étude de l'œuvre de Murillo, notamment de son « Jeune mendiant ». Et à partir de là, on suggéra aux élèves de réaliser un autoportrait ou de produire une œuvre sur l'itinérance. Les œuvres des élèves exposées au Collège suscitérent ensuite l'intérêt du Musée des beaux-arts qui les exposa dans sa salle éducative durant plusieurs semaines.

Quant aux élèves attirés par la danse, ils peuvent bénéficier, en collaboration avec une école de ballet, d'un programme de danse de haut calibre.

Pour ouvrir ses portes à une clientèle qui veut joindre ses études secondaires à une activité qui permet de développer des talents particuliers, en septembre 2006, le Collège introduit un programme de danse-études et de tennis-études.



Katie Peng, adaptation d'une toile de Murillo,  
« Le Jeune mendiant ».

1867 1905 2002 1876 2004 1984 1886 2004 1892 1954 1777 2005  
 1821 1952 1877 1863 1972 1903 1865 1927 2006 2003 1869 1898  
 1970 1987 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1931 1751 1982 1793 1845 1794  
 1999 1792 1797 1854 2001 1849 1789 2001 1906 1961 1784



## LA VIE ÉTUDIANTE REPREND DU TONUS

À partir de 2000, le Collège met sur pied une Commission de vie étudiante qui regroupe le directeur général, les directeurs adjoints, les responsables de la pastorale et de l'orientation, la psychoéducatrice, ainsi que la responsable du centre de ressources multimédias. Cette instance – qui réunit tous les aspects de la vie scolaire puisque les directeurs adjoints ont aussi une responsabilité de supervision pédagogique – permet de suivre plus étroitement l'évolution des élèves, de mieux cibler les activités parascolaires, de mieux les relier aux apprentissages scolaires et d'en coordonner plus efficacement la mise en œuvre.

Est-ce un signe du nouvel esprit qui règne dans le Collège? Toujours est-il que le journal *Le Témoin* reparaît en 2000-2001 après dix ans de silence. Une nouvelle équipe de rédaction permet la parution de sept numéros cette année-là. On y retrouve les chroniques familières : critique musicale, critique de livres, informatique, sports, jeux..., mais aussi des créations littéraires (poésie, récits...), des articles sur le gouvernement étudiant, l'écologie, l'orientation...et même une recette d'agneau à l'indonésienne.

C'est aussi un moyen de communiquer le calendrier des activités parascolaires et de la pastorale, et un lieu de réflexion, notamment sur la tolérance et la paix à la suite des événements du 11 septembre 2001, ainsi que sur l'ouverture à la diversité ethnoculturelle. Sans compter les chroniques du Comité Vert sur la protection de l'environnement (à l'aide de récits de fiction environnementale), des entrevues avec des membres du personnel, des articles sur le sourire, le stress, l'humour, la relaxation... L'objectif du journal :

«*Dire tout haut ce qui se passe ici bas*».

L'harmonie mise sur pied en 1996 participe à divers concours et se classe très favorablement.

Le Musée des beaux-arts expose des œuvres d'élèves du Collège.

Le Témoin reparaît en 2000-2001 après dix ans de silence.

En place en 2003-2004, un programme d'éducation à la sexualité est dispensé tous les élèves. Les principes qui le sous-tendent sont les suivants : mettre l'accent sur l'estime de soi et la dignité de l'individu; sensibiliser les jeunes aux conséquences de leurs comportements sur eux-mêmes et sur autrui; responsabiliser les jeunes face à leur propre sexualité; favoriser l'adoption d'attitudes et de comportements découlant de choix individuels éclairés; développer une réflexion critique.

Le Comité Vert se donne pour but de sensibiliser la communauté collégiale à la protection de l'environnement.

Le gouvernement étudiant nomme des ministres affectés à des dossiers spécifiques.

Signalons aussi la création en 2002 du Comité Vert qui se donne pour but de sensibiliser la communauté collégiale à la protection de l'environnement. Mis sur pied grâce à la collaboration de parents, de professeurs et d'élèves, le comité débute ses activités par la publication régulière d'une chronique dans *Le Témoin*. En 2003-2004, sous le thème «LE COLLÈGE À L'AN VERT», il met en marche une série d'activités visant à faire reconnaître au Collège l'accréditation Brundtland. Ce mouvement, qui porte le nom d'une ex-dirigeante de Norvège, présidente de la Commission mondiale de l'ONU sur l'environnement, octroie une reconnaissance officielle aux établissements verts où l'on se préoccupe concrètement de l'environnement. Autre activité de ce comité : un stage humanitaire de deux semaines au Costa Rica – financé grâce à diverses activités dont un encan – durant lequel 26 élèves ont pu expérimenter le travail sur une ferme écologique.

L'apprentissage de la démocratie étudiante connaît aussi un certain regain. Le Conseil étudiant est maintenant composé du président et des vice-présidents de 5<sup>e</sup> secondaire ainsi que d'un représentant par classe. On parle maintenant d'un gouvernement étudiant. Il nomme des ministres affectés à des dossiers spécifiques: affaires socioculturelles, environnement, finances, communications, justice, sports, pastorale, coopération et solidarité. En 2004-2005 par exemple, le conseil se préoccupe particulièrement de la tenue vestimentaire, de la qualité de vie des élèves et de la communication entre les élèves et leurs représentants.

Peu de temps auparavant, l'Association générale des étudiants a été à l'origine de la *Charte des droits et responsabilités des élèves du Collège de Montréal*.

Ce document, qui se veut fondé sur la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, deviendra en fait le fondement d'un nouveau «code de vie» qui tiendra lieu désormais de règlement pour l'ensemble des élèves. Comme c'était le cas pour l'ancien règlement, les parents et les élèves doivent s'engager par écrit à respecter les dispositions du code de vie. Çi-contre, quelques exemples des dispositions de ce code qui repose sur trois grands axes.

Le slogan du Comité Vert : « *Apprendre à agir localement et à penser globalement* ».



# CODE DE VIE

---

## *Respect de soi*

### **Assiduité scolaire :**

J'ai la responsabilité de me présenter au Collège selon les journées prévues au calendrier.

### **Tenue vestimentaire :**

J'ai la responsabilité de me conformer au code vestimentaire du Collège.

### **Droit à la sécurité et à la santé :**

J'ai la responsabilité de respecter certaines règles afin d'assurer ma santé et ma sécurité.

## *Respect des autres*

### **Doit à la dignité et à l'égalité :**

J'ai la responsabilité de traiter les autres comme je voudrais être traité.

### **Ponctualité en classe :**

J'ai la responsabilité d'être en classe lorsqu'il le faut.

### **Droit à la sécurité :**

J'ai la responsabilité de ne poser aucun geste qui peut nuire à la sécurité d'une personne ou de la collectivité.

### **Comportement en classe :**

J'ai la responsabilité de bien me comporter en classe.

### **Droit à la propriété :**

J'ai la responsabilité de mes effets personnels.

### **Droit à l'information :**

Je suis responsable de la documentation qui m'est remise.

### **Droit à la réparation :**

J'ai la responsabilité de réparer les torts causés.

## *Respect de l'environnement*

### **Respect du matériel et des locaux :**

Je suis responsable du matériel mis à ma disposition.

Pour sa part, le service de pastorale est relié, à compter de 2000, aux services aux élèves, au lieu d'être directement sous l'autorité du directeur général. Toutes les activités à caractère communautaire relèvent maintenant de ce service. Et toutes les activités de la pastorale sont libres, qu'elles s'adressent aux élèves ou aux membres du personnel.

La plupart des activités de la pastorale se déroulent sous le signe de l'engagement, suivant quatre grands axes :

**communautaire :**

famille, quartier (visiter une grand-mère seule, aider au ménage de la maison, faire partie d'une association comme les scouts);

---

**caritatif :**

collecte de fonds pour Centraide, paniers de Noël et de Pâques, nuits blanches de lecture (l'élève est payé par un «commanditaire» pour lire; les fonds servent à des projets caritatifs);

---

**international :**

Amnistie internationale, Club 2/3, quêtes pour les victimes du tsunami, pour le creusage de puits au Brésil;

---

**spirituel :**

préparation à la confirmation, initiation biblique, retraite de 5e secondaire, périodes de méditation à la chapelle, 24 heures de silence dans un monastère, journée de réflexion au Cap-de-la-Madeleine; pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle (22 élève et trois accompagnateurs y participent en 2005).

---



## UNE NOUVELLE VIE POUR L'ÉRMITAGE

La construction du nouveau gymnase terminée en 1998 avait laissé le vieil Ermitage pour ainsi dire entre parenthèses. Une compagnie de théâtre qui avait manifesté le souhait de s'y établir à demeure a dû se retirer faute de moyens financiers. L'édifice, notons-le, était toujours administré par Saint-Sulpice et ne faisait pas partie du bail emphytéotique liant la compagnie et la corporation.

Durant l'année 2002-2003, le Collège propose à Saint-Sulpice de prendre en charge l'Ermitage pour le rendre à ses premiers destinataires, les étudiants, sous réserve de trouver les fonds nécessaires à sa rénovation. Le projet sera toutefois abandonné devant la quasi impossibilité de mener à bien une campagne de financement suffisamment rentable.

Ce n'est qu'en 2004-2005 que le vent finira par tourner. La situation financière du Collège est alors plus favorable et, avec la mise en application du programme Artis Magia, les besoins en locaux de danse, de musique et d'activités sont de plus en plus pressants. On songe même à construire un pavillon des arts en lieu et place de la maison des religieuses et du passage couvert. Ceux-ci sont toutefois classés comme des biens patrimoniaux et l'interdiction de démolition émise par le ministère des Affaires culturelles bloque le projet.

Le Collège demande finalement à Saint-Sulpice la permission d'utiliser l'Ermitage à long terme et s'engage à le restaurer. En avril 2005, Saint-Sulpice accepte que le Collège procède à la restauration. Un bail à long terme signé au printemps 2006 permet au Collège d'utiliser l'Ermitage à des fins éducatives.

Les premières estimations pour la rénovation intérieure et extérieure totalisent quatre millions de dollars, ce qui représenterait pour le Collège une dette relativement lourde. On procédera donc en deux phases : d'abord l'aménagement intérieur et par la suite, la restauration de l'extérieur. Le nouvel Ermitage comprend un gymnase, des salles de musique, des cubicules pour la pratique de divers instruments et une aire de danse qui peut aussi être aménagée en salle de spectacle.

Le Collège veut rendre l'Ermitage à ses premiers destinataires, les élèves.

Le nouvel Ermitage, une opération en deux phases : réaménagement intérieur; restauration de l'extérieur.

1954 1867 1932 1877 1869 1876 2004 1984 1886 1892 1879 1777 1821 2005  
1970 1987 1991 1797 1896 1896 1865 2001 1863 1927 2004 2006 1931 2003 1982 1898  
1999 1967 1992 1945 1896 2001 1863 1767 1933 1923 1794 1793 1845  
1905 1854 2001 1849 2002 2001 1903 1789 1961 1784

L'Ermitage en 1912, alors appelé Pavillon des loisirs.





## Conclusion ?

La question se pose, en effet. Est-il possible de conclure une telle histoire alors que la vie du Collège de Montréal se poursuit comme à l'habitude? Une conclusion marque une fin, un aboutissement, alors qu'on a l'impression que le Collège, au contraire, est toujours en pleine croissance, en pleine transformation. Faut-il parler plutôt d'un accomplissement, de plusieurs accomplissements? Mais encore là, rien n'est achevé, rien n'est terminé.

Peut-être vaut-il mieux ne rien conclure du tout, mais tout simplement saluer bien bas tous les artisans qui, depuis 240 ans, ont rendu possible cette œuvre d'éducation au service des jeunes Montréalais : au premier chef les Prêtres de Saint-Sulpice, bien sûr, mais aussi les dirigeants à tous les niveaux, les enseignants ou éducateurs de toutes disciplines et de toutes les époques, ainsi que les religieuses de la Sainte-Famille et les autres membres du personnel de soutien. Leur réussite à tous se mesure à celles des autres, c'est-à-dire à celle des générations d'élèves formés par cette institution et qui seuls peuvent dire toute la richesse de savoir et d'expérience que le Collège a pu leur apporter.

Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est que cette œuvre se poursuive encore longtemps

*Il faut saluer tous les artisans qui,  
depuis 240 ans, ont rendu possible cette œuvre d'éducation.  
Leur réussite à tous se mesure à celle des autres.*

1821 1867 1905 1932 1877 2002 1863 1876 1903 2004 1984 1886 2004 2006 1892 1954 1777 2003 1869 2005 1898 1970 1987 1991 1945 1879 1896 1854 2001 1863 1927 1886 2004 2006 1897 1933 1954 1757 1982 1793 1845 1794 1999 1967 1792 1797 1879 1854 2001 1767 1789 2001 1906 1931 1961 1784



Et la  
**lumière  
fut**

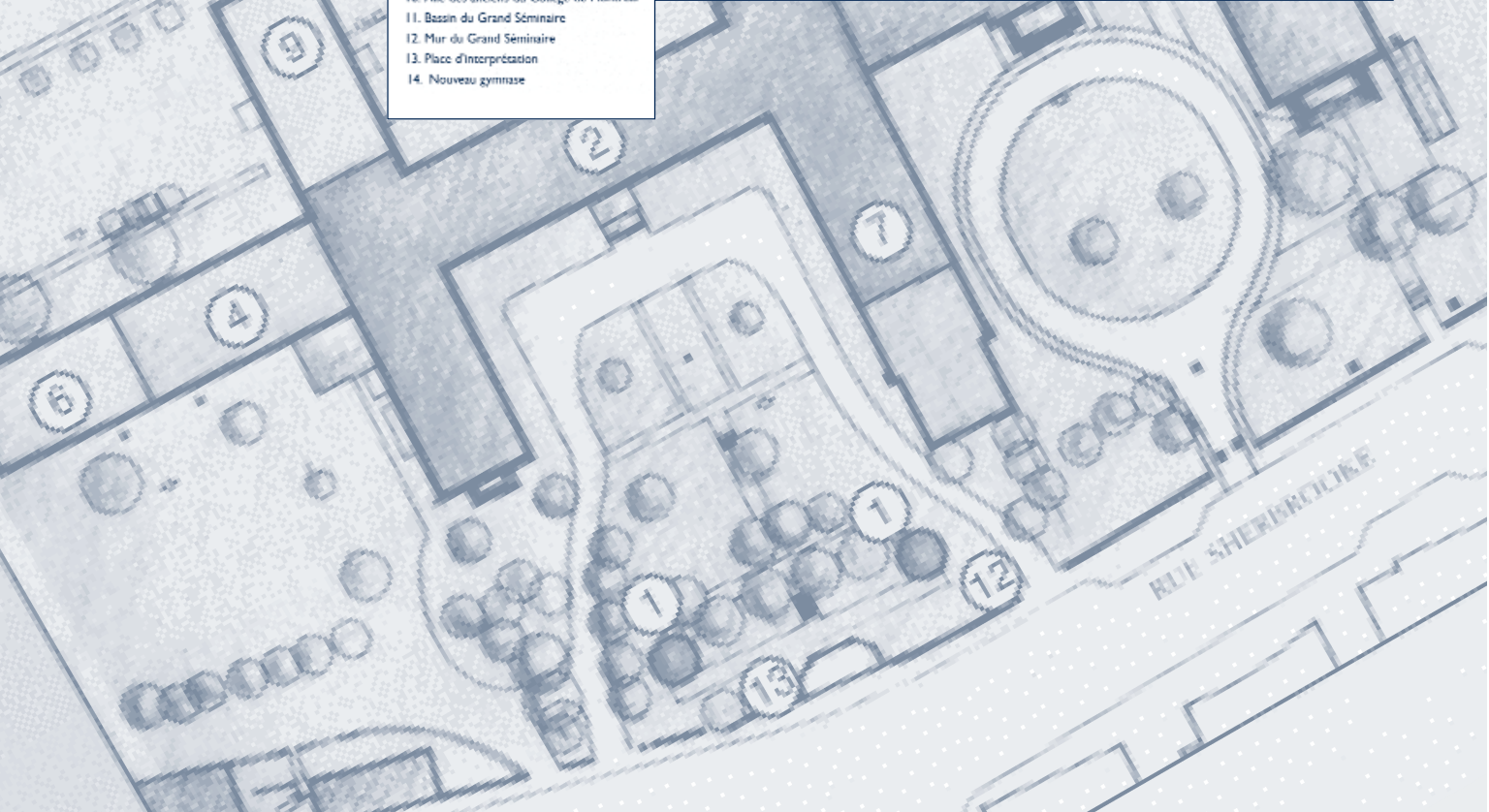
UN SPECTACLE  
SON ET LUMIÈRE ÉBLOUISSANT

Billets en vente le [ ] sur [ ]



**Plan du DOMAINE DES SULPICIENS  
comprenant le Grand Séminaire et  
le COLLEGE DE MONTRÉAL**  
(Beaupré et Michaud, architectes)

1. Tours du Fort de la Montagne
2. Grand Séminaire de Montréal
3. Collège de Montréal
4. Aile ouest du Grand Séminaire.
5. Chapelle du Collège
6. Prolongation de l'aile ouest,
7. Nouvelle chapelle du Grand Séminaire
8. Ermitage
9. Aile des anciens du Grand Séminaire
10. Aile des anciens du Collège de Montréal
11. Bassin du Grand Séminaire
12. Mur du Grand Séminaire
13. Place d'interprétation
14. Nouveau gymnase



## L'Association Parents-Maîtres

Sans pouvoir dire s'il s'agit d'une particularité du Collège de Montréal, nous pouvons du moins affirmer que les parents des élèves, via leur association, y ont joué, depuis plus de quarante ans, un rôle de plus en plus actif.

### DES DÉBUTS MODESTES

Créée en 1963, l'Association Parents-Maîtres se donne d'abord pour buts :

- d'établir des relations confiantes et amicales entre parents et maîtres;
- de partager des connaissances et des expériences pour répondre aux besoins des élèves dans leur vie familiale et scolaire;
- d'apporter une aide financière à des activités ou des services, dans la mesure où l'ensemble des élèves en sont bénéficiaires.

Au début, l'association dut se débrouiller avec de modestes moyens. Aucune cotisation n'était perçue et on devait se contenter des fruits d'une collecte effectuée au cours des assemblées générales de parents, ce qui permettait à peine de couvrir les frais d'administration. Par la suite, une première cotisation de deux dollars par élève permit à l'association de se donner des moyens d'action plus élaborés.

Au cours des années soixante, les parents purent donc contribuer au financement d'activités et de matériel, par exemple, l'achat de livres pour la bibliothèque. On organise aussi pour les parents d'élèves des conférences qui deviennent un événement annuel. Des spécialistes invités y traiteront par exemple de drogue, de psychologie, de santé physique des élèves, des rapports parents-enfants, de la sexualité des adolescents.

L'association s'occupe aussi de recruter des parents bénévoles pour participer à certaines activités parascolaires, donner un coup de main à la bibliothèque ou même, à compter de 1971, offrir en permanence ce qu'on a appelé un «service d'accueil» pour les élèves.

Relevant des services aux étudiants, ce service d'accueil était en fait une infirmerie qu'on ne pouvait nommer comme telle puisque le service était surtout rendu par des mères de famille, et non par des infirmières. Considéré avant tout comme un service de premiers soins, il ne comprenait qu'un tout petit bureau et une infirmerie attenante avec quelques lits. Tous les jours, de 8 h à 16 h, des bénévoles y accueillaient les élèves pour des soins élémentaires et beaucoup d'écoute, surtout pour les élèves de 1<sup>re</sup> en début d'année. Une équipe de quatre médecins, pères d'élèves, conseillaient les bénévoles sur la façon de traiter

Les parents des élèves, via leur association, ont joué, depuis plus de quarante ans, un rôle de plus en plus actif.

les maux bénins. Aussitôt qu'un cas semblait plus grave, on dirigeait l'enfant vers un hôpital.

Ce service fut offert durant plus de vingt ans. On dut mettre fin à ses activités au milieu des années quatre-vingt-dix faute de bénévoles, mais aussi parce qu'on craignait que le Collège soit tenu responsable de certains gestes de premiers soins posés par erreur.

#### DES PARENTS QUI S'EXPRIMENT ET QUI AGISSENT

Avec les années, surtout à compter de 1971-1972, les parents font de plus en plus sentir leur influence dans la vie du Collège. Des comités se forment au sein de l'association (relations publiques, études, activités parascolaires), de l'aide financière est fournie à diverses activités (camp U-Mayok, audio-visuel), des prises de position sont adoptées en assemblée générale.

C'est ainsi qu'en 1974, les parents réunis en assemblée générale affirment avoir choisi le Collège de Montréal pour des raisons précises : de meilleurs contacts entre parents, élèves et maîtres, une meilleure discipline, un enseignement du français plus solide, l'attention individuelle apportée aux élèves et le caractère religieux de la maison. De telles prises de position étaient évidemment susceptibles d'influencer les orientations données au Collège par ses dirigeants.

Au surplus, l'Association Parents-Maître ne se gêne pas pour manifester ses attentes ou ses opinions face aux activités de la pastorale (qu'elle souhaite obligatoires) ou à l'égard de la suppression du pensionnat qu'elle réprovoque. Elle fait pression également pour que les finissants et les élèves de 4<sup>e</sup> puissent rencontrer des professionnels de l'extérieur pour faciliter leur orientation. On se préoccupe aussi de la qualité de la nourriture à la cafétéria qui n'est pas toujours jugée optimale...

Par contre, l'association tient aussi à organiser des activités de socialisation comme une dégustation de vins et fromages avec les professeurs, un rallye automobile pour parents, enfants et membres du personnel.

Plus tard, au cours des années quatre-vingt, divers comités de parents se chargent d'organiser, outre le service d'accueil, un service d'échange de livres scolaires, un souper bénéfice pour la fondation, un service de co-voiturage et des collaborations au journal *Le Témoin*.

À compter de 1990, le conseil d'administration de l'association fait une nouvelle série représentations pour faire valoir le point de vue des parents. On se dit déçu du peu de travail que les élèves ont à la maison, et des séances d'examen trop fréquentes qui entraînent des arrêts répétés des cours. On croit que le Collège encadre bien les élèves plus faibles, mais qu'il ne stimule pas suffisamment les plus forts. Dans l'ensemble, les parents sont favorables à un curriculum exigeant, à un calendrier bien rempli.

Le « service d'accueil », une activité que les parents ont maintenue pendant 20 ans.

L'Association Parents-Maîtres manifeste ses attentes.

Dans l'ensemble, les parents sont favorables à un curriculum exigeant, à un calendrier bien rempli.



Lors d'une rencontre avec le président de la nouvelle corporation en 1991, le conseil d'administration de l'association présente sa vision du Collège de Montréal :

- un Collège de garçons;
- un Collège catholique mais ouvert à la diversité ethnoculturelle dans la mesure où le cours d'enseignement religieux catholique est obligatoire pour tous;
- une direction compétente, proche des élèves et des éducateurs.

#### DES PARENTS INFORMÉS ET ORGANISÉS

À partir de 1993, l'association se fixe comme objectifs de mieux voir au bien-être des enfants et de mieux s'informer de ce qui se passe durant l'année scolaire.

Graduellement, on forme de nouveaux comités : ressources financières, activités de financement, journal étudiant, santé et qualité de vie, discipline et tenue vestimentaire, projets étudiants et rayonnement du Collège à l'extérieur.

Les besoins d'information des parents entraînent la publication par le Collège, à compter de 1998, d'un Bulletin d'information aux parents (*Le BIP*) qui leur sera expédié cinq fois par an en même temps que le bulletin scolaire des élèves.

En, 2000-2001, l'association revoit la formulation de son rôle. Elle décrit maintenant ses buts de la façon suivante:

- « promouvoir la qualité des relations entre parents, direction et maîtres ainsi que tout ce qui a trait à la qualité de vie des élèves tant au point de vue académique, social que sportif;
- agir comme porte-parole et promouvoir les intérêts des parents et des élèves auprès de la direction».

De nouveaux comités sont créés pour concrétiser la mise en œuvre de ces engagements. Ainsi, un comité du mieux-être, d'abord créé en réaction à des problèmes de violence au Collège, élargit son mandat à la mise en place de relations harmonieuses entre tous les membres de la communauté collégiale. Le comité fait appel à la collaboration d'élèves et d'éducateurs; ses activités viseront à contrer le racisme, le harcèlement, la drogue et à prévenir le suicide. En 2002, à l'occasion d'un mois du civisme mis sur pied par ce comité, on crée le Comité Vert pour sensibiliser la communauté collégiale à la protection de l'environnement.

Par ailleurs, un comité de parrainage se préoccupe de l'orientation des élèves et organise des visites de professionnels de divers horizons. D'autres comités font des recommandations sur l'organisation scolaire et sur l'aménagement des horaires ainsi que sur les liens entre l'association et l'ensemble des parents.

Le comité des finances pour sa part raffine les critères d'attribution des fonds qui devront toujours profiter à une majorité d'élèves. Les projets scolaires ou parascolaires auxquels on accordera du financement devront viser l'un ou l'autre des objectifs suivants : le développement de l'autonomie, la responsabilisation des élèves, l'ouverture culturelle ou technologique, l'intégration de plusieurs apprentissages, le partage et le bénévolat, la représentation du Collège de Montréal, le développement du sentiment d'appartenance.

Signalons aussi, particulièrement, l'élaboration en 2002 par deux membres de l'association, en collaboration avec deux élèves de 4<sup>e</sup>, du projet de Rallye du patrimoine. Développé dans le cadre du 235<sup>e</sup> anniversaire du Collège, cet outil pédagogique, qui a fait l'objet d'une publication sous forme de quatre brochures richement illustrées, visait à faire connaître aux élèves l'histoire du Collège et la richesse du patrimoine architectural et culturel que constituent le Collège de Montréal et le Grand Séminaire de Montréal, l'ensemble étant classé site historique par le gouvernement du Québec depuis 1982.

Un comité du mieux-être pour contrer le racisme, le harcèlement, la drogue et pour prévenir le suicide.

Création d'un Rallye du patrimoine, développé dans le cadre du 235<sup>e</sup> anniversaire du Collège, pour permettre aux élèves de mieux connaître leur Collège : son histoire, son architecture.

Depuis 2002, l'association organise des activités annuelles de plus en plus variées. En effet, outre les deux conférences thématiques, s'organisent un concours de musique et une friperie. Ces diverses activités visent à rejoindre l'éventail le plus large possible de parents.

Enfin, il est important de mentionner que depuis 2004 les parents ont été invités à verser une contribution volontaire de 100 \$ par famille à la fondation du Collège. Pour marquer l'importance de cette contribution et reconnaître l'importance des parents dans la vie du Collège, la fondation a décidé d'accueillir à son conseil d'administration un représentant de l'Association Parents-Maîtres

Bref, sans cet engagement et cette implication soutenue des parents, on peut se demander si le Collège serait rendu là où il est aujourd'hui.

## L'Association des Anciens

La vénérable Association des Anciens, dont la création remonte à 1917, a joué un rôle significatif à plusieurs époques de la vie du Collège. C'est la classe de rhétorique de 1905 qui, à la veille de fêter son centenaire de 1917 et se rendant compte que cette date correspondait au 150<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Collège, eut l'idée d'organiser une grande fête pour célébrer cet anniversaire. On commença par convoquer quelque 150 anciens qui décidèrent, avant d'organiser cette fête, de se constituer en association dotée de statuts et de représentants élus.

La première assemblée générale eut lieu en octobre 1917. L'Association des Anciens élèves du Collège de Montréal comptait alors 416 membres. Les fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire durent être annulées en raison de la guerre, mais l'association était là pour durer. Son premier geste fut d'offrir au Collège un tableau de Georges Delfosse représentant la façade du Collège.

Durant les premières années d'existence de l'association, ses activités visèrent surtout à perpétuer des relations amicales entre les membres, notamment par l'organisation d'une réunion générale annuelle. En outre, les cotisations des membres et quelques campagnes de souscription permirent à l'association d'offrir au Collège différents dons : pour les installations sportives en 1921, pour l'érection d'une statue de la Vierge dans la cour de récréation en 1922, pour un monument rappelant la fondation du Collège à la Longue-Pointe en 1924, pour le camp de vacance à différentes époques, etc.

On commença aussi en 1943 à offrir des bourses à quelques élèves dans le besoin, ce qui mènera plus tard à création de l'Oeuvre des bourses qui devint ensuite la Fondation Collège de Montréal.

En 1948, l'association se donne une structure plus formelle avec un secrétariat permanent, des règlements refondus, des réunions plus fréquentes et un journal intitulé *Mon Collège*. Elle se donne comme mission «d'entretenir chez ses membres leur attachement au Collège en contribuant à sa mission d'éducation et de formation».

Une des contributions les plus marquantes de l'association fut bien sûr la construction de l'aile des classes, dite aile des Anciens, en 1958. Ce sont les Anciens qui offrirent cette nouvelle aile au Collège, après avoir organisé une campagne de financement, sollicité une subvention du gouvernement du Québec et supervisé la construction elle-même. Si on y ajoute la création de l'Oeuvre des bourses en 1964 et l'organisation du 200<sup>e</sup> anniversaire du Collège en 1967, le moins qu'on puisse dire c'est que ces années furent particulièrement productives.

À partir de cette époque, l'association cherchera à aider le Collège de différentes manières, par exemple en facilitant l'orientation et l'information professionnelle des élèves par des rencontres avec des anciens et des parents d'élèves travaillant dans divers domaines, cela en collaboration avec l'Association Parents-Maîtres. Également, sans s'immiscer dans l'administration du Collège, l'association souhaite quand même se tenir au courant de ce qui s'y passe; vers 1970, à l'époque des grands changements, elle obtient d'avoir des représentants au comité des finances du Collège, au comité des terrains (du Collège et du Grand Séminaire) ainsi qu'au comité d'orientation.

Parallèlement, le bulletin *Mon Collège* continue d'informer les membres de l'association de ses activités et de la situation des collèges privés dont l'existence est périodiquement remise en question. Au cours des années quatre-vingt, on lance aussi des appels à contribuer à l'œuvre des bourses qui aide le Collège à poursuivre son œuvre, malgré les augmentations de frais de scolarité. Incidemment, en 1986, la situation financière du Collège sera telle que le souper de la fête des Anciens devra s'autofinancer.

Enfin, à compter de 1988, l'association jouera, comme nous l'avons vu, un rôle de leader dans l'élaboration d'un premier projet de gymnase pour le Collège.

Ces dernières années, l'Association des Anciens s'est particulièrement concentrée sur ses objectifs premiers, à savoir : contracter ou perpétuer des liens d'amitié, se prêter mutuelle assistance, entretenir le sentiment d'appartenance au Collège et contribuer à l'accomplissement de la mission éducative du Collège.

Pour ce faire, le conseil d'administration a veillé à ce que l'association soit active en mettant constamment à jour les coordonnées des anciens, tout en participant à la résurrection du tournoi de golf du Collège, à la revitalisation de la Fête des Anciens du 3<sup>e</sup> jeudi de mai, à la création du prix d'honneur Charles-Auguste-Bélaïr, 1934, et à la mise en place de divers comités oeuvrant en différents domaines. L'association travaille en collaboration étroite avec la fondation et le Collège.

#### Prix Charles-Auguste Bélaïr

Il est décerné, lors de la collation des grades à l'élève de 5<sup>e</sup> secondaire qui s'est distingué par son attitude et par son apport au Collège, tout au long de ses années passées dans l'institution.

#### Comités de l'association :

site [www.aacdm.org](http://www.aacdm.org), exposition de toutes les mosaïques dans l'aile ouest du Collège, organisation des fêtes de conventums, adhésion à [www.classmates.com](http://www.classmates.com), rencontres élèves-professionnels...

*La plus vieille association d'anciens élèves au Québec  
et au Canada nourrit toujours la flamme d'une tradition d'excellence,  
d'engagement, de dévouement et de dépassement.*

## La Fondation Collège de Montréal

Sous l'appellation de «L'Œuvre des bourses», la fondation fut officiellement créée le 10 novembre 1964 par le notaire Lionel Leroux, un ancien, assisté de M. Maurice Bouchard, p.s.s., avec l'appui de l'Association des Anciens. Tels que formulés au départ dans ses lettres patentes, ses objectifs étaient particulièrement généreux :

- amasser des fonds pour la formation de bourses au profit des élèves, des professeurs et moniteurs inscrits au Collège de Montréal;
- stimuler, encourager et provoquer la poursuite de la formation intellectuelle, religieuse et assurer les moyens matériels aux élèves ou professeurs de cette institution;
- fonder, établir, posséder et maintenir des cercles d'études, des maisons de repos, de bienfaisance, d'assistance sociale et d'apostolat, ou même des camps de vacances ».

Les premières collectes de fonds furent assez fructueuses pour qu'en 1967, l'œuvre soit déjà en mesure de distribuer 10 000 \$ en bourses à 75 élèves. À compter de 1971, les dirigeants demandent une contribution régulière à l'Association des Anciens. Également, on consacre 25 000 \$ à la mise sur pied de la fondation Jean-Baptiste Vinet destinée à rappeler les 25 ans que ce sulpicien consacra au service du Collège de Montréal. Les revenus de cette fondation serviront à distribuer des prix en argent à la fin de l'année scolaire.

Avec les années, le capital amassé par l'œuvre prend des proportions de plus en plus importantes : on atteint 200 000 \$ en 1975, puis, 394 000 \$ en 1978. Au printemps de 1981, l'Œuvre des bourses change de nom; elle devient la Fondation Collège de Montréal. Le premier million est finalement atteint en 1982. En 2006, le capital s'élève à plus de cinq millions de dollars.



Tout en continuant d'aider les élèves moins favorisés par l'attribution de bourses, la fondation consacrera aussi des sommes importantes en dons de tous ordres au Collège. Mentionnons :

- cinq bourses d'excellence de 1000 \$ offertes chaque année aux finissants pour la poursuite de leurs études;
- 107 000 \$ pour le laboratoire de biologie, aménagé en 1984;
- 50 000 \$ pour le gymnase en 1995;
- 150 000 \$ pour le renouvellement du laboratoire d'informatique en 1997;
- 16 000 \$ pour la mise à jour du réseau informatique du Collège en 2001;
- 45 000 \$ pour des instruments de musique en 2002;
- 250 000 \$ pour la remise à neuf des laboratoires de sciences en 2002-2003;
- 500 000 \$ pour le réaménagement de l'intérieur de l'Ermitage en 2006.

Il faut ajouter à ces sommes les 3 200 000 \$ versés en bourses depuis 1967. Cette aide, qui se poursuit d'année en année, est en pleine conformité avec les orientations données par les Prêtres de Saint-Sulpice qui ont toujours refusé de réserver l'accès au Collège de Montréal aux seuls élèves provenant de milieux aisés.

Grâce à la fondation, à ce jour 2850 élèves ont pu bénéficier d'une excellente éducation et d'une solide formation, et le Collège a pu améliorer les services qu'il met à la disposition de sa clientèle. La fondation est essentielle au développement du Collège.

À ce jour, plus de 2800 boursiers  
ont reçu 3 200 000 \$.  
Et l'ensemble des élèves ont pu  
profiter de 1 118 000 \$  
en équipement.

# Table des matières